

**TRAVAIL SOCIAL, ACTION SOCIALE ET SOCIETE
INNOVATIONS SOCIALES ET CONDUITE DU CHANGEMENT**
Spécialité **E.S.S** Economie sociale et solidaire

Directrice de Mémoire : Elisabeta Bucolo

Olivia Mercier

**L'ACTION COMMUNAUTAIRE,
UN DEFI POUR LE TRAVAIL SOCIAL**
Les biffins de l'association Amelior



MASTER 2 PROFESSIONNEL
2015/2016
8 novembre 2016

« Je préfère que les gens vivent dans l'illégalité, plutôt qu'ils ne meurent dans la légalité. »
Abbé Pierre

« A ceux qui ignorent, enseignez-leur le plus de chose que vous pourrez ; la société est coupable de ne pas donner l'instruction gratis ; elle répond de la nuit qu'elle produit. Cette âme est pleine d'ombre, le péché s'y commet. Le coupable n'est pas celui qui fait le péché, mais celui qui fait de l'ombre. »
Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862

Je tiens à remercier Rose-Aimée Dalsheimer, Elisabetta Bucolo et Clarissa Figueira, pour la distance parcourue ensemble, qui m'a permis de structurer et de mettre mes idées sur papier.

Table des matières

INTRODUCTION	5
I. L'ACTION COMMUNAUTAIRE, UN RENOUVELLEMENT DU TRAVAIL SOCIAL	13
1. QUESTIONNEMENT SUR LE TRAVAIL SOCIAL ET SON APPROCHE <i>TOP DOWN</i>	13
a. Evolution de l'autonomie	13
b. Les bénéficiaires : « objets de solidarité et non sujets de revendication »	19
c. L'insertion sociale : être conforme aux besoins du marché	21
2. UNE DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE	24
a. L'action communautaire : des origines américaines	24
b. Une arrivée plus tardive en France	28
c. Une action communautaire, définie ou indéfinie ?	33
II. PRATIQUES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE	42
1. QUI SONT LES BIFFINS ?	42
a. Histoire du métier des biffins	42
b. Les biffins, une communauté ?	45
2. L'ASSOCIATION AMELIOR, UNE AVENTURE COLLECTIVE	52
a. L'association, des étapes et un puzzle à reconstituer	52
b. Le choix associatif, une gouvernance démocratique	57
c. Des effets contre l'exclusion	64
III. L'ACTION COMMUNAUTAIRE, UNE EXPERIENCE DU RENVERSEMENT	69
1. PRATIQUES ET ORGANISATION DE TERRAIN	69
a. La biffe, un problème ? Plutôt une solution !	69
b. Travailleur social, organisateur....Quelles attitudes et compétences pour l'action communautaire ?	75
2. L'EFFET PAILLON DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE	79
a. Quelle place pour l'action communautaire ?	79

b. Formes et transformation de l'action communautaire.....	85
c. L'action communautaire, une instance politique innovante	88
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE.....	94
ANNEXES.....	97
Annexe 1 : Organigrammes de l'association Amelior	97
Annexe 2 : Le marché de la croix de Chavaux illustré	99
Annexe 3 : Entretien retranscrit, association Droit Au Logement	104
Annexe 4 : Entretien retranscrit, mission Squats de Médecin du Monde	108

INTRODUCTION

C'est à partir de deux expériences professionnelles clés, que j'ai commencé à me questionner sur la contre-productivité du travail social, qui dans le domaine de l'insertion, arrive parfois à priver les personnes du développement de leur autonomie, ou entrave leur manière de subvenir à leurs besoins. A son corps défendant et de manière non délibérée, le travail social fait parfois le jeu des besoins du marché, et participe de l'insertion des personnes conformément à une volonté politique qui vise l'adaptation au monde du travail, à un modèle d'organisation dominant. Ce questionnement m'a conduit à une réflexion plus large sur les objectifs, réels mais inscrits en creux, du travail social : est-il un domaine de solidarité et d'accompagnement vers l'autonomie, ou bien de réparation des personnes afin qu'elles constituent une main-d'œuvre employable et répondant aux besoins du marché ?

Cette réflexion peut paraître excessive tant elle remet en cause mes apprentissages et la pratique sociale dans le domaine de l'insertion, pourtant c'est cette question qui m'a conduite vers la notion de renversement de la pratique du travail social.

Cette notion de renversement peut constituer un des axes de l'innovation sociale car c'est à la fois un changement radical de posture, de représentation et de pratique du terrain.

Dans cette introduction, je définirai les notions et termes essentiels de ma recherche et je ferai état des questions qui sont nées de mes observations. Ces interrogations successives construisent pas à pas la problématique de ce mémoire.

La première expérience professionnelle qui a fait germer ma réflexion est celle du Samu social. J'ai travaillé dans ce groupement d'intérêt public en tant qu'éducatrice, pendant six mois, en participant à des maraudes de nuit. Malgré le fait que les personnes vivent dans la rue, il existe un phénomène d'invisibilisation de ces personnes, un effet d'effacement de ce problème. L'Etat propose des places en centre et des dispositifs d'urgence, mais ses effets sur les problèmes structurels de la pauvreté restent limités. Il s'agit de panser les problèmes sociaux mais pas de les modifier en profondeur. Ce premier constat m'a fait prendre la mesure d'un déficit de considération du terrain et de l'inadéquation des dispositifs sociaux face aux besoins réels des personnes.

L'autre expérience décisive est celle de la MOUS de Montreuil (93), qui est un projet d'insertion de familles roumaines par le logement. J'ai travaillé un an et demi au cœur de ce

projet et au plus proche des familles puisque j'étais chargée de l'accompagnement des personnes dans leur quotidien.

Afin d'être relogées, les familles doivent avoir des ressources financières déclarées. Certaines personnes ont des activités économiques informelles comme le réemploi de sacs plastiques en vue d'une vente, le transport de personnes, le tri et la revente de ferraille, la revente d'objets récupérés dans les poubelles... Ces activités génèrent des ressources et du lien social et donc une forme d'insertion socio-économique, mais ne permettent pas à ces personnes d'accéder aux droits communs (logement, sécurité sociale, retraite...). Les accompagnements sociaux réalisés ont permis de déclarer des statuts d'auto-entrepreneurs pour certaines de ces personnes, qui ont pu accéder à certains droits mais à aucune priorité pour leur relogement. La seule « insertion » possible est donc le salariat, avec des entreprises intermédiaires ou des régies de quartier. C'est donc une adhésion sans alternative à un modèle économique et social rigide qui ne convient parfois pas aux activités des familles.

La loi 2002-2 stipule qu'il faut « rendre les usagers acteurs de leur projet ». A partir de cette loi, que j'ai mise en rapport avec les expériences et constats que je viens de rapporter, plusieurs questions ont émergé. **Y a-t-il une dépossession des moyens d'agir de la part des institutions ? Comment le projet peut être par essence même porté par les personnes à la base et être la source d'une dynamique nouvelle ? Comment valoriser de nouvelles formes d'organisation et de solidarité ?**

Ce travail de recherche a pour but d'analyser ces mécanismes afin de ne pas rester dans cette impuissance mais de réfléchir et de proposer de nouvelles manières de penser l'insertion dans l'action sociale en s'appuyant sur l'autonomie des personnes accompagnées. Avant de poser les termes de la problématique de ce mémoire, je souhaite faire part de mes interrogations sur le domaine de l'insertion et de l'autonomie.

L'insertion

J'ai pu observer, sur ces différents terrains professionnels, que des projets d'action sociale peuvent s'adresser à des personnes « insérées » : en relation avec leur environnement, leur communauté familiale, ayant une activité économique...installées dans une certaine stabilité. Qu'est-ce que signifie alors le processus d'insertion ? Je m'appuie sur des éléments de réflexion proposée par Serge Paugam dans *La société française et ses pauvres* qui le définit comme « la participation aux échanges sociaux et économiques » et qui incite à ne pas regarder l'insertion uniquement sous le prisme de l'accès au marché du travail mais également d'un point de vue macro, celui d'un monde complexe d'échanges et de partage

Existe-t-il un paradigme de l'insertion ou il y a-t-il plusieurs manières de vivre en société, d'être inséré ? Est-ce que les dispositifs d'insertion mis en place par les pouvoirs publics ne sont pas le reflet d'une volonté de réparation et d'ajustement ?

L'autonomie

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale promeut clairement l'autonomie. Marcel Jaeger soutient cette idée et définit l'action sociale comme « un processus dynamique qui ne se réduit pas à des aides monétaires, elle regroupe un ensemble large de moyens permettant aux personnes en difficulté d'être protégées contre les exclusions mais aussi d'acquérir, de préserver ou de retrouver leur autonomie » (JAEGER, 2014). Pour ce travail de recherche, je reviens à l'étymologie du mot évoqué précédemment : du grec *auto*, soi-même et *nomos*, loi. L'autonomie serait donc la capacité de formuler, de développer et de vivre selon ses propres lois. L'autonomie est un levier qui permet d'agir sur son environnement au risque de se mettre en concurrence avec la loi et les règlements. **En allant plus loin, n'y a-t-il pas un risque de subversion dans l'autonomie ? Quels sont les dispositifs d'action sociale réellement déployés pour que les usagers soient autonomes, au sens d'agir sur son destin plutôt que d'intégrer les normes d'une société donnée ?**

Les paradoxes liés au concept d'autonomie m'ont amenée à réfléchir à un nouveau paradigme représenté par l'action communautaire.

C'est à travers cette démarche de questionnement sur l'insertion et l'autonomie des personnes concernées par un projet d'action sociale, que je suis arrivée à un mode d'action qui m'était inconnu : **l'action communautaire**. Il m'a été très utile d'avoir une référence sémantique pour aiguiller ma recherche et favoriser une compréhension.

Le mot communautaire est à lire au sens de la communauté de vie dans l'espace social (le quartier, la ville, l'immeuble...) ce qui nous est commun, ce que l'on partage. Il y a communauté dès qu'il y a coexistence dans l'espace public et partage d'intérêts et d'obligations (*cum* signifie « avec » en latin et *.munus* « la charge »).

On peut définir simplement les dispositifs communautaires en disant qu'ils se basent sur le principe de l'autonomie collective, c'est-à-dire qu'il existe une capacité des collectifs à décider par eux-mêmes. Il s'agit de penser, d'organiser et de gérer ensemble l'espace public que l'on partage et de réduire les inégalités et la pauvreté.

L'aspect de l'action communautaire qui a retenu mon intérêt est sa capacité à opérer un renversement dans les représentations assignées aux personnes bénéficiaires de l'action

sociale. Les personnes accompagnées ont une réelle capacité d'émancipation singulière, ce qui signifie qu'elles ne sont pas réductibles et conformes à un modèle.

L'action communautaire est un objet d'étude intéressant car c'est un ensemble de pratiques qui prennent en considération des nouvelles formes d'action, de nouveaux cadres d'insertion qui partent du terrain. Elle montre qu'il est possible de créer des cadres pertinents et non pas des cadres modèles qui s'appliquent à marche forcée sur le terrain.

Le fait que l'action communautaire constitue un bouleversement de la pratique de l'action sociale m'a amenée à la considérer comme une piste à explorer dans le domaine de l'innovation sociale. Là aussi l'étymologie du mot innovation est éclairante. La racine *novare* indique clairement le changement vers la nouveauté, le neuf. Cependant, le préfixe *in* montre un mouvement vers l'intérieur qui peut être interprété par un renouveau dans une forme ou un état existant. Innover peut signifier améliorer (dimension d'incrémentation) ou inventer (dimension de création). Quelle que soit la dimension de l'innovation, il reste fondamental de penser son application sur le terrain, de considérer sa « déployabilité » et d'envisager ses résultats.

A partir des questionnements précédents, la problématique de ce mémoire peut être formulée ainsi :

L'action communautaire serait-elle une nouvelle forme d'insertion et comment parvient-elle à apporter des réponses innovantes en termes de réduction des inégalités ? Quel est l'impact de l'action communautaire sur les pratiques et cadres du travail social ?

Prétendre que l'action communautaire est une alternative au travail social me semble réducteur de sa portée et ne constitue pas son objectif. Elle vient cependant le questionner sur ses pratiques et invite à réfléchir sur de nouvelles possibilités : être attentif au hors cadre, favoriser la dé-privatisation des problèmes rencontrés et la déplacer dans la sphère publique. L'action communautaire est constituée d'un ensemble de pratiques qui naissent du terrain et que les chercheurs ou professionnels des sciences sociales tentent de théoriser. Néanmoins, l'action communautaire reste difficile à identifier en raison de la manière dont elle s'exprime et de ses pratiques protéiformes.

Terrain d'étude

J'effectue un stage depuis novembre 2015 à l'association Amelior. C'est une association loi 1901, créée en 2012, suite à un constat précis : le manque de place nécessaire à l'activité des biffins et la répression qu'ils subissent. L'association a pour objectif de permettre à ces vendeurs de travailler dans de bonnes conditions et de promouvoir leurs droits. Pour ce faire, elle organise un marché mensuel de biffins à Montreuil, autogéré par les biffins et met en place des actions de plaidoyer (participation à des réunions publiques, manifestations...). L'association est initiée et administrée par des biffins.

L'intérêt porté à cette association et le choix d'y effectuer mon stage sont une continuité logique dans mon parcours professionnel, qui s'est orienté vers la lutte contre les inégalités. Le poste que j'ai occupé entre 2014 et 2015 a déterminé le choix du stage à l'association Amelior, dans la mesure où j'ai acquis une bonne connaissance du paysage institutionnel et politique de Montreuil, des dispositifs d'aide sociale, et de certaines familles montreuilloises.

Au regard des difficultés d'accès au marché du travail, certaines femmes (et un ou deux hommes) allaient vendre des objets récupérés, en parallèle de la vente illégale, sur un marché à la Porte de Montreuil. Elles possédaient «une carte» de l'association, une sorte de laissez-passer pour vendre sur le marché. Je ne suis jamais allée sur ce marché durant la durée de mon contrat mais je voyais le travail des femmes en amont de la vente : recherche d'objets, deux par deux le plus souvent, traînant derrière elles leurs caddies, tri d'objets dans leurs salons, tri de la ferraille... J'observais principalement les gestes des femmes autour de cette activité mais j'avais l'impression que d'autres personnes (les hommes, les maris, les enfants...) préparaient le jour de la vente et qu'il ne s'agissait pas uniquement de l'acte marchand réalisé par les femmes. Le fait d'aller vendre sur le marché était donc une activité qui mobilisait beaucoup de personnes, de temps, d'efforts. Mon intuition a rapidement été que la vente et toutes les activités corollaires étaient une véritable activité professionnelle qui leur permettait de subvenir à leur besoin en parallèle du marché du travail classique.

Face aux difficultés d'accès au marché du travail et à la nécessité de payer les charges, ces familles ont trouvé leurs propres réponses : la vente d'objets récupérés sur un espace autorisé, le marché des biffins de l'association Amelior.

Qu'est-ce que la biffe ?

La biffe, c'est une activité économique, elle intervient à plusieurs niveaux :

- La récupération d'objets usagés abandonnés, échangés ou donnés
- La revalorisation des objets, c'est-à-dire la remise en l'état si l'objet est détérioré ou abîmé
- La vente de ces objets dans l'espace public, le plus souvent les objets sont exposés à même le sol sur une bâche, ce qui rend le vendeur plus mobile.

C'est donc un ensemble de techniques qui permettent de redonner vie à des objets déjà usagés, de réutiliser ces objets à des fins marchandes.

Deux approches méthodologiques

Mon principe de travail a été de me distancier pour être à la fois dans l'action à proprement parler, sur les marchés, aux réunions et dans le même temps conserver ma position d'observatrice capable de produire une analyse.

Une des approches est donc basée sur de l'observation participative : participation aux marchés, aux réunions de l'association ainsi qu'à deux rendez-vous avec la ville de Montreuil et à la préfecture de Paris, participation aux réunions informelles et également aux réunions avec des partenaires (Aurore, Zero waste France, REFER...). J'ai également participé à une recherche action initiée par le collectif Rue marchande. Par ailleurs, ma participation a consisté à rédiger des mails, des compte rendus et à être ainsi au cœur des échanges avec les partenaires et adhérents. Toutes ces actions menées conduisent à être en position d'interaction avec les acteurs du projet. J'ai travaillé sur le terrain d'étude en « immersion ». J'ai passé plus de six mois auprès de ces différents acteurs, dans une position de « faire avec » et non pas dans une position d'observateur extérieur. Parfois, je me suis trouvée dans l'impossibilité d'enregistrer dans certaines situations (refus des personnes, moments inappropriés, interdictions) et je me suis donc appuyer sur la méthodologie de l'observation participative. A la raison de ce choix, s'ajoute aussi le fait que des observations qui me semblent pertinentes ont été recueillies lors de moment informels, l'association fonctionnant autour de moments cadrés et institutionnalisés, mais aussi sur des temps plus informels et spontanés. Ces observations sont une source d'information essentielle et ont fait l'objet de prises de notes sur le moment même.

Par ailleurs, j'ai utilisé une méthodologie basée sur des entretiens enregistrés et totalement retranscrits. La raison de ce choix est double : mettre à l'épreuve du terrain une démarche méthodologique acquise lors de ma formation au CNAM et que je n'ai jamais mise en œuvre sur le terrain professionnel, d'autre part parce j'ai éprouvé la limite de l'observation participative qui ne me permettait pas de mettre en lumière certains éléments de compréhension de l'association, tel que l'historicité. De plus, cela permet de confronter différentes paroles sur des sujets communs. L'analyse des similitudes et des divergences permettra de faire ressortir la perception du projet (valeurs, objectifs, moyens...) de différentes personnes travaillant sur un projet commun. Les entretiens réalisés sont en majorité des membres de l'association Amélior (président, biffins, administrateurs). J'ai une batterie de 10 entretiens pour cette association.

Ces deux approches donneront lieu à une restitution dans une même grille d'analyse.

Afin de faire dialoguer ces observations, j'ai réalisé deux entretiens avec des membres de l'association Droit Au Logement (DAL)¹ (porte-parole et trésorier) et deux entretiens avec le coordinateur et la travailleuse sociale de la Mission Squats de Médecins du Monde (Mdm)². J'analyse ces observations à l'aide de la même grille d'analyse que celle réalisée avec l'association Amélior.

Dans une première partie, je me pencherai sur la question de l'action communautaire en interrogeant son histoire, sa construction et en faisant un parallèle avec l'histoire des politiques sociales et de l'action sociale. Je tenterai de développer une définition de l'autonomie en mettant en évidence les paradoxes et les limites liés à ce concept. Cela m'amènera à réfléchir à des nouvelles formes d'interventions, à un nouveau paradigme, celui de l'action communautaire. En conclusion de cette partie, j'approfondirai la définition d'action communautaire à l'aide de sources littéraires internationales et en m'appuyant sur la voix de deux acteurs porteurs de l'action communautaire (DAL et Mdm). Je me demanderai s'il existe des critères objectifs de définition et en dégagerai une définition.

¹L'Association Droit Au Logement a été créée en 1990, par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants associatifs de quartier, dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Elle est née à la suite du campement durant quatre mois de 48 ménages, essentiellement des familles avec enfants, expulsées en mai 1990 de deux immeubles squattés.

²Médecins du Monde, association reconnue d'utilité publique, est une organisation non gouvernementale développant des actions humanitaires. Association médicale, elle développe en France des missions de réduction des risques auprès des usagers de drogues depuis 1987. Depuis 1997, Mdm Paris mène des actions de réduction des risques dans les raves. La mission Squats de Mdm est issue d'un élargissement de l'activité de la mission Raves, ainsi devenue la mission Raves et Squats.

Suite à cette recherche théorique, je proposerai de la mettre en résonance avec la pratique des biffins et de l'association Amelior. Pour mener à bien cette analyse, je développerai trois entrées : l'histoire et la création de l'association, le mode de gouvernance et la mobilisation des acteurs, les retombées et les effets de l'action. Cette analyse aura pour but de démontrer que l'association Amelior relève, par ses pratiques et ses valeurs, de l'action communautaire.

Enfin, je soulignerai en quoi l'action communautaire implique un changement de regard radical sur la pauvreté et aussi dans le positionnement, le métier même de travailleur social. Ce questionnement ne se limite pas aux cadres du travail social mais à celui de la société toute entière, dans ses aspects sociaux et politiques, inscrivant l'action communautaire dans l'esprit de l'économie solidaire.

I. L'ACTION COMMUNAUTAIRE, UN RENOUVELLEMENT DU TRAVAIL SOCIAL

1. QUESTIONNEMENT SUR LE TRAVAIL SOCIAL ET SON APPROCHE *TOP DOWN*

Le travail social a pour objectif de développer l'autonomie des personnes accompagnées ainsi que le stipule la loi 2002-2. Il me semble intéressant d'approfondir le sens de cette directive et d'analyser la notion d'autonomie. L'étude de Delphine Chauffaut et d'Elodie David³ intitulée « La notion d'autonomie dans le travail social : l'exemple du RMI » permet de rassembler des éléments historiques et d'obtenir une vision de l'autonomie sur une certaine durée. Le décryptage de cette notion nous permettra de mettre en exergue la complexité des politiques sociales qui tendent à faire de l'autonomie un impératif.

a. Evolution de l'autonomie

Une notion qui se dessine à partir des Lumières

Il est important de souligner que le concept d'autonomie des individus intervient dans un contexte de révolution de l'organisation de la société. Avant le XVIIIème siècle, l'homme n'est pas appréhendé de manière individuelle, il n'existe pas d'individualité. « Le monde des convictions personnelles, de la conscience individuelle et de la morale est mis à l'écart et ne jouit d'aucune légitimité. » (CHAUFFAUT, DAVID, 2003, p.10). Le « sujet » trouve sa place dans la société à travers son obéissance aux autorités publiques (*op. cit.*, 2003). Précédant les sociologues du XIXème siècle, les philosophes des Lumières ont, au XVIIIème, pensé l'individu et le collectif, leur rapport et assemblage. Ils questionnent l'émergence de l'individualité sur la collectivité, la singularité de l'individu. Le projet des philosophes des Lumières est bien de remettre l'Homme, en tant qu'individu au centre des questionnements et de lui reconnaître sa capacité de réflexion, son intimité, sa conscience. Ainsi, la révolution française vient bousculer le système hiérarchique apportant avec elle des idées de démocratie et d'émancipation des Hommes (LAVILLE, 2000).

³ Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC)

Delphine Chauffaut et Elodie David expliquent que c'est la « raison pour laquelle la notion d'individu est une notion récente et inscrite dans son historicité ; l'individu autonome est le résultat d'une production de sens récente, d'une construction politique moderne. » (*op.cit.*, 2003, p.9). Cette pensée nouvelle va encourager un « développement de l'individualisme », « les valeurs traditionnelles, attribuant à un être une valeur liée à sa position, son rôle, sont remplacées par des valeurs attribuant à la seule qualité d'être humain une valeur propre. Par ce mouvement, l'individu est sommé d'être quelqu'un, indépendamment de son origine. » (*op.cit.*, 2003, p.11). Le nouveau système d'organisation des relations humaines permet à chaque individu d'avoir une nouvelle position dans la société. Il devient maître de son destin. On arrive ainsi, à la notion de responsabilité : chaque individu possède la faculté d'agir qui favorise son devenir. Il ne dépend plus de son appartenance à une classe mais dépend de sa capacité à agir sur son environnement. Dans le prolongement de cette construction de l'autonomie, Anne Petiau et Lionel Pourtau décrivent ainsi ce processus de responsabilisation des individus : « l'autonomie prend une dimension normative, elle est étroitement articulée à la responsabilité personnelle, aux capacités personnelles, existantes ou à faire surgir » (PETIAU, POURTAU, 2012, p.101). Anne Petiau et Lionel Pourtau soulignent que le phénomène de responsabilisation s'inscrit déjà dans des modèles, des cadres établis et en attente d'une réponse normative.

L'autonomie : du « je » au « nous »

Cependant, la notion d'autonomie ne peut se définir uniquement au travers du prisme de l'individualité. Les auteurs de l'étude du CREDOC montrent que la dimension collective conférée à la notion d'autonomie précède le sens individuel de cette notion.

Les auteurs citent Edgar Morin, « Nous voyons que la notion d'autonomie ne peut être conçue qu'en relation avec l'idée de dépendance et ce paradoxe, fondamental est invisible à toutes les visions dissociatrices pour qui il y a antinomie absolue entre dépendance et indépendance. C'est cette pensée clé d'autonomie/dépendance que la réalité nous oblige à concevoir. Et du reste, plus un système développera sa complexité, plus il pourra développer son autonomie, plus il aura de dépendances multiples. Nous-mêmes, nous construisons notre autonomie psychologique, individuelle, personnelle, à travers les dépendances que nous avons subies qui sont celles de la famille, la dure dépendance au sein de l'école, les dépendances au sein de

l'Université. Toute vie humaine autonome est un tissu de dépendances incroyables.»⁴ Dans cette citation, Edgar Morin souligne bien la complexité que recèle la notion d'autonomie. On ne peut être autonome seul, de manière isolée car l'autonomie relève d'un réseau d'influences et d'échanges. Edgar Morin montre le paradoxe que contient la notion d'autonomie, qui évoque l'indépendance et l'affranchissement de toute tutelle, alors qu'elle se construit sur des bases déterminées par notre éducation, le milieu familial et les différentes expériences de la vie. L'autonomie n'est pas une position absolue et irréductible mais soumise à des contraintes et des interactions avec notre environnement.

Annie Fontaine appuie cette idée « partant de l'hypothèse que l'autonomie constitue une tension plutôt qu'un état, une valeur polysémique plutôt qu'un déterminisme naturel, cette notion doit être appréhendée d'un point de vue dialectique. » (FONTAINE, 2013, p.216). L'autonomie ne peut donc pas être pensée seule, telle une entité indépendante, isolée, autarcique, elle s'édifie en liaison avec d'autres systèmes et organisations. «Il s'agit donc d'une structure ou d'un système qui s'est donné à lui-même ses propres lois, normes, règles, qui les a produites et les respecte. » (CHAUFFAUT, DAVID, 2003, p.17).

L'autonomie dans le champ de l'action sociale

Dans *L'autonomie des assistés*, Nicolas Duvoux montre bien l'ambivalence de la notion en le rattachant au domaine de l'action sociale. Pour lui, « l'autonomie apparaît comme une fiction nécessaire de la relation d'insertion. » (DUVOUX, 2009, p. 21). Le terme de fiction évoque une démarche qui serait basée sur une méprise, un paradoxe, celui de l'injonction à l'autonomie dans un accompagnement vers l'insertion. L'Etat agit de manière contradictoire, ce qui peut le conduire à nier cette dépendance qui est pourtant induite par cette relation de donneur/receveur. Cela signifierait que le travail social a pour but de soutenir, d'aider les bénéficiaires afin qu'ils deviennent autonomes, au sens de ne plus avoir besoin des dispositifs d'aide. Le travailleur social l'entend d'une certaine manière : faire ses démarche seul etc..., pas nécessairement comme une émancipation. Annie Fontaine résume bien l'ambivalence sémantique de la notion d'autonomie « le modèle d'autonomie ciblé peut correspondre à une conception fonctionnelle visant à habiliter le sujet à intégrer les normes qui lui sont imposées où il peut davantage faire écho à une conception émancipatrice visant à soutenir l'implication des personnes dans la négociation des normes qui régissent leur quotidienneté et leurs

⁴ MORIN Edgar *Peut-on concevoir une science de l'autonomie ?* Cahiers internationaux de sociologie Vol. LXXI1981.257-267, 1981 in CHAUFFAUT, DAVID, *op. cit.*, 2003, p.16

rapports sociaux. » (FONTAINE, 2013, p.206). Le coordinateur de la mission Squats met également en avant les paradoxes liés à la notion d'autonomie dans le travail social :

« L'autonomie entendue par l'Etat n'a rien à voir avec l'autonomie entendue par les individus. L'autonomie pour l'Etat c'est que tu dois t'assumer pleinement, tu dois payer tes impôts, tes taxes, tu te dois de te nourrir, d'avoir une éducation, d'avoir des droits ouverts pour l'accès à la santé. L'autonomie c'est quelqu'un qui rapporte au système à la fois en travaillant, à la fois en cotisant. L'autonomie entendue par les gens c'est autre chose, c'est « je veux être maître de mon destin, de ma trajectoire », (...) c'est du subi et pas du choisi, donc c'est la possibilité d'avoir un choix. »

Cette tension est très forte au sein du travail social et nécessite un questionnement des politiques sociales pour une acception commune et réelle de la notion d'autonomie.

Autonomie ou exonomie ?

Nicolas Duvoux propose une définition de l'autonomie que l'on peut adopter car il met en avant l'instauration de conventions propres et singulières, « capacité à déterminer sa propre règle de conduite et à s'y tenir dans l'environnement social qui est le sien » (DUVOUX, 2009, p.18). Il se demande ensuite si les bénéficiaires peuvent réellement, et dans quelle mesure, développer leurs propres règles dans un cadre institutionnel défini et possédant par ailleurs ses propres ordre et système de lois, ce qu'il résume sous le terme de « norme institutionnelle d'autonomie » (*op. cit.*, 2009, p.18). Cela revient à interroger la marge de manœuvre qui est véritablement à disposition. En effet, les bénéficiaires tentent de recréer leur propre espace de décision et d'action qui peut être contrecarré par une limite, une obligation à agir selon une norme ou un modèle institutionnel qui vient les priver de leur capacité à agir et/ou à innover selon leurs prérogatives. Les bénéficiaires se trouvent alors dans une zone d'assistance/dépendance, ils deviennent tributaires d'une injonction à laquelle ils doivent se conformer, ce qui peut générer des stratégies de résistance, de coopération, de rejet face aux institutions. On peut légitimement se demander si un contre-effet ne se met pas en œuvre : la norme d'autonomie exigée par les dispositifs d'action sociale ne relève-t-elle pas plutôt de l'exonomie⁵, c'est-à-dire de règles qui sont imposées de l'extérieur. Comment concilier ces lois provenant d'un organisme extérieur et son autonomie, c'est-à-dire ses propres règles ? Comment pouvoir agir dans un mouvement de tension structurelle ? Cyprien Avenel ne répond pas totalement à cette question mais propose une réflexion qui vient assouplir l'effet de tension. Il souligne la capacité des bénéficiaires à jouer avec les règles des institutions « les

⁵ Ce mot est un néologisme qui s'oppose à autonomie, signifiant que les règles proviennent de l'extérieur

individus concernés disposent d'une marge de manœuvre, manipulent les ressources disponibles, peuvent négocier et, surtout, refuser l'imposition d'une identité négative » (AVENEL, 2012, p.63), ce que Nicolas Duvoux appelle « le renversement du stigmate » (*op. cit.*, 2009, p.64). « Ils viennent bousculer la définition des rôles des professionnels (...), ces approches ont la grande vertu de réintroduire les capacités d'initiatives des individus, alors considérés comme des acteurs et non comme de simples victimes » (AVENEL, 2012, p.63). Cela montre l'inventivité des acteurs, qui dans un premier temps, parviennent à s'approprier les règles, à les adapter à leurs besoins, puis réussissent à agir pour les modeler et les transformer. De façon globale, l'autonomie des bénéficiaires ne se réduit pas à la faculté d'initiative ou d'action de l'individu ou du groupe, c'est une confrontation avec le paysage institutionnel et un rapport institution/ bénéficiaires. Néanmoins, les potentialités de la personne humaine sont sollicitées afin de pouvoir éclore et se développer vers la maîtrise de son devenir et d'un certain pouvoir.

L'autonomie et les différentes voies vers le pouvoir

On peut s'appuyer sur deux notions clés pour démontrer que l'autonomie s'apparente à une prise de pouvoir : l'*empowerment* et les *capabilities*.

Les auteurs de l'étude du CREDOC évoquent le travail de Christophe Evaerer⁶ qui rapproche l'autonomie du mot *empowerment*⁷, qui signifie habiliter quelqu'un à faire quelque chose. Ainsi, la notion d'autonomie renvoie bien à une certaine prise de pouvoir qui conduit à la création de nouvelles règles qui s'inscrivent dans un cadre pluri-systémique. L'*empowerment* n'est pas l'action de rendre autonome ou d'aider à acquérir de l'autonomie mais traduit la volonté de l'individu d'être plus autonome par rapport à son environnement et à son action sur celui-ci. Il n'existe pas de méthode toute tracée qui permet à quelqu'un de développer son autonomie. Cependant, Marie-Hélène Bacqué a décrit l'évolution de l'*empowerment* au cours des récentes décennies, cette notion conduit à une démarche émancipatrice (BACQUE, BIEWENER, 2013). Elle précise que l'*empowerment* entend aussi travailler sur la relation entre usagers et professionnels. Les professionnels ont tendance à voir les usagers comme des bénéficiaires passifs alors qu'ils peuvent être le moteur du changement. Le travailleur social

⁶ EVERAERE Christophe (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), *L'autonomie dans le travail : portée et limites*. Revue française de gestion. N°134. Juin-Juillet-Aout 2001 in CHAUFFAUT, DAVID, *op. cit.*, 2003, p.16

⁷ Il n'existe pas de traduction française satisfaisante d'*empowerment*. Le dictionnaire en ligne Linguee rapproche ce mot d'autonomisation ou d'émancipation

n'est plus l'aidant, le sauveur mais devient le facilitateur, le metteur en évidence des capacités. On voit que c'est ici qu'un renversement peut s'opérer : il est dans le regard, et donc la posture, du travailleur social.

Une autre conception de l'autonomie s'appuie également sur l'expression et la mise en œuvre des potentialités des individus, comme le souligne les auteurs de l'étude du CREDOC « l'autonomie est donc fonction de l'implication de l'individu et de ses aptitudes à mobiliser ses ressources pour affronter une diversité de situations et des difficultés. » (CHAUFFAUT, DAVID, 2003, p.15). C'est ainsi qu'ils définissent l'autonomie par la capacité des individus à se confronter à leur environnement.

Amartya Sen, à travers le concept des « capacités⁸ » apporte une nuance à cette pensée. Il propose de prendre en compte les choix, la volonté « sensible » des individus ainsi que l'environnement, le contexte dans lesquels ils vivent pour comprendre et lutter contre les inégalités (SEN, 2000). Ce processus, de prise de pouvoir ou d'autonomisation, insinue que les personnes en recherche d'autonomie sont dépourvues d'une certaine forme de pouvoir, les privant d'agir selon leur propre loi. Elles manquent d'espace, d'outils pour mobiliser les ressources de leurs environnements. La précarité réduit le champ des possibles et contraint l'expression de la potentialité des individus. Il ne s'agit pas d'une doctrine économique mais d'une pensée humaniste. Amartya Sen propose d'interroger la pauvreté sous un nouvel angle, qui est celui de la pauvreté de possibilités ou de capacités, et qui vient bousculer la vision dominante de la pauvreté économique.

Amartya Sen s'emploie à remettre en cause un modèle de pensée dominant, notamment la pensée utilitariste, selon laquelle les individus sont des individus indépendants qui ont pour seul but la recherche de leur intérêt, leur utilité. La démarche vers l'autonomie est le reflet de la complexité humaine qui va plus loin que la rationalité et la recherche immédiate du bien-être. Amartya Sen s'appuie sur la théorie de la justice de John Rawls⁹ mais s'en dégage en plusieurs niveaux. Pour John Rawls, l'évaluation de l'égalité s'effectue par la prise en compte des « biens premiers » : le revenu, l'héritage social, les chances... Selon Amartya Sen, cette analyse de l'égalité ne prend pas en compte la différence qui peut exister entre deux personnes qui ont le même bagage mais qui ne vont pas forcément agir de la même manière dans la réalisation de leurs objectifs. Pour Amartya Sen, la théorie de John Rawls considère seulement les moyens d'agir d'un individu et ignore toutes les potentialités d'actions que l'individu possède. Sen invite à penser la liberté de choix d'un individu en élargissant la

⁸ A. Sen emploie le terme anglais de *capability* qui est traduit dans les ouvrages par « capacités »

⁹ Philosophe américain du XXème siècle qui théorise la « justice comme équité » dans *A theory of justice*, 1971

gamme de choix que possède la personne et en considérant le fait qu'ils soient à sa portée ou non.

On le voit, l'autonomie n'est pas synonyme de liberté, mais libération, affranchissement, prise de pouvoir....s'inscrivent en creux dans cette notion. L'autonomie peut représenter une émancipation du pouvoir et le travail social est au centre de cette question. Pourtant, la notion d'autonomie n'est pas univoque et présente une certaine ambivalence, notamment dans la forte tension entre l'injonction institutionnelle et la capacité d'agir propre aux individus. Ce n'est pas une impasse en soi mais il est sans doute nécessaire de se tourner vers d'autres formes de prise en main de son devenir. L'action communautaire est une autre voie, qui abolit cette tension et qui échappe à une injonction unique et contraignante afin de trouver, d'inventer son propre parcours.

b. Les bénéficiaires : « objets de solidarité et non sujets de revendication »¹⁰

La remise en cause du travail social n'est pas récente. De nombreux sociologues et historiens au XXème et XXIème siècles l'ont considéré comme un dispositif de contrôle de la classe ouvrière ou des classes dites dangereuses. Ce contrôle permet d'encadrer, de surveiller et de maintenir une main-d'œuvre aux demandes de production qui émergent.

Afin d'imposer les réformes libérales qui accompagnent les périodes de fortes industrialisations du XIXème siècle, les patrons développent des stratégies de contrôle des ouvriers. Dans son ouvrage, *Les ouvriers dans la société française*, Gérard Noiriel montre le déplacement du concept de propriété, de la terre ou l'entreprise vers la maison. La construction des usines à l'écart des villages et des villes va permettre de mieux contrôler les communications et les équipements collectifs. Cette stratégie opère un changement des conditions de vie : les ouvriers deviennent des consommateurs et non plus des producteurs. Jacques Donzelot va dans ce sens et observe les stratégies patronales relatives à la mise en place des œuvres et protections sociales (logement, éducation, caisse de retraite...) afin de prévenir les émeutes et dépolitiser la classe ouvrière. La mise en place d'une protection va servir à « l'apaisement des conflits politiques » (DONZELOT, 2003, p.34). Gérard Noiriel montre qu'à cette même époque, cette volonté de contrôle se réalise aussi en cassant le territoire : Hausman ouvre Paris en creusant de grandes artères, évitant les zones de

¹⁰ Intervention de Cyprien Avenel dans le cadre du l'US 2314 (29 janvier 2016)

regroupement non visibles. Il s'agit bien ici de briser les identités collectives et d'individualiser les travailleurs.

Jacques Donzelot se questionne sur le sens et les objectifs du travail social : « suffira t- il de donner un travail aux pauvres et de veiller sur leur santé et leur moralité pour en finir avec les émeutes ? » (*op. cit.*, 2003, p.33). Dans la même perspective que Gérard Noiriel, il soutient que le passage de l'atelier vers de nouvelles approches productives va jouer sur les manières d'habiter et va amener la disparition du « quartier populaire ». Le travail de prévention de la délinquance se développe dans ces nouveaux quartiers. L'auteur affirme que la création de manufactures et la division des tâches ne permettent plus aux ouvriers de se fédérer pour contester un rapport de force, il parle de « dépolitisation relative de la question sociale » (*op. cit.*, 2003, p.33) et souligne que « la mise en convergence des préoccupations de l'ordre et du progrès constitue le secret de la réussite que connut l'idée de « faire du social » » (*op. cit.*, 2003, p.35). Ainsi, le travail social tend à faire intégrer des normes aux plus pauvres mais aussi à les individualiser : « l'individu se trouve valorisé au détriment des appartenances collectives » (*op. cit.*, 2003, p.37). Ces deux auteurs mettent en évidence le fait que l'Etat va soutenir le déploiement de l'économie de marché, dès le XIXème siècle, par une série de mesures et de dispositions qui permettent de contrôler la main d'œuvre.

Nicolas Duvoux inscrit sa pensée dans la même logique dans l'introduction de son ouvrage *L'Autonomie des assistés* (2009), mais dans un autre contexte historique : la sortie des « Trente glorieuses ». C'est la transition entre la déclaration de Philadelphie en 1944, (l'Etat intervient dans l'économie de marché, le développement économique peut servir le développement social, le social est donc alimenté par l'économie de marché) au consensus de Washington (diminution des formes d'intervention publique, affaiblissement des associations, réorganisation du service public comme étant un marché) en 1989. Ce courant de pensée, s'inscrit dans une période de nouvelle théorisation de la macro-économie, qui entend notamment privatiser et cibler les politiques sociales. L'Etat va soutenir le marché et assure la protection la plus basique. Cette transition crée une rupture avec les politiques sociales keynésiennes, qui reposaient sur l'idée que les personnes vulnérables se retrouvent dans des situations de pauvreté non pas de leur fait mais en raison d'une situation économique qui ne dépend pas de leur responsabilité. Ces politiques faisaient appel à la mobilisation d'une responsabilité collective et non pas individuelle. Il y a donc, à cette époque, un changement de paradigme, que Robert Castel nomme le « paradigme de l'activation »¹¹.

¹¹ Concept développé par Robert Castel dans *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, La vie des idées, 2013

L'assistance et la solidarité sont envisagées de manière individuelle et non de manière structurelle. L'Etat est perçu comme trop présent dans la gestion de la pauvreté et comme entretenant une passivité des pauvres. Dans les années 70, les dispositifs d'aide sont organisés de façon micro ; ils visent à réajuster un dysfonctionnement local et ciblé en faisant appel à la responsabilité individuelle, afin de ne pas inciter les pauvres à rester pauvres ou à profiter des aides publiques. Cet effritement de l'aide sociale ne favorise pas la conscience collective des bénéficiaires (AVENEL, 2012).

Ce nouveau paradigme amène un changement important dans les représentations liées à la pauvreté car se développent de nouvelles formes visibles de pauvreté. Une représentation du « privilégié » (DUVOUX, 2009, p.9) se construit en opposition avec le travailleur pauvre qui fait tout ce qu'il peut pour travailler sans avoir droit aux protections sociales du salariat (*op. cit.*, 2009). Ces facteurs ont été un bon terreau pour que se développe le discours de la « trappe à pauvreté (...), ce clivage est devenu un des éléments de structuration du champ social au tournant des années 2000 » (*op. cit.*, 2009, p.10). Ainsi, certains usagers des services sociaux sont soupçonnés de ne pas faire assez d'efforts pour se sortir de cette situation, voir qu'ils « n'ont pas vocation à rester en France »¹². Il y a une réelle remise en cause de « la capacité ou de la volonté des bénéficiaires de s'insérer » (*op. cit.*, 2009, p.11). Ils « sont soumis à une injonction à l'autonomie » (*op. cit.*, 2009, p. 3), cette injonction est le reflet de l'ambivalence qui existe dans la manière de lutter contre la pauvreté : entre protection et responsabilisation des pauvres. (DUVOUX, 2009) Les politiques sociales mises en œuvre ont pour objectif de pallier cette non prise-en-charge par la protection sociale de certaines personnes, sans repenser la protection sociale dans son ensemble.

c. L'insertion sociale : être conforme aux besoins du marché

Plusieurs chercheurs et sociologues ont questionné la problématique de l'insertion comme adaptation à un modèle préexistant qui dépend de l'organisation de travail.

Robert Castel, dans *Les métamorphoses de la question sociale*, rappelle que dès le XIV^{ème} siècle, la société a trouvé des réponses à la pauvreté en transformant l'organisation du travail. Il reprend la fameuse « figure du vagabond », qui vit à la marge de la société féodale, exclu car n'ayant pas de travail. Ainsi, pour contrer ce phénomène de non-emploi et d'errance qui se développe, on met en place le travail forcé. Avec ce regard historique, Robert Castel montre

¹² Comme on a pu l'entendre sur la situation des Roms

bien que très tôt la société s'est construite en fonction de l'organisation du travail. C'est une idée forte qui marque les politiques et leur fonctionnement et qui fait déjà l'objet de la thèse d'Emile Durkheim sur la division du travail (1893). Il y développe notamment l'idée selon laquelle la solidarité reste le socle qui encadre la vie en collectivité, mais une solidarité fonctionnelle et non philosophique, c'est-à-dire opérante dans le cadre d'une organisation de travail. L'analyse d'Emile Durkheim se fait dans un contexte de révolution industrielle et place la question de l'intégration par rapport aux nécessités de production d'un monde en profonde transformation. L'intégration des individus est évaluée au regard du monde du travail et est considérée par rapport à la position que l'on y occupe. Serge Paugam dans *La société française et ses pauvres* s'approprie l'idée d'Emile Durkheim et définit ainsi l'insertion : c'est la place de tous les individus dans la production et dans les rapports sociaux. Les pauvres doivent donc assurer un travail et rentrer en complémentarité dans la production, et l'insertion est considérée comme la participation au système productif : « l'activité productrice est toujours considérée comme le mode d'intégration le plus conforme au fonctionnement de notre système économique et social. » (PAUGAM, 1993, p. 101). Dans cette définition, l'insertion est synonyme d'adaptation et non de libéralisation de l'individu. L'individu est sommé de rentrer sur le marché du travail car c'est la seule configuration sociale envisagée. C'est un axe fort qui va marquer le travail social et l'organisation de la société. L'obligation, à se conformer à un modèle d'organisation de la société liée à la sphère productive va s'inscrire durablement dans les politiques sociales d'insertion. C'est ce que souligne le coordinateur de la mission Squats, en évoquant le travail d'insertion chez MdM :

« Notre boulot ce n'est pas de réinsérer les gens, c'est de leur permettre de s'inscrire ou de se réinscrire dans leur propre trajectoire. Ce n'est pas de trouver un projet dans les 48h mais de vivre avec les autres, ça permet d'échanger et de se resituer, et de constituer un embryon de trajectoire. Mais ce n'est plus la trajectoire de : petit 1 tu dois avoir un appartement, petit 2 tu dois travailler, faut payer tes charges »

A cette étape, on peut se demander quelles autres démarches d'insertion il peut exister, en dehors de celle liées au monde du travail ? Cette vision de l'insertion trace un chemin pour les individus qui ne laisse pas d'autres places, d'autres voies...

Mais d'autres perspectives critiques s'ouvrent et remettent en cause cette vision qui semble bien établie. Serge Paugam exprime des doutes quant aux tenants et aboutissants des politiques sociales, et Bertrand Bergier pose la question de l'insertion par le groupe et la communauté.

Dans *La régulation du pauvre*, publié en 2008, Serge Paugam revient sur ce changement de conception de la solidarité avec une perspective critique. Selon lui, le traitement de la pauvreté est le reflet du niveau de production et de l'activité économique. Ainsi, « le tour de passe-passe consiste alors à faire passer pour de la solidarité, ce qui est, dans la réalité, avant tout une variable d'ajustement économique » (DUVOUX, PAUGAM, 2008, p.96).

Bertrand Bergier¹³ entend montrer qu'il y a d'autres manières d'envisager l'insertion. Il développe un concept innovant qui est celui « d'auteur » sur le sujet de l'affranchissement (BERGIER, 2002, p.171). Il propose de penser l'insertion en envisageant l'individu comme « auteur » et non pas comme « acteur ». Cette proposition permet de mettre en exergue le potentiel créatif et le pouvoir des individus d'initier, d'inventer, de ne pas jouer une partition déjà écrite. Bertrand Bergier explique que « l'individu qui ne participe pas à l'ordre de production, qui ne satisfait pas aux standards sociaux, n'est pas inséré. A raisonner ainsi, nous évacuons la propriété intégrative de groupes qui se démarquent du système social global mais dont les membres 1) possèdent une conscience commune, partageant croyances et pratiques ; 2) sont en interaction les uns avec les autres ; 3) se sentent voués à des buts communs (...) le problème est de savoir comment organiser cette insertion» (*op. cit.*, 2002, p. 172). L'auteur met en avant une insertion qui peut être opérante dans une autre sphère que celle du marché du travail. Il approfondit cette idée en montrant que les dispositifs actuels refusent de prendre en compte la capacité et le pouvoir d'agir en dehors de cette sphère, « tous ces moyens poursuivent une même finalité : permettre à la personne de conquérir une place dans le champ de la conformité. (...) Dès lors, proposer à des personnes de les insérer, c'est leur signifier on ne peut plus clairement qu'elles ne le sont pas, c'est nier la puissance d'appartenance de leur(s) groupe(s), c'est nier les potentialités, les ressources déployées par ces personnes dans le mode d'existence qui est le leur. » (*op. cit.*, 2002, p.172) La réflexion de Bertrand Bergier met en évidence le nécessaire renouvellement du travail social, notamment en s'appuyant sur ce qui est commun à plusieurs personnes, ce qui réunit en groupe, en communauté des d'individus.

¹³ Sociologue, professeur à l'Université catholique d'Angers. BERGIER Bertrand, « Le concept d'auteur dans la problématique de l'affranchissement » in HATEL Vivianne, SOULET Marc-Henry (sous la direction de.) *Faire face et s'en sortir Volume 1 Négociation identitaire et capacité*, Universitaires Fribourg Suisse, coll. Res Socialis, 2002

2. UNE DEMARCHE COMMUNAUTAIRE

L'action communautaire tend à soutenir, à déployer ces potentialités qui existent. Elle s'inscrit dans le collectif et envisage l'autonomie non pas pour un individu mais pour un groupe, une communauté, créant ainsi une dynamique puissante, un levier fort pour le travail social, qui doit se questionner sur la manière de soutenir ces possibilités.

Si nous abordons de manière lexicale le terme d'action communautaire, nous pouvons constater que l'action communautaire est à la croisée de plusieurs concepts : développement social local, *empowerment*. Il existe une arborescence sémantique riche, et il s'agit ici de comprendre ce qui relève de l'action communautaire, sans nécessairement se nommer ainsi. Bien qu'il n'existe pas de définition *stricto sensu* de l'action communautaire, et que je viens de souligner l'indécision de ce terme, mon étude reste attachée, dans cette première partie, à l'action communautaire.

a. L'action communautaire : des origines américaines

On ne peut évoquer l'action communautaire sans parler de deux figures majeures : Saul Alinsky et Paulo Freire. Ces deux « pères » de l'action communautaire illustrent bien que les racines de l'action communautaire sont américaines, provenant plus particulièrement des Etats-Unis. L'histoire étasunienne montre une relation spécifique à l'Etat : un Etat faible et une volonté de ses habitants de construire un nouveau territoire loin des lourdeurs administratives européennes. De plus, le contexte activiste aux Etats-Unis, marqué par les questions raciales et féministes, explique que ces pratiques se soient implantées et institutionnalisées plus fortement et durablement aux Etats-Unis qu'en France (BACQUE, BIEWENER, 2013).

Saul Alinsky (1909-1972) : un praticien précurseur de l'action communautaire

Saul Alinsky est un sociologue américain, spécialisé en criminologie. Ses parents sont des immigrants russes et il grandit dans les quartiers pauvres de Chicago. Son sujet de thèse porte sur les gangs de la ville de Chicago. Pour terrain d'étude il observe les réseaux mafieux, notamment celui d'Al Capone. Tout comme Victor Hugo dans *Les Misérables*, il en vient au constat que c'est la société qui crée les individus délinquants. La société capitaliste, par les inégalités qu'elle crée, pousse les gens à entrer en délinquance. Pour atténuer, cette

délinquance, la criminalisation des auteurs de délits est vaine, il faut travailler sur les structures générant des inégalités : un système capitaliste injuste et inégalitaire. « La thèse d'Alinsky était qu'on ne pouvait pas endiguer la violence qu'en focalisant le conflit, et non en cherchant à l'atténuer » (QUINQUETON, 2012, p.119)¹⁴. Saul Alinsky va mettre en pratique cette théorie en tentant d'organiser, de construire des communautés de personnes pauvres et opprimées pour mener une lutte égalitaire avec les pouvoirs publics et les entreprises privées. Le travail de Saul Alinsky vient en opposition au travail social qui est, selon lui, un « colonialisme social » (BACQUE, BIEWENER, 2013). Pour lui, le travail social tend à imposer aux gens de vivre dans des conditions inacceptables. Les projets publics de réduction de la pauvreté sont des moyens d'acheter la paix sociale en distribuant des allocations ou des appartements.

Les communautés sont perçues, par les pouvoirs publics, comme désorganisées, il y règne au contraire une grande organisation, mais différente de l'organisation majoritaire. L'organisation communautaire (*community organising*) tend à faire reconnaître la voix des citoyens auprès de pouvoirs publics tandis que le travail social tend à rendre la vie des citoyens plus acceptable : accès à la culture, santé, éducation... ce sans volonté de transformer un système capitaliste qui génère des inégalités. Selon Thierry Quinqueton, Saul Alinsky est « un militant social et politique qui entendait peser sur tous les pouvoirs - politiques, mais aussi économiques et culturels - pour transformer l'ordre social, ici et maintenant, dans le sens le plus juste » (QUINQUETON, 2012, p.113). « L'objectif que poursuit Saul Alinsky lorsqu'il organise des communautés défavorisées, c'est de rendre les gens capables de participer effectivement à la démocratie » (*op. cit.*, 2012, p.113), « il se revendique pour sa part comme radical, au sens américain du mot » (*op. cit.*, 2012, p.113) en opposition aux conservateurs et aux démocrates, qui souhaitent maintenir un système de domination.

« L'expérience fondatrice » est celle de Back of the Yards, un quartier pauvre de Chicago dans lequel Saul Alinsky va vivre en immersion. Il s'intègre à la vie de quartiers et observe les échanges, les rapports sociaux. Il va soutenir les habitants à formuler leurs mécontentements, à prendre la parole, à pointer et à définir les problèmes qu'ils rencontrent. Saul Alinsky participe activement à la mise en place d'actions en concertations avec les habitants afin de faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics et du secteur privé (lâcher de rats...).

En l'espace de trois ans, les effets sont visibles : améliorations des conditions de vie, baisse des loyers... Suite à ce succès, il parcourt les Etats-Unis afin de diffuser sa méthode d'action

¹⁴Directeur littéraire des éditions Desclée de Brouwer, responsable du Bureau du livre de l'Ambassade de France à Beyrouth.

et de lutte contre les inégalités sociales. Sa pensée se construit à partir de ce postulat : certaines populations font l'objet d'injustice sociale car elles vivent dans un système de survie qui ne leur permet pas de s'organiser et de lutter ensemble afin d'envisager un changement social, voir un renversement du système capitaliste. Le soutien des *organisers* peut permettre la création d'un pouvoir collectif contestant les rapports de dominations (publics ou privés). Son ouvrage *Rules for Radicals* ne sera publié en France qu'en 1976, il n'est à ce jour plus édité. La pensée de Saul Alinsky va influencer le travail social communautaire étasunien et les mouvements sociaux féministes des années 70.

Paulo Freire (1921-1997) : la théorie de la conscientisation

C'est une des grands pédagogues du XXème siècle et sa pensée continue à être enseignée et pratiquée à travers le monde, dans un contexte actuel d'inégalités.

Selon lui, l'éducation ou la « pédagogie » ne sont pas désintéressées, elles sont l'arme d'une domination ou au contraire d'une libération, voire d'une émancipation. Très jeune, il commence à donner des cours de portugais dans la région du nord-ouest du Brésil (Récife étant sa ville d'origine). Il s'éloigne du mouvement catholique qu'il juge trop rigide et obtient le poste de directeur du Service Social pour l'Industrie (Confédération nationale privée d'industriels). Cette expérience le plonge au cœur d'une culture paysanne et ouvrière, et il développe un fort intérêt pour l'alphabétisation des adultes, observant que l'analphabétisme, loin d'être la priorité du gouvernement, permet à celui-ci d'entretenir sa domination sur le peuple. Il devient le coordinateur d'un vaste plan d'alphabétisation dans la région du Nordeste, qui a un succès retentissant sur la structure même du système démocratique brésilien. Le droit de vote est accordé aux majeurs savant lire et écrire, l'alphabétisation est une voie vers la démocratisation.

Il est contraint, par le coup d'Etat militaire de 1964, de s'exiler. Il séjournera au Chili, où il diffuse et ajuste sa « pédagogie », prenant en compte le contexte des réformes agraires demandées par les paysans chiliens. Il est nommé professeur à l'Université Catholique de Santiago, poste qui va lui permettre d'affiner sa théorie : l'alphabétisation doit aussi permettre de développer une nouvelle analyse critique (la conscientisation) favorisant un rapport de force en vue d'une transformation sociale. Cette expérience enrichit sa réflexion sur l'éducation, qui est pour lui, une démarche à double mouvement : la conscientisation des opprimés et leur émancipation. De plus, il révolutionne la pédagogie, démontrant qu'il n'y a pas un pédagogue détenant les connaissances et un élève ignorant. La connaissance est un pouvoir qui doit être partagé et discuté. Cet échange permet de remettre en cause le

fonctionnement d'un quotidien ou des conditions de vie. Il confère un pouvoir d'agir à chaque individu, par le fait qu'il n'est plus soumis à un savoir dominant, mais qu'il est un auteur libre de penser et d'agir sur son environnement qu'il a pu décrypter. Il déconstruit le rôle de l'éducateur et de sa toute puissance. Bien au contraire, la pédagogie se construit dans la rencontre entre ces deux personnes, entre deux mondes. Elle est dynamique et sans cesse renouvelée par cette co-construction. C'est une révolution dans le domaine de l'éducation, qui va influencer d'autres pédagogues et donner le jour à de nouveaux modes d'interventions sociales, telle l'action communautaire. Paulo Freire entend lutter contre les inégalités en rompant avec le silence et l'invisibilité des personnes exclues ou souffrant d'injustice. Par l'écoute et la prise de parole, les individus deviennent des acteurs de leurs environnements et non plus des spectateurs passifs. Il insiste sur le fait que les individus ne peuvent pas s'émanciper seuls mais par l'appui et le dialogue avec la communauté. Paulo Freire nous pousse à revoir la dimension politique de l'éducation et de l'intervention sociale.

Paulo Freire s'internationalise en occupant un poste à l'université d'Harvard et en travaillant en Afrique notamment. De retour au Brésil, en 1980, il s'associe au Parti de Travailleurs et lance un mouvement d'alphabétisation d'envergure. Il consacra le reste de sa vie à l'écriture de *La pédagogie de l'autonomie* (1996).

Ces deux penseurs et praticiens ont mené des actions différentes : Alinsky a soutenu, souvent de manière radicale, des communautés sur le terrain, Paulo Freire a mis en œuvre des actions pédagogiques afin d'éveiller la conscience critique de ses compatriotes. Ils vont cependant dans le même sens : reconnaissance des droits et reprise d'un certain pouvoir des populations marginalisées. Ils portent un nouveau regard sur la pauvreté et l'exclusion, et invitent à la critique des systèmes de domination, domination qui n'est plus nécessairement économique mais surtout politique. A cette étape, ils ouvrent chacun des pistes, mais aussi des pratiques, pour repenser la démocratie. Leur influence, sur le travail social et ses pratiques, s'est déployée dans les années 60. Face au nombre grandissant de personnes bénéficiaires des services sociaux aux Etats-Unis, une nouvelle approche de prise en charge se dessine face au système en place, gestionnaire et bureaucratique (BACQUE, BIEWENER, 2013). Les travailleurs sociaux cherchent à concevoir une autre représentation que celle des bénéficiaires assistés et incapables d'agir seuls, en misant sur leur capacité à agir pour transformer une situation sociale, économique ou politique, individuelle ou collective. On voit l'émergence internationale d'une réflexion sur des nouvelles formes de travail social, moins individuelles et normatives. Il s'agit de construire des projets de lutte contre la pauvreté avec les personnes concernées : c'est le début du travail social communautaire qui tend à faire reconnaître la voix

des citoyens auprès des pouvoirs publics. La communauté (le quartier, une branche professionnelle...) étant vue « comme un lieu de partage du pouvoir et de la gestion sociale » (BACQUE, BIEWENER, 2013). Ce contexte de revendication de la société civile aux Etats-Unis marque aussi le début d'un changement de regard, de posture, et de tentatives de nouvelles pratiques du travail social qui vont se propager en Europe et en France, plus précisément. Néanmoins, l'action communautaire a du mal à trouver sa place en France, nous allons détailler les raisons de ces réticences, liées à un contexte hexagonal spécifique.

b. Une arrivée plus tardive en France

La réflexion en France sur l'action communautaire s'inspire de source américaine. Elle ne s'inscrit pas dans le même contexte et son imprégnation n'aura pas la même force. En effet, « la communauté » n'a pas le même sens des deux côtés de l'océan. Néanmoins, nous le verrons, il y a des expériences que l'on peut rattacher à cette démarche.

Concept de communauté, un concept effacé en France

Claude Jacquier¹⁵ cite Jean-François Médard¹⁶ afin de donner une définition de la communauté. Elle est «...à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie» (JACQUIER, 2011, p.39). La communauté est ainsi composé d'espace et d'échanges, de social ; de « géo-social » comme le conceptualise Michel Parazelli¹⁷. Il est intéressant de prendre en compte l'espace dans la définition de la communauté car nous le verrons, l'espace public notamment, joue un grand rôle dans la constitution et le maintien d'une communauté. Pour Claude Jacquier, une communauté c'est « une sorte d'écosystème construit et organisé par le jeu de ces trois éléments constitutifs de base (lieux, gens, institutions) en équilibre instable plus ou moins bien régulés. » (JACQUIER, 2011, p.46). C'est donc une mise en rapport de trois éléments fondamentaux où

¹⁵ Président du Conseil scientifique du Séminaire de Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (SPISC).

¹⁶ MÉDARD Jean-François, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques, Armand Colin, 1969 in JACQUIER Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté », *Vie sociale* 2011/2 (N° 2)

¹⁷ Professeur dans une école de travail social, directeur de la revue *Nouvelles pratiques sociales*

chacun à sa partition à jouer, celle de l'Etat semble prépondérante mais est remise en cause par la force et la dynamique de la communauté.

Ainsi, la notion de communauté invite à réfléchir sur la dynamique dans laquelle nos sociétés s'inscrivent et la place de l'Etat dans cet « écosystème ».

Dans le premier chapitre de son ouvrage, *Faire société*, Jacques Donzelot illustre la difficulté de concevoir en France cette notion controversée. Pour illustrer son propos, il fait le parallèle avec les Etats- Unis, en rattachant cette conception étasunienne du territoire à son histoire, à son peuplement par des personnes qui fuyaient « les régimes autoritaires de la vieille Europe » (DONZELOT, 2003, p.147). « Le fameux *melting pot* américain ne vise pas les communautés en tant que telles. Il ajoute une dimension commune sans annuler la dimension d'origine » (*op. cit.*, 2003, p.147). A contrario, la France fonctionne sur « une principe de dissolution des communautés » (*op. cit.*, 2003, p.147), « la souveraineté réside dans la nation » (*op. cit.*, p.147) et « l'intégration française (...) produit l'appartenance à la nation par l'érosion des caractéristiques d'origine » (*op. cit.*, 2003, p.148). Il y a une volonté d'une nation homogène et la formation de l'Etat français s'est faite par l'effacement de spécificités régionales. L'Etat vient en soutien de chacun de ses membres car « ils ont perdu leurs distinctions d'origine » (*op. cit.*, 2003, p.148). La France est une nation qui se veut « homogène » (*op. cit.*, 2003, p.148) et qui s'est formée autour d'un Etat fort et centralisé, en gommant, si besoin, les particularismes et les langues spécifiques.

Un Etat tout-puissant

Claude Jacquier fait un retour historique sur la loi Le Chapelier de 1791, afin de comprendre la prédominance de l'Etat en France et l'effacement de la société civile. « Il n'y a plus de corporations dans l'État ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation (...) les individus doivent suivre et obéir à la puissance publique seule apte à réguler les intérêts personnels et à valoriser l'intérêt général » (JACQUIER, 2011, p. 43). Le concept de communauté est peu reconnu car il est perçu comme une entrave à l'organisation économique et sociale de la France, voire même comme une menace potentielle. « L'action revendicative a longtemps été considérée comme un moyen illégitime d'expression, comme un court-circuit des canaux traditionnels de la représentation des intérêts » (FILLIEULE, PECHU, 1993, p.11). La communauté est aussi peu acceptée par la nation française car les décisions doivent être prises ensemble par le biais de la représentativité (*op. cit.*, 1993). Cette empreinte a marqué avec force les politiques

sociales. Comme nous le dit Claude Jacquier, l'Etat est garant de l'intérêt général et il a en charge la réduction de la pauvreté et des inégalités. Cette omniprésence de l'Etat s'explique aussi par le fait qu'avant la révolution française, les Hommes vivaient dans un système de valeurs qui avait comme référence Dieu, un roi, un seigneur. L'instance politique (l'Etat) prend le relai afin d'assurer cette nouvelle référence sur l'espace public (alors que les références antérieures s'instituaient dans l'espace privé) afin de rendre tous les hommes égaux (LAVILLE, 2010). « (L'appartenance) devient un choix parce que la modernité rend surtout possibles des solidarités construites, c'est-à-dire l'affirmation de biens communs à travers lesquels des sujets individualisés s'engagent réciproquement » (LAVILLE, 2007, p.289).¹⁸ Bien que tardive en France, l'action communautaire se construit dans des expériences diverses.

Les *settlement houses*, prémices de l'action communautaire en France ?

L'expérience des *settlement houses* se développe en Angleterre et se diffuse ensuite en France. Nous l'avons vu précédemment, les origines de l'action communautaire remontent au XVIIIème siècle et à l'émergence de l'individu autonome, en tant qu'acteur et non plus comme sujet passif. Néanmoins, de nombreux chercheurs retracent l'histoire de l'action communautaire, dans sa mise en œuvre pratique, à partir du XIXème siècle (1880-1920) avec la création et l'élaboration de *settlement houses* ou résidences sociales (BOUQUET, WARD, 2012. POYRAZ¹⁹, 2005). Elles apparaissent avec l'émergence d'une pauvreté liée au développement de la société industrielle, leur but étant la prise en charge des familles oubliées par cette révolution. Ces *settlement houses* sont nées pour la plupart à l'initiative de femmes militantes issues des milieux bourgeois chrétiens, dans les pays anglo-saxons. Installées dans des quartiers populaires, ces maisons proposent des activités éducatives et s'inscrivent clairement dans une visée de lutte sociale. Ces résidences sociales s'inscrivent dans un discours de refus de la charité qui stigmatise les pauvres. Elles inaugurent une forme d'intervention qui va se développer durablement en France : les centres sociaux.

Cependant, cette lecture des origines de l'action communautaire peut être discutée. En effet, les *settlement houses* peuvent être vues comme des lieux d'apprentissage d'une norme préexistante. De plus, ces structures ne relèvent pas de l'initiative des populations locales mais de celle de personnes extérieures. Dans le deuxième chapitre, de *Faire société*, « Le

¹⁸ LAVILLE Jean-Louis « Sociologie économique et théorie de la reconnaissance » in CAILLE Alain (sous la direction de.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La découverte, 2007

¹⁹ Sociologue, chercheur au Groupe d'Etude pour l'Europe de la culture et de la solidarité à l'Université de Paris 5

développement social urbain », Jacques Donzelot critique cette interprétation historique des *settlement houses* comme lieu de revendication. Il évoque un contrôle social et une normativité véhiculée par les *settlement houses* qui ont connu un vif succès en France et en Angleterre. Ces structures favorisent « l'encadrement de la vie familiale des classes populaires, ce qui lui a valu *in fine* (...) de relever des caisses d'allocations familiales pour la gestion et l'agrément » (DONZELOT, 2003, p.217).

Les centres sociaux : une réponse politique de proximité

Dans la continuité des *settlement houses*, les prémices de l'action communautaire sont souvent explicitées par la création et l'histoire des centres sociaux. En France, à la fin du XIX^{ème} siècle, se développent des centres sociaux, qui diffusent des valeurs de solidarité et de convivialité (POYRAZ, 2005). L'action des centres sociaux est singulière car ils interviennent sur le lieu de vie des personnes concernées par cette question sociale, en développant une « action de proximité » (*op. cit.*, 2005, p.19). Les lieux de résidence sont des espaces où se développe l'économie domestique, c'est-à-dire des réponses aux besoins de tous les membres du foyer (nourriture, divertissement, échanges économiques...). Selon Robert Durand²⁰, ces « espaces de proximité » ont pour effet de rendre accessibles, aux personnes en situation de vulnérabilité, la gestion de l'économie quotidienne. Les familles peuvent occuper ces espaces de proximité qui sont à leur portée, « c'est là que se maîtrise collectivement l'action, c'est là que les inorganisés peuvent accéder à l'organisation » (DURAND, 2005, p.20). C'est pour ces raisons que les centres sociaux se sont implantés sur les lieux de vie des populations vulnérables, car ils permettent d'avoir accès à ces espaces. Il semble judicieux d'être proche d'une communauté de manière spatiale, de vivre une sorte « d'immersion » pour comprendre le mode de vie, les enjeux et problématiques liés à la gestion de la vie quotidienne.

Suite à la première guerre mondiale, un regroupement en fédération des centres sociaux s'opère en France. Mais le but n'est pas atteint, Robert Durand parle d'un « rendez-vous raté avec le monde ouvrier ». Il l'explique par le fait que les ouvriers, au XIX^{ème} siècle, ont engagé des luttes au sein des usines et non pas sur leurs lieux de vie, alors que les centres

²⁰ Historien, auteur d'*Histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté*, 1996. DURAND Robert, « Espace de proximité et résolution de la question sociale : l'expérience des centres sociaux » in POYRAZ Mustafa (sous la direction de), *Les interventions sociales de proximité*, Paris, L'Harmattan, coll. Le Travail du Social, 2005

sociaux ont basé leur action sur les lieux de vie des ouvriers. D'autre part, les centres sociaux proposent des activités qui ne représentent pas la culture de la classe ouvrière (bal, musette...). Selon Robert Durand, ils se sont voulu « pacificateurs » (*op. cit.*, 2005, p.23), en occultant le conflit qui devait se faire sur les lieux de proximité mais aussi à l'usine et sur tous les espaces de la vie en société. Le bénéfice de la proximité a eu un revers, dans la mesure où les centres sociaux ne sont pas « délocalisés » dans les lieux où existent tensions, divergences et conflits sociaux et politiques. A la libération, les centres sociaux sont confrontés à de nouvelles problématiques liées à une transformation du paysage socio-urbain : baby-boom, construction des cités de transit... Les centres sociaux vont permettre aux habitants de « socialiser leurs attentes et leurs désirs, à les traduire en projets collectifs menés jusqu'à leur terme en négociant et en gérant les moyens nécessaires » (*op. cit.*, 2005 p. 27). Les centres sociaux vont donc jouer un rôle dans les différents champs de la vie sociale (logement, santé, éducation...).

L'associationnisme, les prémices de l'action communautaire

Ainsi, les *settlement houses* et les centres sociaux seraient-ils les aïeux de l'action communautaire ? Sans doute, car ils ont porté avec eux des pratiques d'actions collectives et de mise en commun de problématiques. Toutefois, il semble pertinent d'évoquer l'associationnisme solidaire de la première partie du XIXème lorsqu'on étudie l'histoire et les origines de l'action communautaire en France.

L'associationnisme solidaire fait référence au regroupement d'ouvriers qui tentent de lutter ensemble contre les effets violents de la concurrence et l'absence de régulation du marché. Cela se traduit tout d'abord par un phénomène de corporation (regroupements liés aux corps de métiers) (LAVILLE, 2000). L'associationnisme ouvrier a permis un rassemblement plus large dans la population et une lutte collective contre la misère croissante. Bien que la forme corporatiste soit toujours ancrée, l'associationnisme dépasse ces regroupements car il se fonde sur la libre-adhésion. Pour autant, l'associationnisme ouvrier prône ce principe fort : chaque action menée par l'homme n'est pas inscrite dans la recherche de son propre intérêt, mais dans l'intérêt d'une communauté (LAVILLE, 2000). Bien que très variées, ces associations ont pour spécificité d'agir de manière collective et sur la base de l'égalité des membres. Le principe économique s'érige au cœur des associations avec l'idée que l'économie ne se réduit pas au marché, ou à l'échange entre offre et demande ; l'économie peut se définir par d'autres aspects : la redistribution, la réciprocité et l'administration économique (LAVILLE, 2000). Par ailleurs, l'économie ne relève pas uniquement du privé mais implique une dimension

publique. Les actions des associations permettent l'accès à l'espace public, ce qui rend visible leur contestation augurant les transformations sociales à venir.

Sans évoquer directement l'associationnisme solidaire, Gérard Noiriel dans *Les ouvriers dans la société française*, montre bien que de la Restauration au Second Empire, le but principal des individus est de lutter contre l'insécurité et la précarité des revenus. En effet, le capitalisme rémunère uniquement la force de travail et il n'existe pas de revenu minimum ou de prise en compte de la réalité familiale. Les travailleurs doivent donc s'organiser pour compléter leur revenu par l'économie domestique, palliant ainsi leurs faibles ressources. A cette époque, le réseau social est très important et il existe une certaine solidarité, construite autour d'activités (fêtes ou carnivals...). L'intégration sociale permet en cas de coups durs de retrouver des revenus ou de demander du travail à ses pairs. Un système parallèle se met en place (vol de matière première, glanage...) qui profite à la communauté grâce à des procédés d'échange et de redistribution. En zone urbaine, la notion de quartier joue un rôle crucial dans la construction d'une identité collective territorialisée. Les répressions meurtrières participent à cette identité liée au territoire (par exemple, le faubourg St Antoine) et malgré la volonté de changer de modèle et l'interdiction du corporatisme, une catégorie, un groupe autonome (souvent en fonction de l'activité professionnelle) parvient à se créer. Il défend le savoir-faire traditionnel ancestral et la dignité du monde ouvrier. Tout en réclamant leurs droits, les ouvriers sont à la recherche de meilleures conditions de vie.

c. Une action communautaire, définie ou indéfinie ?

L'action communautaire est un prolongement actualisé de l'associationnisme. Il existe un champ lexical étendu et diverses pratiques liées à l'action communautaire : le développement social local, les interventions sociales d'intérêt collectif...Je restreins le champ d'étude à l'action communautaire liée au champ de l'insertion sociale. Nous l'avons vu, l'action communautaire fait appel à de nombreux apports théoriques, elle est à la croisée de nombreux concepts. Il s'agit ici de donner une définition dynamique, par l'éclairage d'acteurs de l'action communautaire, qui nous servira de cadre de référence.

Une action communautaire s'initie par les acteurs concernés par une injustice ou une inégalité sociale, et vise à résoudre un problème commun. La réponse apportée par la communauté est ainsi plus ajustée, adaptée car elle émane directement des personnes concernées. Il s'agit de légitimer et de valoriser les capacités, le pouvoir d'agir, tant sur sa propre trajectoire que pour

l'intérêt commun. L'action communautaire tend à faciliter le faire pour soi avec les autres, tout en contribuant à améliorer son devenir, on améliore le devenir de la communauté. La libre adhésion est un principe essentiel, personne n'est forcé à participer. Dans cette optique, elle se base sur une démarche citoyenne et égalitaire qui permet une reprise en main du jeu démocratique. L'identification des besoins et la planification d'actions sont déterminées par les acteurs. Elles doivent être l'objet de concertation, de prises de décisions partagées afin d'éviter que l'action soit menée à des fins d'intérêt personnel.

L'action communautaire a pour objectif une transformation sociale opérante sur les structures de la société. Ainsi, elle élargit son champ d'action, afin que la réponse apportée au problème rencontré soit globale. La prise en main par les acteurs des conséquences de l'inégalité amène à agir et à définir de nouveaux cadres dans le domaine de l'économie, du développement social, culturel... L'action communautaire tend à faire reconnaître les droits de personnes ou de groupes stigmatisés, voir exclus. Elle exprime la volonté de la communauté et la revendication de leurs droits, dans une recherche d'une plus grande solidarité et de justice sociale.

A partir de cette définition que je propose, je vais détailler une analyse selon quatre critères retenus.

1. L'action communautaire doit être à l'initiative de personnes formant une communauté, et vise à trouver une solution collective à une problématique commune

La résolution des problèmes communs par les acteurs concernés est centrale dans la définition de l'action communautaire. C'est le prérequis de toute action communautaire, et cette définition montre à quel point l'initiative appartient aux acteurs. On est ici au cœur du renversement de toute une méthode d'intervention sociale puisque la dynamique *bottom up* opère, l'action part du terrain et produit des réponses adaptées aux besoins. La co-construction de la mission Squats de MdM met en lumière cette dynamique. Elle se construit suite à la mission rave et à la réglementation plus stricte des rassemblements techno. C'est un prolongement de la mission précédente dans un autre espace, celui des squats, « *on se retrouvait avec les mêmes préoccupations de santé globale avec des personnes actrices* ».

C'est ainsi que le coordinateur résume la création de la mission :

« On a co-construit ce programme avec les personnes dès le début, c'est-à-dire que l'on n'est pas arrivés avec nos projections de santé sur un territoire et une population cible. On a rencontré des gens, on a pris le temps, de se connaître et puis d'apprendre qui on était en dehors de nos étiquettes : éducateur spécialisé,

médecin, infirmier, c'était d'abord une rencontre entre des êtres humains qui se posaient les mêmes questions sur un même territoire ».

Dans la même perspective, l'association DAL a pour point de départ la mobilisation de citoyens et de professionnels, dans un quartier du XXème arrondissement de Paris, suite à l'incendie d'un hôtel où vivaient plusieurs familles. Voici comment le porte-parole de l'association évoque la volonté de création d'une association des familles :

« Les mal-logés de la place de la Réunion, nous avaient demandé de créer une association. Quand je dis-nous, c'est les délégués, les militants les soutiens, il y avait une discussion. L'idée c'était de créer une association déclarée, histoire de pouvoir négocier avec les mal-logés, de satisfaire les revendications des mal-logés, obtenir des victoires, comme la première que l'on obtient place de la République, et d'autres part d'obtenir des avancées législatives. »

Ces exemples illustrent bien que l'action communautaire est une expérience de la capacité des individus à se mobiliser et à agir par eux-mêmes. C'est un levier puissant car elle met en mouvement la prise de conscience qui contient en germe la revendication, la résistance, tout en ouvrant des perspectives d'action.

« Pauvres, appauvris et enrichis composent la nouvelle trilogie de la société (...) le problème est de faire société pour enrayer une logique de séparation » (DONZELOT, 2003, p.14), comme le soutient Jacques Donzelot, l'action communautaire tend à rendre communs les problèmes rencontrés par des individus afin qu'ils y répondent ensemble et non pas seuls. C'est ce que déplore Elisabeth Dugué (éducatrice spécialisée) sur l'accompagnement des mineurs isolés, « de même, pour accompagner au mieux leurs parcours, ce qui fait défaut actuellement, ce n'est pas tant une connaissance de leurs trajectoires et attentes individuelles que la construction de dispositifs d'orientations et structures d'accueil prenant en compte ce qui les réunit. » (DUGUE, 2012, p. 174).

La participation des acteurs pose la question de l'expertise d'usage, des connaissances liées au terrain, au vécu. Elle permet un regard croisé, un partage de la connaissance qui n'est alors plus détenue par des experts vivant en dehors de la communauté. Les individus concernés par une problématique sont davantage compétents pour repérer des dysfonctionnements et être source de proposition. (MAHEY, 2009)²¹ C'est ce qu'affirme le coordinateur de la mission Squats, les actions sont pensées en lien avec l'expérience et l'évaluation des squatters :

²¹ MAYEY Pierre, chapitre 4, « La participation pour agir contre la crise sociale, politique et économique » in BOUQUET Brigitte, DRAPERI Jean-François, JAEGER Marcel, *Penser la participation en économie sociale et action sociale*. Paris, Dunod, 2009

« C'est devenus des partenaires. (...) Nous même parfois avons été en carence de réponses mais en réfléchissant avec eux, on improvisait, on expérimentait des réponses. Et souvent, en termes d'hébergements, ils avaient des réponses qu'on ne pouvait pas avoir, eux ils avaient la capacité d'accueillir les gens. »

La participation est un processus qui permet de pointer la défaillance d'un dispositif public par les personnes qui le sollicitent, de formuler des propositions, des solutions et d'être acteur de ce processus.

2. Les actions menées se font en concertation, et par la participation de la communauté, dans le cadre de pratiques démocratiques

La participation pose la question de la place des individus dans la prise de décisions, notamment celles qui les concernent directement. La participation est « ce qui fait abolir la distance entre société civile et société politique » (BOUQUET, 2009, p.171)²². Une société qui fait participer ses citoyens engendre un changement de règles, la définition de nouveaux cadres. Annie Fontaine décrit, dans un numéro du Sociographe, ce processus : « en plus de contribuer à l'appropriation de pouvoir des personnes sur leur propre vie, l'espace de participation et de réciprocité ouvert par cette reconnaissance de l'autonomie des acteurs rend possible l'accroissement de leur participation à la négociation des modalités du vivre-ensemble dans la société. » (FONTAINE, 2013, p.208). La mission Squats inscrit ses pratiques dans la même démarche, elle s'appuie sur l'organisation et les valeurs des squatters pour ajuster leur mode d'intervention : « *c'est à la demande des squatters qu'on venait, on ne s'est jamais pointés en hélicoptère pour sauver la veuve et l'orphelin, c'était que sur invitation. Ca respectait la philosophie du projet et celle des squatters qui sont dans une semi clandestinité ou illégalité* ».

Il ne faut néanmoins pas faire preuve d'irénisme, les auteurs de *Penser la participation en économie sociale et action sociale* ainsi qu'Annie Fontaine nous mettent en garde. Brigitte Bouquet affirme que la question de la participation est sensible car elle questionne une nouvelle forme de citoyenneté, et qu'il existe un risque d'une participation consensuelle et normative. Elle émet aussi une réserve en soulignant le risque lié à la participation, celui de « la responsabilisation du bénéficiaire » (BOUQUET, 2009). La pauvreté, les inégalités relèvent de la responsabilité de ceux qui les vivent, cette idée est présente dans la pensée néo-

²² BOUQUET Brigitte, chapitre 11 « La participation, une visée du travail social » in BOUQUET Brigitte, DRAPERI Jean-François, JAEGER Marcel, *Penser la participation en économie sociale et action sociale*. Paris, Dunod, 2009

libérale, la participation des citoyens n'implique pas de changement structurel mais une participation à une norme dominante. La participation peut seulement permettre aux individus de devenir acteur de l'économie de marché mais non pas auteur d'une transformation sociale. De même, Annie Fontaine met en exergue le risque lié à la responsabilisation des acteurs : si l'Etat ou les collectivités décident que la résolution des problèmes est du seul ressort des acteurs, il s'ensuit logiquement un désengagement, l'Etat peut se défaire de ses responsabilités d'assistance, dans la mesure où les actions communautaires répondent aux difficultés socio-économiques. Jacques Donzelot évoque aussi la question de la participation en ajoutant un élément de réponse supplémentaire. Pour lui, la participation est le fait de prendre part aux décisions mais également de comprendre dans quel système cette décision se prend. Il s'agit de faire partie de l'espace décisionnel en étant capable de l'influencer. La participation implique « l'accès au processus de décision et le savoir-faire pour influencer ce processus. Il faut donc prendre place à la table et pouvoir se faire entendre mais aussi, et d'abord, savoir comment intervenir de manière à influencer véritablement les décisions » (DONZELOT, 2013, p.184). Ce processus permet d'impliquer les « sans » à des instances décisionnaires collectives et de ne plus traiter les problèmes rencontrés de manière individuelle. Brigitte Bouquet fait référence aux travaux de Margot Breton²³, sur l'*empowerment*. Elle le définit comme étant le fait de donner aux « sans voix » des moyens pour se faire entendre et agir sur les décisions politiques. Il s'agit de sortir des logiques institutionnelles et d'affirmer les logiques des usagers. (BOUQUET, 2009) La participation des « sans » permet d'avoir une meilleure compréhension de la société.

L'action communautaire s'inscrit dans un fonctionnement démocratique ; elle se base sur la libre adhésion. Comme le soulignent le secrétaire du DAL, « *aux assemblées, on leur dit ce que l'on a fait et on leur donne un calendrier, s'ils veulent s'investir, ils viennent.* » et le porte-parole, « *les militants c'est soit des mal-logés relogés, ou des mal-logés ou des personnes quoi ont envie de filer un coup de main et qui ont envie de s'engager.* ». L'action communautaire se base aussi sur l'égalité entre ses membres. C'est ce qu'explique le secrétaire du DAL, il n'y a pas de suprématie d'un membre sur l'autre « *il y a un immeuble qui a été réquisitionné par un préfet (...) c'était surtout des familles. On ne leur a pas dit ce qu'il fallait faire, elles s'organisaient.* ». Jean-Louis Laville développe l'idée que la retranscription des notions d'égalité et de liberté par la libre association des citoyens favorise l'augmentation des activités économiques et donne à voir de nouvelles formes de solidarités.

²³ « Partenariat et travail communautaire », Revue Informations sociales, n°83, 2000, CNAF

C'est ce que confirme le coordinateur de MdM, en évoquant l'inégalité de position entre les membres qui mène souvent à une impasse relationnelle : « *Notre but à nous, ce n'est pas de sauver les gens, de les soigner. C'est l'acceptation de l'autre, (...). Ça te repositionne de manière très surplombante, hégémonique, j'arrive je vais te sauver toi, malgré toi, t'inquiète je sais ce qu'il faut que tu fasses, et ça c'est voué à l'échec, pour toi qui intervient, pour toi qui devrait en bénéficier* ». On voit ici que la capacité à s'engager est constitutive de l'action communautaire et que la libre adhésion est un creuset dans lequel se développe le potentiel créatif et imaginaire de la société. « La solidarité comme principe de démocratisation de la société (...) prend forme par des regroupements volontaires supposant une égalité de droits pour ceux qui s'y engagent (...). Par ailleurs, l'action commune, parce qu'elle est basée sur l'égalité entre les membres, leur donne la capacité de se faire entendre et d'agir en vue d'un changement institutionnel » (LAVILLE, 2007, p.289/ 292). Jean- Louis Laville redonne à voir des concepts essentiels de la démocratie, mais cette fois dans d'autres systèmes, dans l'espace public par exemple, dans les regroupements de la vie citoyenne qui reprennent *part à...* et non plus seulement dans l'espace politique. Les notions de solidarité et d'égalité sont investies par les personnes renforçant ainsi l'engagement et le pérennisant.

3. L'action communautaire a pour but l'affirmation des droits des individus et de la communauté

L'action communautaire permet d'agir pour soi avec les autres. Jacques Donzelot le confirme, « la participation, pour être crédible, suppose un travail sur soi autant qu'un travail avec les autres, une volonté de maîtriser le cours de sa vie, d'exercer une emprise sur lui, de prendre littéralement le pouvoir sur soi-même (...), en même temps qu'une capacité d'agir avec les autres, de se servir du collectif pour atteindre ses objectifs auxquels on ne peut pas prétendre quand on est seul » (DONZELOT, 2003, p.184). Il y a donc un double mouvement : « chacun devient partie prenante de son destin individuel et de celui de la communauté dans la ville » (*op. cit.*, 2003, p.184). Ici apparaît de manière significative, le travail sur soi, sur sa trajectoire, et dans un même mouvement sa mise en rapport avec le « faire ensemble », avec l'idée d'un ouvrage collectif. C'est un élément essentiel du travail communautaire, cette dynamique entre individualité et collectif. « C'est à augmenter ses chances que s'emploie l'action collective, non à les noyer dans une entité commune qui aurait prééminence sur lui à un titre quelconque » (*op. cit.*, 2003, p.185). La communauté n'étouffe pas l'individu et son intérêt, elle sert de soutien, de base à son émancipation. L'expérience et l'action communes constituent un capital social, c'est-à-dire « un ensemble de ressources actuelles ou potentielles

qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-reconnaissances » (BAZIN, RULLAC, 2012, p.45). Les membres peuvent se saisir d'une relation, d'une expérience, d'une compétence spécifique, qui sont autant de ressources, non financières mais agissant pour la personne comme une forme d'assurance.

La communauté agit parfois comme tremplin, Jacques Donzelot met en lumière cette idée qui renvoie à une certaine dynamique. Il précise que pour comprendre l'action communautaire, il faut avoir à l'esprit que ce n'est pas un « développement de la communauté pour elle-même, enfermant l'individu dans sa logique (...) mais qu'il constitue un appui pour la réussite individuelle, y compris en facilitant la sortie de la communauté » (DONZELOT, 2003, p.184). La communauté n'est pas un huis clos, ni une entité isolée, elle se construit et se meut dans un espace pluri-acteurs, pluri-systémique, elle ne retient pas ses acteurs et pousse leur émancipation jusqu'à l'affranchissement de la communauté.

4. L'action communautaire s'oriente vers le changement, la transformation d'une réalité sociale globale

L'action communautaire cherche à développer une utilité sociale collective et, plus que cela, elle devient un projet de société capable d'agir sur les causes structurelles. C'est donc franchir une étape supplémentaire sur l'échelle des potentialités de l'action communautaire puisqu'elle agit comme une force d'influence sur les orientations et les dispositifs de lutte existants contre les inégalités. « L'action communautaire est une pratique qui doit d'abord être un outil de changement social pour ceux et celles qui souhaitent lutter contre le modèle individualiste de représentation et de comportement qu'impose le capitalisme, se tournant plutôt vers une logique collective de recherche du bien commun. Nous misons donc sur la capacité des communautés à prendre en main leur développement social, culturel, économique et politique dans une perspective où la richesse collective est orientée vers des activités socialement utiles à faible impact écologique. » (LAVOIE, PANET, 2014, p.12) On voit ici clairement que le spectre de l'influence de l'action communautaire s'étend à des domaines prédominants comme la culture, l'économie et le politique. La prise en main s'apparente à une possible prise de pouvoir sur les instances de décision et de répartition des richesses. Cette influence est illustrée par le coordinateur de la mission Squats : «*C'est gens-là, (les squatters) ils interpellent aussi notre société en leur disant vous avez des locaux vacants, vous avez des politiques sociales d'habitat qui ne sont pas adaptées au problème aujourd'hui* ». Cette idée met au centre la place et l'action des citoyens, des individus qui composent une société. C'est

ce que confirme Jean-Louis Laville, « l'engagement citoyen révèle les angles morts de l'économie (...), des zones rendues invisibles par la naturalisation du marché ». (LAVILLE, 1999, p.138). Ces initiatives citoyennes montrent bien qu'une régulation de l'économie et du lien social est possible par un effet de *bottom up*. Il ne s'agit pas de venir remplacer la puissance étatique mais de penser et d'inscrire ses actions « dans un réencastrement de l'économie dans un projet d'intégration sociale et culturelle » (*op. cit.*, 1999, p.139). Grâce à des actions collectives, il est possible d' « instaurer des régulations internationales et locales, complétant les régulations nationales ou suppléant à leurs manques » (*op. cit.*, 1999, p.139), c'est ce qu'exprime le coordinateur de la mission Squats, « *le déficit des dispositifs institutionnel est compensé par le bénéfice des squatters, c'est un autre circuit, c'est comment s'en sortir autrement* ». Il y a d'autres formes d'actions que celles proposées par les institutions, qui donnent à voir des innovations d'associations, de réunions d'habitants, qui veulent changer une situation économique, politique ou sociale.

Les initiatives citoyennes permettent de révéler des pans entiers et de sortir de l'économie de marché pour aller vers une économie solidaire, créatrice de liens et d'échanges. Ces « angles morts » recèlent une richesse et un potentiel de développement humain, et contiennent en germe une économie insoupçonnée jusqu'alors. C'est ce que confirme le coordinateur de MdM, quand il évoque la démarche des squatters : « *c'est comment avancer et comment faire avec l'environnement qui nous entoure, l'environnement politique, administratif, social, local, c'est comment on peut exploiter ces environnement-là, qu'est-ce que ça peut produire qui soit plus efficace et moins couteux.* »

Autre effet important de l'action communautaire, elle opère un geste profond de modification sur la structure des inégalités et vers un changement des modèles institutionnels, comme le confirme le porte-parole du DAL, « *donc nous ce qu'on a fait en 25 ans, on a obtenu des avancées législatives, qui ont permis de notamment de créer le DALO, d'exercer une pression sur les acteurs politiques et de les obliger à ne pas délaissier la question du logement.* »

L'innovation constituée par ces initiatives se trouve aussi dans le fait qu'elles ne cherchent pas à trouver un remplacement au salariat. La recherche de la protection sociale, conférée par le salariat stable, guide les initiatives et les actions, mais cette fois à travers l'engagement volontaire de citoyens et non plus via le système de salariat établi. (LAVILLE, 1999)

L'action communautaire est une réponse, qui s'impose d'elle-même, pour compenser les systèmes classiques de protection sociale et de rémunération. On voit déjà ici l'écart que constitue l'action communautaire par rapport à la norme et aux principes. Inventer son propre moyen de subvenir à ses besoins n'est pas une innovation en soi, l'innovation réside dans le

fait que cette recherche est constituée par l'engagement collectif. L'action communautaire agit dans le but de développer une autre forme de vivre-ensemble que celui proposée par l'Etat et par les systèmes établis, elle tend à sortir les personnes vulnérables de la tutelle de l'Etat, qui peut être paralysante, et de manière induite libère de l'assujettissement à l'assistance. Jacques Donzelot n'hésite pas à parler de prise de pouvoir pour désigner ce type d'initiatives solidaires, qui sont autant de déterminations en vue de la maîtrise d'un devenir commun : « prendre du pouvoir, donc sortir de la dépendance envers l'aide. (...) Comme une alternative à l'aide » (DONZELOT, 2003, p.193). « Le développement communautaire commence lorsque (...) une association prend l'initiative d'appeler les autres à constituer avec elle une coalition, pour lutter contre le déclin qui menace leur espace commun. » (*op. cit.*, 2003 p.213). Le terme de coalition employé ici montre à quel point l'action communautaire est une force opérante capable de renverser les idées et les procédures installées. La puissance du levier constituée par l'action communautaire s'exerce dans un mouvement de fond capable d'agir sur plusieurs cadres et fondations de l'action et des politiques sociales.

II. PRATIQUES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

C'est à partir de mon contact avec l'association Amelior, que sont nés ma curiosité, mon intérêt pour l'action communautaire, puis que s'est construit peu à peu un projet de recherche et de questionnement professionnel. Dans cette partie, je rends compte des faits observés pendant onze mois de stage. Dans un premier temps, il sera question de comprendre qui sont les personnes que l'on nomme « biffins ». Je montrerai que ce métier n'est pas récent mais qu'il s'inscrit dans l'histoire des déchets et donc dans notre quotidien. Afin de comprendre quelle réalité sociale se cache derrière ce groupe professionnel, il m'a semblé juste et logique de faire parler les acteurs. Ces témoignages permettent de répondre à cette question : en quoi les biffins représentent une communauté ? A partir de cette hypothèse, il s'agit d'analyser et d'établir si l'action des biffins relève d'une action communautaire. On peut démontrer que cette activité commune permet à ces personnes d'agir sur leur trajectoire, de trouver leur(s) place(s). Nous nous trouvons, dans cette partie, au cœur de l'enjeu de l'action communautaire à travers le projet d'Amelior, et nous nous interrogeons sur la capacité de cette association à innover en termes de lutte contre les inégalités.

1. QUI SONT LES BIFFINS ?

« J'ai pétri de la boue et j'en ai fait de l'or »
Bribes, *Les Fleurs du Mal*, Charles Baudelaire, 1965

a. Histoire du métier des biffins

Qui sont les biffins ? Quelle est l'histoire de ce métier ? L'article de Marine Béguin²⁴ nous éclaire sur ces questions.

L'historicité de ce métier est étroitement liée à l'histoire de la gestion des déchets, « depuis la nuit des temps, les déshérités glanent dans les déchets des plus nantis tout ce qui peut les aider

²⁴ BEGUIN Marine, *L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle*, dans VertigoO, Volume 13, n°3, décembre 2013, « La résilience en action dans les territoires urbains »

à survivre » (De Silguy, 1996, p. 61).²⁵Dès l'Antiquité, la gestion des déchets produits par la cité est problématique. Selon Marine Béguin, les Grecs avaient pensé à un système de collecte des déchets, les Romains quant à eux s'en servaient pour l'agriculture. Au Moyen-âge, le déchet sert encore d'engrais ou de nourriture pour le bétail. Avec le développement du commerce, le nombre de citoyens augmente, et le volume de déchets s'accroît. Ceux-ci sont laissés dans les rues, ce qui engendre une grande insalubrité et de nombreuses épidémies. Quelques tentatives timides de réglementation sont prises (paver les rues, créer des fossés). François Ier va proposer une collecte de déchets à l'aide de paniers, qui sera effectuée par « les boueux » (BEGUIN, 2013, p.7), une taxe est mise en place afin de gérer ce système.

C'est au XVII^{ème} siècle que la profession de chiffonnier ou biffin se développe. Le chiffonnier « est celui qui a la rue comme lieu de travail puisque c'est là qu'il collecte tout ce qui pourra ensuite être revendu, le plus souvent des chiffons et des os. Il n'a besoin que d'une hotte et d'un crochet pour se mettre au travail (...). Parfois, il investit dans la location ou même l'achat d'une charrette pour faciliter le transport des rebuts. » (*op. cit.*, 2013, p. 8). Ce crochet se nommant en argot « biffe », on appela les chiffonniers des « biffins » (BAZIN, RULLAC, 2012, p.80). Les objets récoltés vont ensuite se diversifier. Le chiffonnier est un récupérateur vendeur, qui « est souvent considéré comme le premier recycleur, car les matières récoltées sont transformées en de nouveaux objets. » (BEGUIN, 2013, p.8) Les biffins sont d'une certaine manière, « les descendants des vendeurs originels des marchés aux puces. Les foires où se vendaient hardes, défroques et divers objets d'occasion (...) depuis le VII^e siècle. » (ADIE, 2008, p. 3)²⁶.

Au XVIII^{ème} siècle, de nouveaux déchets apparaissent, dus au développement de nouveaux métiers. Il est proposé que les mendiants s'occupent du nettoyage des rues, au prétexte que « balayer relèverait d'une dette engagée implicitement envers un collectif qui en subit la présence, sinon l'existence »²⁷ (BEGUIN, 2013, p.10).

C'est au XIX^{ème} siècle que le métier se développe réellement. Au même moment, le courant hygiéniste joue un rôle important dans la vision du déchet comme toxique et porteur de maladies. Les chiffonniers sont donc stigmatisés et considérés inadaptés, car ils manipulent,

²⁵ DE SILGUY, C., *Histoire des hommes et de leurs ordures : du Moyen âge à nos jours*, Le Cherche Midi, Paris, 1996 in BEGUIN Marine, « L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle », dans VertigO, Volume 13, n°3, décembre 2013, *La résilience en action dans les territoires urbains*

²⁶ « Étude-action sur les biffins. Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la porte Montmartre, volet social et économique », août 2008. Ce rapport commandé par la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration et la Direction du Développement Economique et de l'Emploi de la Ville de Paris. Elle porte sur les chiffonniers s'installant tous les week-ends aux abords du marché aux puces Clignancourt -Saint-Ouen.

²⁷ HARPET, C., *Du déchet, philosophie des immondices : corps, ville, industrie*, L'Harmattan, Paris, 1999, in BEGUIN, *op. cit.*, 2013

stockent des matières dangereuses et rebutantes pour tous. Même exclus les chiffonniers poursuivent leurs activités, y trouvant une source de revenu. Marine Béguin cite les travaux de Sabine Barles : « Ne gagnant que 3 fr. 75c. dans la menuiserie, prix de la journée de 1860, je préférais chiffonner, parce que je gagnais davantage et que j'étais plus libre »²⁸ (*op. cit.*, 2013, p. 61). L'organisation de marchés par des biffins apparait : « à la fin du XIXe siècle, les anciennes zones de fortification en périphérie de Paris commencent à être occupées par des chiffonniers. A Saint-Ouen, un rapport de 1902 fait état de 130 marchands, le dimanche essentiellement. On commence alors à parler de « marché aux puces ». Un droit de stationnement existe depuis 1891, qui était à l'époque d'un montant de 10 centimes/m_/jour. Le marché s'organise. » (ADIE, 2008, p.3)

Les hygiénistes tentent d'interdire cette activité, mais l'utilité publique de celle-ci jouera en faveur des biffins. En effet, ils participent à la gestion des déchets et donc à la salubrité de la ville, « le chiffonnier devient l'archétype du travailleur du déchet » (BAZIN, RULLAC, 2012, p.80). De plus, les objets recyclés servent aux industriels, le papier par exemple. Cependant, les pouvoirs publics instaurent une médaille permettant aux chiffonniers de travailler, afin de limiter leur nombre et de les contrôler.

L'arrêté du 24 novembre 1883, par le préfet Eugene Poubelle, va mettre fin à l'expansion de cette activité, mais sera un temps fort de mobilisation et de revendication pour les biffins. Ils se regroupent et parviennent à faire modifier le décret (du 7 mars 1884) : la boîte à ordures ne sera pas sortie le matin mais le soir, ce qui permettra aux chiffonniers de travailler la nuit. La boîte à ordures est imposée, la gestion des déchets se mécanise, « la niche économique qui abritait la récupération s'estompe » (*op. cit.*, 2012, p.81). Certains biffins se regroupent en coopératives mais la biffe disparaît. « Le tout-à-l'égout, la boîte à ordures et l'incinération attestent bien d'un tournant de l'hygiène au XIXe siècle qui, progressivement, prend le pas sur la volonté de recyclage, de récupération, d'économie des matières. » (BEGUIN, 2013, p.17) Aujourd'hui, face à notre prise de conscience de la limite des ressources naturelles, plusieurs lois encadrent le recyclage et la réduction des déchets²⁹. Elles mettent l'économie circulaire au centre de la problématique d'environnement, dans une logique de sortie du schéma linéaire « produire, consommer, jeter ». Les biffins peuvent être considérés comme des acteurs de cette économie du recyclage.

²⁸ BARLES Sabine, *L'invention des déchets urbains : France : 1790-1970*, Champ Vallon, Seyssel, 2005 in BEGUIN, *op. cit.*, 2013

²⁹ Directive n°2008-98/CE du Parlement Européen et du Conseil sur les déchets du 19.11.2008 et la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 22 Juillet 2015

b. Les biffins, une communauté ?

« Il est difficile de présenter une population quand elle n'est pas nommée, quand elle n'est pas homogène »

Colette PETONNET, *On est tous dans le brouillard*, 2012

Afin de valider mon hypothèse, je m'appuie ici sur la définition de la communauté donnée par Claude Jacquier³⁰. Il définit la communauté par un triptyque dynamique : les gens (les biffins, les acheteurs), les lieux (la sauvette, les marchés, la rue), et les institutions (règles, normes données par les biffins eux-mêmes). Nous analyserons si ces éléments conduisent à considérer les biffins comme constituant une communauté.

- **Des gens**

Définition donnée par les biffins eux-mêmes

Certains points de repères aident à enrichir une définition et à mieux la cerner : la notion d'endonymie (la façon dont les personnes se désignent elles-mêmes) et d'exonymie (la façon dont des personnes extérieures les nomment). Le terme « biffin » a été réemployé par les acteurs eux même, dans les années 2000, lorsque la répression, et donc les luttes, ont débuté (BAZIN, RULLAC, 2012). Une personne désignée comme biffin ne se définira pas forcément comme tel mais comme récupérateur vendeur. A mon arrivée dans l'association un biffin se présente comme « gestionnaire de déchets », lors d'un entretien, un biffin se définit comme « trieur, sélectionneur, vendeur et collectionneur ». De même, une personne qui se définit comme biffin ne sera peut-être pas définie comme telle par un confrère, comme nous le précisons deux biffins :

« Parce qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas des vrais biffins. Il y en a qui font les caves, tu as vu le matos qu'ils ont ce n'est pas possible, des trucs pas cassés, de la vaisselle. »

« Si t'as pas les problèmes de la sauvette c'est que t'es pas un biffin. Si tu vends sur les vides greniers t'es pas un biffin. »

La biffe se définit par le cycle de l'objet, c'est-à-dire l'ancienne vie, la récupération et la nouvelle vie. Ainsi, le dénominateur commun est l'action de réemployer, de recycler un objet récupéré :

« Un biffin c'est celui qui fait la biffe, qui trie dans la poubelle, qui fouille dans la poubelle, qui récupère les encombrants puis qui nettoie, qui rénove et qui revend après, c'est ça la biffe. »

³⁰ Cette définition est donnée page 29 de ce mémoire

« Parce que la biffe ça vient du crochet qu'on avait pour crocheter dans les poubelles. (...) Enfin, tu vois ça vient de là la biffe c'est fouiller dans les poubelles et revendre. Depuis, la nuit des temps on les a appelés les biffins. Par exemple, moi je vais de moins en moins à la sauvette avec les choses que je fais maintenant mais je me qualifie quand même de biffine, parce que je fouille dans les poubelles et je fais des choses avec ce que je trouve et je les revends. »

« Les articles, ils vivent une deuxième fois. Au lieu qu'ils soient détruits, ils vivent encore une fois »

Stigmatisation liée à la désignation de biffin

Liée à l'aspect parfois illégal de l'activité des biffins, la nomination suscite une stigmatisation de ce travail, qui est perçu comme celui du pauvre, de la saleté et génératrice d'insécurité ou de nuisances :

« Les biffins sont une contribution, une aide à la société par le travail de recyclage. Mais ce sont les derniers de la chaîne et il n'y a pas de reconnaissance matérielle ou symbolique. Ils sont exclus car le recyclage est perçu comme criminel. » (Le président de l'association)

Cette criminalisation de l'activité est liée à plusieurs facteurs. D'une part, comme nous l'avons vu plus haut, le travailleur du déchet est associé à une personne dangereuse, qu'il faut éloigner. L'activité des biffins est aussi perçue comme génératrice de déchets en général car quand les biffins vendent à la sauvette, ils sont souvent contraints d'abandonner leurs marchandises afin d'éviter un contrôle de police, comme l'explique une biffine :

« À la sauvette, c'est la merde, pourquoi ? Parce que quand la police intervient, ils laissent tout derrière eux » (un biffin)

D'autre part, les marchés des biffins sont souvent appelés « les marchés aux voleurs ». Le statut du déchet étant flou, sa provenance incertaine, la récupération peut être assimilée à du vol. Dans certains pays, en Inde par exemple, la question « à qui appartient les déchets ? » s'est très vite posée quand les personnes ont commencé à récupérer les déchets et à les recycler (Conférence sur les *waste picker*-COP 21). De plus, la biffe est souvent assimilée à un trafic d'objets volés ou à du recel.

La biffe et la précarité

Les biffins sont souvent vus comme des gens vivant dans la pauvreté, ces marchés sont souvent appelés « marchés de la misère ». Pourtant, il existe un hiatus entre la pauvreté vécue et la pauvreté perçue (objective et subjective). Un biffin pourra se déclarer comme ayant des

ressources suffisantes pour bien vivre alors qu'il vit en dessous du seuil de pauvreté.

« J'ai mon travail, juste ce qu'il me faut... »

« Surtout que maintenant je fais des expos, j'ai 700€ et je paie 300€ de loyer. J'ai tout ce qui me faut je n'ai rien à acheter. Je fais la freegan³¹ sur les marchés, je vais récupérer des légumes, mes fringues c'est les poubelles. Bon j'aime bien faire propre mais j'arrive à m'habiller dans les poubelles. » (un biffin)

Cette vision du biffin pauvre et assisté est préjudiciable car elle ne lui permet pas de construire son propre parcours, et induit une négation de ses compétences et ressources. Le biffin risque d'être perçu par la société comme un assisté, un « profiteur », alors que pour certains biffins, cette activité leur permet justement de ne pas faire appel à l'assistance publique :

« Je ne sais pas si tu as vu mais il y a des carrés au sol avec des numéros. Moi j'ai dit « je ne veux pas être restreinte, dans un carré de un mètre sur un mètre avec un numéro de cellule » avec des gens qui vont me demander, parce qu'il faut ramener tout un dossier pour avoir l'autorisation d'être sur ce carré. Je n'avais pas envie d'aller raconter ma vie. Moi de toute ma vie, je n'ai jamais été voir une assistance sociale, même quand j'étais dans la merde avec mon fils, et là je vais aller à mon âge quémander quelque chose ? J'ai tout refusé. » (une biffine)

« J'ai une fierté, mais elle n'est pas mal placée, je n'aime pas demander, je ne suis pas habitué à ça. Parce qu'il faut bouger, il faut gagner un peu d'argent, parce que la vie est chère. Voilà. » (un biffin)

Travail et liberté

Ainsi, pour certains, la biffe est un moyen de gagner sa vie en dehors des dispositifs publics d'aide. Cette affirmation est bien sûr à relativiser, beaucoup de biffins perçoivent des minimas sociaux ou sont suivis par une assistante sociale afin d'accéder au droit commun. Il n'empêche qu'un trait commun peut se dégager : l'esprit d'indépendance qui se transcrit par le refus de formes de travail organisées et encadrées comme le salariat.

« Je ne veux pas être salariée. Parce que j'ai des problèmes de santé, je t'ai dit. Si un jour je ne peux pas venir, je ne veux pas qu'ils disent elle a des problèmes. Si un jour je suis hospitalisée d'urgence qu'est-ce que je fais ? Si je ne peux pas appeler comment je fais ? Je ne veux pas de contraintes. Si un matin je ne peux pas y aller parce que je ne me sens pas bien, je n'ai pas une contrainte à dire je dois appeler et que l'autre va me sortir des conneries plus grosse que lui. » (un biffin)

« Donc je me suis inscrite à l'école de puériculture, j'ai un diplôme d'auxiliaire de puériculture. J'étais contente, donc j'ai commencé à postuler à la ville de Paris, j'ai travaillé un petit peu mais je ne suis pas faite pour ça en fait. Les

³¹ Récupération des fruits et légumes à la fin du marché, glanage.

enfants y a pas de problème mais tout ce qui est hiérarchie et les rapports sur rapports, je répondais, tu vois. Je ne me laissais pas faire. Donc je suis repartie biffin. (...) Ah oui moi j'ai toujours été contre le système. Je refuse toute autorité c'est pour ça que j'en suis là. (...) Oui c'est dur mais c'est le prix de la liberté.»
(une biffine)

« Pour moi c'est un beau métier, chiner. Bah oui parce que tu n'as personne derrière toi, quand t'es fatigué, tu peux te reposer dans un coin, t'as pas de contraintes. Quand t'as un travail, t'as des contraintes, il faut être là à telle heure. » (un biffin)

Certains biffins mettent en avant le fait qu'ils sont propriétaires de leur force de production, la force de travail n'est pas une marchandise, comme le souligne un biffin, *« parce ce que... c'est quoi ton capital ? C'est ton corps. Tu marches, tu fais des poubelles, tu trouves, tu mets de côté, tu prends... »* (un biffin). La biffe peut être défini comme une économie populaire, c'est-à-dire un ensemble d'activités économiques développé par un groupe et qui leur permet de subvenir à leurs besoins matériels (argent, nourriture...) et immatériels (sociabilité, santé...), par l'utilisation de leur force de travail et des ressources locales.³²

Il apparaît à travers les entretiens que pour beaucoup de personnes, la biffe est facteur d'autonomie. En mettant en action leurs compétences et leurs ressources, ils élargissent leurs panels de choix et de possibilités : refus du salariat et de ses cadres, refus d'un système économique basé sur le capital uniquement financier. C'est, on le voit, le rejet d'un système mais aussi une manière de trouver une place qui fait sens pour la personne, d'intégrer la société en façonnant une forme d'insertion originale et singulière. Cependant, la biffe n'est pas gage de liberté pour tout le monde. Certains biffins sont inscrits au pôle emploi et veulent trouver un travail salarié : *« C'est bien de trouver un travail, non, je préfère avoir un travail (salarié) »* (un biffin).

Pourquoi devient-on biffin ?

Les raisons qui amènent des personnes à faire la biffe sont diverses. Néanmoins, pour la plupart des biffins, la biffe est consécutive à un « accident de parcours », ou commence avec l'immigration en France. Il y a d'ailleurs beaucoup de personnes immigrées venant vendre sur le marché, principalement d'Afrique du Nord, des pays d'Afrique francophone, de Chine, de Roumanie, de Bulgarie, de Pologne, des pays de l'ex-Yougoslavie. *« Ce ne sont pas des*

³²CATTANI Antonio David, LAVILLE Jean-Louis, *Dictionnaire d'une autre économie*. « Economie populaire », citation tirée de RAZETO L., *Empresas de Trabajadores y Economía de Mercado*. Ed. PET, Santiago, 1991

bulgares, ce ne sont pas des roms, il y en a de tous les pays : africains, algériens, marocains, bulgares, roumains, chinois, français et deux familles russes », précise une administratrice. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les vendeurs s'installent sur le marché en fonction de la proximité de vendeurs originaires de la même région. L'immigration en France explique aussi l'augmentation du nombre de biffins et la création de l'association. Les difficultés économiques et sociales liées à la migration rendent nécessaire l'activité de la biffe, elle n'est pas choisie. Elle n'est pas associée à un plaisir mais devient l'activité principale ; celle qui assure un revenu. Pour d'autres, il s'agit d'une action complémentaire de revenu, une sorte d'intermittence. Une ancienne biffine explique pourquoi les gens exercent cette activité :

« Ils vendent pour vivre. Ils récupèrent dans la poubelle pour vivre ou alors pour mieux vivre des fois (...). Les gens ont besoin de se faire un peu d'argent car il y a des personnes qui touchent le RSA et il y a beaucoup de chinois, roumains, bulgares, qui dorment dans la rue n'ont pas de maisons et vivent dans des squats, et ils attendent le marché pour gagner un peu d'argent. (...) Je connais une dame très vieille et elle ne gagne rien donc elle fait le marché chez nous. »

D'autres biffins interviewés confirment :

« C'était un complément, ça marchait. »

« Au début, j'étais vendeur à la sauvette parce que, après un accident, mes revenus ont beaucoup descendu. Pour m'en sortir, je vendais à la sauvette, je trouvais des choses dans la poubelle et je vendais, je gagnais. »

« Et puis j'en avais besoin, c'est obligé si tu veux de l'argent, tu le fabriques. »

« Déjà j'étais à la rue, depuis l'âge de douze ans (...). C'était la misère, tout ça, personne pour me soutenir. Donc j'ai commencé à faire les poubelles et à vendre à Montreuil avec mon fils tout petit. »

Les biffins représentent un groupe professionnel hétérogène. Cette hétérogénéité peut s'expliquer par une multiplicité de raisons :

- la polyvalence des lieux de vente : marchés, puces, « à la sauvette », brocantes.
- la diversité de mode de récupération : poubelles, dons (le plus souvent par un réseau de proximité), encombrants...
- la variété des objets vendus : habillement, outils, ustensiles de cuisines, électronique...

Par ailleurs, un vendeur peut aussi être un acheteur (pour son propre usage ou en vue de revendre à son tour). C'est donc une activité dynamique et poreuse qui est difficile à catégoriser ou à quantifier, en raison de son caractère protéiforme, discret, voire illégal. Cette illégalité rend difficile toute évaluation ou recensement du nombre de biffins en France ou en

Ile-de-France. Les biffins représentent un groupe professionnel lié à une activité, celle de la biffe. Pourtant, ce groupe ne peut pas se définir uniquement par l'action du recyclage. Ces personnes sont en lien, par une autre dynamique, celle de l'espace public marchand.

- **Des lieux**

Les lieux de ventes, comme espace public commun

Au cours des entretiens, il apparaît qu'être biffin peut se définir par la méthode et le lieu de vente : la sauvette. C'est la vente d'objets récupérés, dans des lieux non autorisés. Au regard du peu de nombres de places autorisées en région parisienne, on comprend pourquoi la vente à la sauvette est inévitable pour les biffins. Cela explique que la biffe soit associée à la vente à la sauvette pour de nombreux biffins ainsi que pour l'opinion publique en général, et ce principe de vente semble constitutif de la biffe :

« C'est quelqu'un qui ramasse et qui vend vraiment à la sauvette(...). Biffin c'est vraiment à la sauvette, tu prends des risques. Quand t'es protégé par une association t'es plus biffin. (...) D'ailleurs quand je vais à la Croix de Chavaux, je dis que je fais un vide-grenier parce que tu n'as pas les inconvénients d'un biffin. »

« Bon après c'est ma définition à moi parce que je suis un peu anarchiste sur les bords. Oui biffin, c'est quelqu'un qui va faire les poubelles et qui va revendre à la sauvette. »

Le point commun entre les biffins est constitué par l'espace marchand, point de convergence et de regroupement qui agit dans le sens de la communauté d'espace. Les biffins occupent l'espace public pour réaliser des ventes, espace codifié et qui a ses propres règles. La connaissance de l'espace public marchand s'acquiert peu à peu : les lieux propices à la vente, le partage de l'espace, les lieux de répression...

«Le lieu a de l'importance. Ici, si tu viens avec des statuts, des trucs comme ça, tu repars avec. Moi j'ai vendu des bonbons, des livres, des vêtements. (...) Chaque quartier a son truc, comme la Croix de Chavaux, tu ne peux pas amener des trucs de valeur, tu peux amener comme toi une petite cafetière(...). Et est ce qu'il y a des règles pour être un bon biffin ? Du moment que tu n'emmerdes pas les autres. Lui il a sa place là tu ne vas pas venir sur sa place et puis c'est tout. »

« Enfin, les premiers arrivés avaient les meilleures places, c'est normal, mais ça se passait très bien. »

Le lieu de rencontre reste le lieu de vente et constitue une première forme de communauté. « Ils partagent (...) un espace-temps donné, celui de l'espace marchand de la biffe avec un système de relations sociales codifiées qui contribuent à la fabrication d'une culture

commune. » (BAZIN, RULLAC, 2012) En effet, les biffins sont reliés de manière tacite entre eux car ils arrivent à se regrouper dans l'espace public sans concertation préalable (*op. cit.*, 2012). Il s'agit d'une communauté de liens, selon la définition de Ferdinand Tönnies : un groupe qui a une organisation, une administration du travail commune, et dont les personnes sont proches dans l'espace (TONNIES, 2010).

- **Des institutions**

Un apprentissage et des compétences

Comme tout métier, la biffe nécessite un apprentissage. Il se fait avec l'aide de quelqu'un, une sorte de tuteur qui explique le fonctionnement, les règles de cette activité, comme le confirment des biffins :

« Moi ça fait une vingtaine d'années, j'avais besoin d'un peu de sous j'ai vu quelqu'un « tiens, viens avec moi, je vais te montrer », c'est comme ça que j'ai débuté. Après entre nous on se dit où se trouvent les sites de vente »

« Au début, quand je suis arrivé en France, je n'ai pas trouvé de travail. (...)J'ai travaillé avec lui dans le bâtiment. Mais après j'ai rencontré quelqu'un, un tunisien, qui m'a dit que ça ne sert à rien de chercher du travail. Et je lui ai dit : « mais comment ça se fait ? Il faut toujours chercher ». Mais il m'a dit : « ça sert à rien de chercher du travail. Voilà ce que tu vas faire. Si tu fais ça, tu ne vas chercher jamais du travail ». Et j'ai commencé à faire ça, les poubelles »

Pour d'autres l'apprentissage se fait par l'observation d'autres biffins :

«J'aimais bien chiner et après je suis parti là-dedans. J'ai appris tout seul en regardant les gens faire. »

« En premier, j'ai regardé les personnes, tout le monde, partout. Y a beaucoup de Roumains qui vendaient à Montreuil. J'ai regardé comment ils font. Je n'ai pas compris parce que je ne parlais pas bien français. De jour en jour, j'ai compris. »

L'apprentissage des ficelles du métier peut être une expérience difficile en raison de tous les préjugés et représentations liés aux poubelles :

« C'est vrai qu'au début j'avais honte de faire les poubelles, de toute façon il fallait bien que je le fasse sinon j'avais rien à bouffer (...). Au début, c'était bizarre. (...) Au début, c'est toujours... c'est difficile. »

« Mais dès que tu fais le premier pas, le deuxième pas, le troisième pas... la première semaine, le premier mois. Après tu t'habitues, surtout que tu trouves des trucs intéressants et tu arrives à les vendre »

Et comme dans tout corps de métier, la biffe requiert des compétences spécifiques qu'il faut intégrer et développer, les biffins sont conscients de leur savoir-faire et font état d'un certain professionnalisme :

« J'ai commencé avec un petit caddie et après le chariot de Carrefour, je monte (rires). »

« Oh non, moi je suis habituée, je touche la poubelle et je sais si y a des choses intéressantes ou pas, même au début je tâte et je dis « vas-y circule, ce n'est pas une bonne poubelle.(...) Non, tu t'habitues, même au toucher »

Ce rapide état des lieux sur cette activité est pertinent pour montrer que la biffe est un phénomène social significatif. C'est à partir de ces observations et des propos recueillis que la biffe se dessine comme un ensemble relié et organisé et qu'« il existe bien une socioculture de la biffe comme forme d'organisation en réseau » (BAZIN, RULLAC, 2012, p.38). Les biffins ont une réponse commune face à des conditions de vie difficile, ils « ont conscience de partager des conditions socioéconomiques d'existence ne serait-ce que comme groupe discriminé dans l'espace social et l'espace public » (*op. cit.*, 2012, p.38). Ils ont également un intérêt commun, celui de vendre dans les meilleures conditions possibles, celui de trouver un espace où des acheteurs sont présents.

2. L'ASSOCIATION AMELIOR, UNE AVENTURE COLLECTIVE

Retracer l'histoire de l'association Amelior (Association de Marché Ecologique Individuel Organisé de la Récupération) va permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes phases par lesquelles elle s'est constituée et sur les acteurs qui se sont mobilisés. A partir de l'analyse de la construction d'Amelior, il s'agit de montrer comment et pourquoi un mouvement communautaire peut être initié.

a. L'association, des étapes et un puzzle à reconstituer

L'historicité de l'association, c'est-à-dire ses caractéristiques et non sa chronologie, est fortement liée à l'histoire de la répression de la biffe en Ile-de-France. Les différentes phases de l'association correspondent aux mouvements spatiaux des biffins, à leurs déplacements et leurs réalités sociales. C'est un projet commun qui préside à la création de l'association en août 2012. Autrement dit, les valeurs et les normes étaient partagées par le plus grand nombre

et la décision de se regrouper sous la forme d'une association est venue par la suite. Le pourquoi précède le comment. Il semble qu'avant les années 2000, les biffins étaient moins nombreux qu'aujourd'hui. La question de cette activité ne se posait pas.

« À la Porte à cette époque on était 30, 50, tout se passait bien c'était super. On allait là-bas le weekend. Même mon fils avait son petit chiffon, il était tout content. (...) Parce qu'à Montreuil, les flics ils étaient là, ils ne disaient rien à part « mettez vos affaires là pour pas gêner le passage ». Mais c'était peinarde les flics ils passaient mais gentils tout se passait bien. Ça faisait partie du décor... »
(un biffin)

Le nombre de biffins augmente suite à des vagues successives de migration et au chômage incessant, amenant les pouvoirs publics à se pencher sur la question de leur présence dans l'espace public, faisant face à « *la dérégulation de l'espace public* »³³. La réponse apportée est la répression : confiscation arbitraire et destruction des marchandises par les forces de l'ordre, mise en place de grillages, barrière sur les lieux de vente, arrestations...

« ... les choses ont commencé à dégénérer d'année en année, il y avait de plus en plus de biffins. Et puis après ça a commencé la répression à St Ouen parce qu'il y avait de plus en plus de gens qui voulaient vendre ça voulait dire que la misère, elle s'était accrue. A Porte de Montreuil, c'était pareil. Dans les années 99, ça a commencé à chauffer lourd. »

La question de la répression s'est imposée aux acteurs concernés. L'impossibilité de vendre, d'exercer une activité économique et de bénéficier de droits fondamentaux oblige cette communauté, du moins une partie, à résister à cette oppression. Les biffins se regroupent et se mobilisent afin de défendre leur droit. En 2005, les biffins du XVIII^{ème} arrondissement de Paris forment un collectif : « le collectif de soutien aux biffins de la Porte Montmartre ». Le but de ce collectif est de fonder un marché dans ce quartier afin que les biffins exercent leur métier librement et légalement.

Une communauté déjà mobilisée

De ce collectif naît en 2006 l'association « Sauve qui peut », qui revendique le droit des biffins à travailler et demande l'autorisation de vendre aux abords des puces de St Ouen/ Clignancourt, plus précisément à la Porte Montmartre. Cette association est également composée de riverains, qui soutiennent la demande de marché. Grâce à cette association, un « carré » est accordé aux biffins par la mairie du XVIII^{ème} en 2009, et l'association Aurore devient gestionnaire de ce marché. Il se déroule durant les jours des puces (samedi, dimanche,

³³ Discours du préfet de Paris

lundi) et comporte 100 places. Les places sont réservées aux habitants du XVIIème, XVIIIème et de St Ouen. Pour l'association « Sauve qui peut » c'est une victoire en demi-teinte, car elle n'est pas gestionnaire du marché, comme le précise la cofondatrice de l'association Amelior :

« Parce qu'au départ ce qu'on voulait, on était déjà une association, on voulait autogérer le marché. Il y avait des biffins qui voulaient faire ça, on voulait s'autogérer nous-mêmes. On l'a fait pendant un moment. On n'avait pas d'autorisation mais par exemple il y avait trois biffins qui se baladaient. On était deux sur le même stand et par exemple moi j'allais réguler les biffins qui arrivaient, on disait « toi tu te mets là » on faisait des traits. On gérait, puis quand je revenais c'était l'autre qui y allait et moi qui vendais ses trucs, on se relayait comme ça et ça marchait très bien. C'était propre. Nous quand on a vu que ça se passait bien, on a demandé à la mairie que des carrés s'instituent une fois pour toute. »

L'autogestion du marché non autorisé à la Porte Montmartre montre la capacité d'organisation autonome de ce groupe, en dehors de toute intervention étatique ou d'entreprise privée. Cette capacité est liée à la volonté des biffins de pérenniser, de valoriser leur activité économique. Cette tentative d'autogestion d'un marché biffin a influencé l'histoire d'Amelior. D'une part, dans l'organisation de son marché autogéré et d'autre part dans sa logique institutionnelle : la mobilisation de la communauté et la prise en compte de son organisation propre et de ses réponses. Ce marché est le premier lieu de vente autorisé en France. Cette autorisation de vente, bien que partielle, a sans doute amené les biffins qui ne pouvaient vendre sur ce marché à poursuivre leurs revendications et à continuer la lutte. La vente à la sauvette aux abords de ce carré est fortement réprimée. Les 100 places proposées ne permettent pas à tous les biffins de vendre et la répression pousse une grande majorité de biffins à aller vendre sur le boulevard Belleville. De plus, le nombre de biffins augmente : *« Les roms et les asiatiques se sont greffés à nous donc ça a pris de l'ampleur. C'est là que je me suis dit ah oui faut qu'on fasse quelque chose »*. (une ancienne biffine)

Les débuts d'Amelior

Belleville est un lieu de forte mobilisation qui dessine les prémices de l'association Amelior et devient en quelque sorte le laboratoire de l'association, le lieu où elle prend forme. Plusieurs éléments président donc à la création d'Amelior : un déplacement de lieux, une situation de lutte contre les inégalités, un contexte social, politique et nécessairement économique.

Suite au durcissement de la répression et face à l'inaction des pouvoirs publics, un collectif se crée : « le collectif des biffins sans place ». Des biffins de Montreuil, de Belleville et du

XVIIIème, des riverains, des élus, des militants, constituent ce collectif qui pousse les portes des mairies afin de réclamer la reconnaissance du travail des biffins. Les revendications de ce collectif de soutien sont l'autorisation de vente par les biffins d'objets revalorisés et la reconnaissance de ce statut. Le collectif prend l'habitude de se réunir de manière régulière au 125 bd de Belleville, dans un centre social de quartier. Mais les mairies ne répondent pas à cette urgence humanitaire et la répression atteint son paroxysme en 2011, suite à la mort d'un enfant renversé par une voiture. Cet enfant tentait de fuir la police avec ses parents qui vendaient sur le boulevard. Face à cet événement tragique, il est urgent de trouver des solutions, et de favoriser une solidarité que l'Etat refuse.

Le choix d'agir ensemble, le choix associatif

L'indignation est forte et agit comme un élément de soudure supplémentaire entre les biffins. Certains membres du collectif décident de se former en association. « *On a créé Amélior avec les biffins à partir de revendications citoyennes du collectif, dont je faisais partie, on réclamait des places pour les biffins dans les marchés.* » précise le président. Il indique que l'association est composée à ses débuts « *(de) gens que l'on a connus dans le collectif, les biffins, le collectif de soutien, des biffins qui habitaient le 20ème, le 18ème* ». Cette composition montre que l'association se construit avec des acteurs qui ont déjà mené des actions précédentes et qui sont engagés dans un processus de mobilisation.

L'analyse des besoins est le facteur qui fait germer l'idée de l'association Amélior. En effet, le modèle associatif est plus reconnu par les collectivités, ce qui peut faciliter les demandes auprès de ces dernières. Le président explique ce fait :

« Ils (les biffins de la Porte Montmartre) nous ont demandé ce que l'on pouvait faire pour que les choses avancent. On s'est dit on va faire une association pour faire des demandes de subventions, faire des vides greniers (...), quand les élus nous refusent le dialogue, on se fédère. »

On peut affirmer que le choix associatif est un choix stratégique qui permet de renforcer et de soutenir les revendications. Il s'agit aussi de construire un contre-pouvoir formalisé et reconnu, afin de négocier, d'avoir un poids politique et de rentrer dans un rapport de force.

Le choix associatif révèle un respect et une cohérence avec des logiques institutionnelles qui préexistent à l'association Amélior. Nous l'avons vu, de nombreux biffins s'étaient déjà constitués en association afin de faire entendre leur voix, l'association fixe ses objectifs dans la continuité de ce modèle. En effet, les biffins forment une communauté avec des règles spécifiques, ils ont déjà leur propre forme d'organisation liée à leur activité. Le modèle

d'organisation d'Amelior respecte cette organisation afin que les membres y trouvent du lien et du sens. Le « faire ensemble » est un choix pour solutionner ce problème ; Amelior entend revendiquer le droit des biffins en s'appuyant sur l'expertise et la pratique des biffins membres de l'association. Les réponses apportées sont adaptées, émanant des acteurs qui sont directement concernées par l'interdiction de la biffe.

L'épisode de répression prouve que l'association Amelior n'est pas une entité isolée mais qu'au contraire son identité repose sur les rencontres, les échanges qui l'ont marquée et influencée. Elle ne répond pas à la volonté d'une personne, elle est une réponse à un phénomène massif d'exclusion d'une partie de la population, s'inscrivant dans la continuité d'une lutte préexistante, qui implique de nombreux acteurs : pouvoirs publics, riverains, commerçants, biffins, entreprises privées ou publiques. Sa légitimité est renforcée par le fait que ses membres fondateurs font partie de cette lutte et du milieu de la biffe. Ainsi, l'association est officiellement déclarée en préfecture, le 8 août 2012. La question de l'activité se pose, dans la mesure où il n'est pas possible de déclarer une organisation de marchés biffins, bien que son objectif soit d'organiser ce type de marché et de créer de nouvelles places de vente. L'activité déclarée est celle de l'organisation de vide-greniers, activité plus acceptable pour la préfecture, comme le précise le président :

« Mais quand on s'est constitué en association, il fallait justifier une activité donc on a déclaré l'activité de vide-greniers pour commencer, et les biffins nous ont dit que ce n'est pas assez l'autorisation deux fois par an de vide-greniers mais c'est la loi. »

D'août 2012 à mars 2013, l'association Amelior, participe à de nombreux vide-greniers. Elle permet aux biffins de vendre dans des espaces autorisés. Elle noue, par la même occasion, des partenariats avec d'autres associations qui s'inscrivent dans la lutte contre les inégalités et pour la défense de l'écologie, comme La petite Roquette ou Disco soupe. L'association organise aussi des marchés éphémères afin d'interpeller les pouvoirs publics. Dans le même temps, elle continue à prospecter pour trouver un lieu de vente plus important et surtout plus régulier. En 2013, l'association répond à un appel à initiatives, lancée par la mairie de Montreuil, dans le cadre de l'Agenda 21. L'association obtient quatre marchés expérimentaux, le premier a lieu en mars 2013. Depuis, le marché a été pérennisé par une convention signée avec la mairie, autorisant un marché mensuel ainsi que la mise à disposition de la halle du marché de la ville.

b. Le choix associatif, une gouvernance démocratique

Le choix du modèle associatif répond à une volonté d'une organisation démocratique.

La structuration de l'association Amélior est assez classique puisqu'elle est composée d'un bureau (président, trésorier et secrétaire) et d'un conseil d'administration, qui comprend le bureau, ainsi que 7 administrateurs (dont 6 sont biffins)³⁴. Tous les membres de l'association sont bénévoles et l'association est à 100% autofinancée.

La politique d'adhésion de l'association Amélior est assez singulière. Toute personne souhaitant vendre sur le marché mensuel doit adhérer à l'association. L'adhésion est de 2€ par an et se matérialise par une carte. Toute personne désireuse d'adhérer à l'association peut en faire la demande, biffin ou non, et on remarque que la majorité des membres n'étant pas biffins, travaillent dans le monde de déchets, du social ou de l'éducation. Le fait que chaque biffin, en venant vendre sur le marché, devienne membre, offre la possibilité de participer aux instances et aux activités de l'association dans le respect de la volonté de chacun. Ils ont le droit de prendre part aux décisions prises lors des réunions. Si devenir membre de l'association ne se fait pas sur libre adhésion, puisqu'il faut être membre pour être autorisé à vendre, la participation aux réunions et autres activités se fait, elle, sur le principe de la libre adhésion. On constate un écart entre le nombre d'adhérents, qui est très important (pour l'année 2016, environ 300), et le nombre d'adhérents actifs (participation aux réunions, manifestations...) qui est moindre, environ 20-30 personnes.

Cette politique d'adhésion ne fait pas sens pour tout le monde, et de nombreux adhérents actifs ne comprennent pas qu'il y ait si peu de biffins actifs dans l'association, posant ainsi la question de l'engagement et de la mobilisation : « *mais tant que les gens ne rentrent pas dans l'assos, c'est bien de dire ils sont membres mais s'ils ne viennent pas, ça sert à quoi, ça sert à rien.* » (un biffin). Les réponses sont multiples. L'intensité de l'activité dans l'association dépend de chacun, de sa volonté, de son temps, de son état de santé. Le fait que chaque personne soit adhérente laisse la possibilité à chacun de s'engager. Cette politique entend fédérer le plus grand nombre et participe à la construction d'une forme de pouvoir, comme le précise le président, « *c'est nécessaire de prendre des décisions, ceux qui ont le droit de voter ce sont ceux qui sont adhérents, c'est ensemble que l'on est plus fort.* ».

³⁴ Voir organigramme en annexe 1

La carte joue un rôle important, c'est la matérialisation du fait d'être membre. D'une part, c'est une représentation symbolique de la reconnaissance du travail des biffins, de leur droit à travailler. Il semble que certains biffins la présentent sur d'autres lieux de vente non autorisés, comme si elle représentait un droit de vendre, qu'elle était une reconnaissance concrète de leur statut. Quand nous attribuons les places (prix de la place en fonction des mètres occupés), beaucoup de vendeurs la présentent comme si c'était une protection, une autorisation à vendre. Il arrive parfois qu'il manque de place pour certains vendeurs, ils brandissent alors la carte de l'association en disant qu'ils sont membres et qu'à ce titre, l'association a des devoirs envers eux, notamment celui de leur fournir une place pour vendre. Nous le voyons à travers ces exemples, la carte est un facteur élémentaire qui permet, au-delà de l'engagement, de se revendiquer adhérents de l'association dans des contextes différenciés. D'autre part, la carte permet d'identifier les règles du marché. Elle permet de formuler à chaque adhérent les règles du marché, la charte se trouvant au dos de la carte et devant être signée lors de l'adhésion. Gage de confiance entre les membres, la charte permet aussi de rassurer la mairie quant au respect de règles fixées en amont.

Les réunions un espace/temps, élément de construction du mouvement communautaire

Les réunions, comme temps d'organisation et de planification

Les membres de l'association se regroupent deux fois par mois dans le local d'une association montreuilloise Comme Vous Emoi. Tous les adhérents de l'association peuvent participer à ces réunions, les administrateurs sont invités à venir régulièrement. D'autres personnes extérieures peuvent venir comme des travailleurs sociaux, des responsables associatifs...Au début du stage, il n'y avait pas de local, les réunions, ponctuelles et improvisées, se déroulaient dans les cafés ou au domicile des membres, avec une participation moindre.

Avec le prêt du local, les réunions sont inscrites dans le planning de l'association et davantage de biffins y participent. Des réunions improvisées en dehors de ce local peuvent encore avoir lieu si besoin, mais les deux réunions mensuelles sont réellement les temps forts de la vie associative. Temps d'échanges, de prises de décisions sur des actions en cours ou à venir, elles sont des temps de planification des marchés. Elles permettent par exemple de redéfinir les missions de chacun ou d'améliorer un dysfonctionnement repéré, ainsi le confirme un administrateur :

« (Les réunions) C'est très bien, j'ai rien à dire, c'est très bien. Avant le marché et après le marché faut deux réunions, pour avancer le marché. Si y a un truc qui va pas faut qu'on en parle pour que ça aille mieux, c'est comme ça petit à petit, ça avance bien, j'ai vu que le marché est de plus en plus propre, au début c'était

dégueulasse. Tout le monde commence à comprendre, mais on n'est pas encore au point, je pense que dans deux ans on sera au point pas avant, c'est très long. »

Il existe une réelle conception, commune à de nombreux adhérents, des réunions comme un temps qui permet de développer l'association : « *ça nous aide et ça aide le marché des biffins* », « *quand tout le monde sera engagé et égaux on avancera* » comme l'expliquent ces deux adhérentes. La participation aux réunions est un facteur qui permet de rendre durables les actions de l'association.

Les réunions, lieu et moment de communauté

De plus ces temps de réunions, par leur rôle égalitaire et l'envie de faire progresser l'association, donnent ou amplifient une expérience, un objectif commun. Avec le recul, l'expérience du dernier marché, vécue par tous, devient une action commune, analysée par tous. Dans la même perspective, le prochain marché devient un objectif, un but commun. L'effet de distance créé par le local et la projection du prochain marché permet d'unir les membres dans un projet et un avenir commun. Le marché, quand il est discuté en réunion, devient un lieu du commun, dans le sens où, chaque participant partage les mêmes règles, les mêmes pratiques. Ainsi, ces temps de réunion permettent de renforcer la représentation symbolique du marché comme une richesse commune qui doit être préservée et défendue par la communauté.

Les réunions comme lieu de socialisation

La réunion est un temps clé pour la pérennisation et l'amélioration des actions de l'association. C'est aussi un espace symboliquement important pour la mobilisation et la fédération des membres. Lieu repéré et identifié par les membres, c'est un espace de rencontres et d'échanges, bien au-delà des prises de décision ; les réunions sont des temps de socialisation, où l'on vient aussi pour prendre des nouvelles, confier une difficulté. « *C'est bien l'association, on s'amuse un peu, même quand on a des réunions...* » (un biffin). C'est un espace où l'on apprend à faire confiance à l'autre (membre), à prendre la parole, donner et partager ses idées. C'est le moment de valider certaines propositions, de faire des suggestions ou de proposer des actions afin d'améliorer les marchés. C'est un espace sans doute plus égalitaire que le marché car tout le monde est assis autour d'une table, il y a une symétrie dans les positions corporelles. Au marché, il y a une différence de position, entre ceux qui vendent et ceux qui ne vendent pas.

Modalités des prises de décision

La prise de décision sur les orientations de l'association se fait principalement en réunion. Une discussion s'engage, chaque adhérent qui le souhaite prend la parole, donne son avis qui peut être rapidement contrecarré par les arguments d'un autre participant. Cette discussion peut durer longtemps et la discussion peut dévier sur d'autres sujets. Le président distribue la parole pour que chacun puisse exprimer de manière laconique sa position, et suite à ce tour de table le président résume la position majoritaire, la décision est prise. Ce tour de table permet à chaque participant de pouvoir observer le respect de la majorité, dans la mesure où, cette procédure l'engage à respecter la prise de décision à laquelle il a participé. Néanmoins, la décision par tour de table reste exceptionnelle (tout comme le vote à main levée qui a eu lieu uniquement pour l'élection du CA), de manière générale, les décisions se prennent suite à une discussion avec les membres, mais aucun membre ne tranche, chacun peut cependant exprimer son idée, c'est ce que confirme un biffin : « *On discute. Le vote, je n'aime pas les votes.* »

Il est vrai que d'autres choix associatifs ne sont pas validés durant les réunions et c'est aussi par l'expérience, le fait vécu qu'une option peut être validée. Par exemple, l'animation d'un atelier de dessin avec les enfants, durant le marché, ne va pas être discutée en réunion. La personne qui souhaite porter cette initiative va d'abord la mener et c'est le retour d'expériences qui va être sujet de débat. Beaucoup d'actions reposent sur l'initiative, la personnalité des membres, et partent du terrain ; de nombreuses décisions ne sont pas sujettes à discussion par l'ensemble de l'équipe mais sont décidées par les personnes compétentes sur cette question, et le plus souvent de manière immédiate. C'est donc un exemple qui limite l'esprit démocratique de l'association mais généralement, c'est le bien-fondé de l'initiative qui rassemble et qui est approuvée par les membres.

La communauté n'est pas l'unanimité

Ce mode de gouvernance laisse toutefois apparaître des conflits de différents ordres, la dynamique de groupe entraînant parfois de manière naturelle des dissensions et des divergences. Un des enjeux majeurs est la rencontre entre le cadre de travail des biffins à la sauvette et le cadre du marché mensuel, un modèle n'étant pas transposable à l'autre. Cet écart c'est « *360 degrés (au marché mensuel) tu es tranquille ! Personne te dérange, tu es protégé, par les amis, par l'association... Tu travailles toute la journée, tu paies ta place...* », explique un biffin. Par opposition, la sauvette est un mode de vente où il n'y « *a pas de règles à la sauvette (il insiste), tu peux te bagarrer, il n'y a pas de règles. (...). A la sauvette, c'est*

chaud, ils sont énervés y a pas d'argent, ils sont alcoolisés, il y a des vols » comme le précise un autre biffin. Les deux cadres sont opposés en raison d'une logistique différente mais aussi à cause de la répression. Un biffin m'explique qu'à la sauvette, il n'y a pas de places attribuées car ils doivent souvent en changer, en se sauvant pour éviter la police. Sur le marché, n'étant pas devant l'obligation de fuir la police, les vendeurs cherchent à revendiquer une place, ce qui peut être source de petites altercations :

« Bah oui à la Croix de Chavaux, il y en a qui se croient tout permis et ce n'est pas comme ça à la sauvette, parce que (le président) ne dit rien, il a laissé faire. Parce que là-bas ils savent qu'ils peuvent vendre tranquille, ici (à la sauvette) ils savent qu'ils peuvent être bougés d'un moment à l'autre donc ils ne peuvent pas se dire je vais être tranquille pendant une heure ou deux (...). Là-bas ils peuvent se permettre de faire les marioles. Mais là (à la sauvette) je suis sur mes gardes (...). Donc ici tu ne peux pas dire c'est ma place, car t'es pas sûr de rester une heure ou deux, on bouge, personne ne peut dire je suis là, je reste là. T'as qu'à regarder personne n'a de chaises ici quand ils n'en peuvent plus ils s'assoient soit par terre, soit sur leur caddie »

La demande de nombreux biffins, c'est de mettre plus de règles sur le marché, d'instaurer un cadre qui serait un gage d'autonomie et de tranquillité, ainsi le confirme une biffine *« parce que je pense qu'il (le marché) n'est pas bien cadré, parce qu'ils ont besoin de ça les biffins, d'être cadrés, s'ils ne sont pas cadrés c'est la merde. »* Un autre biffin s'inquiète : *« Oh là là non, on va finir comme à la sauvette, à la fin. On ne pourra plus gérer le marché, ce n'est pas un bon esprit. Plus il y a des règles, plus les gens vont comprendre qu'il faut se tenir à carreau. »* Il ne s'agit ici de porter un jugement mais d'analyser une situation conflictuelle. Le président de l'association tente *a contrario* de développer un modèle qui se calque sur les pratiques à la sauvette. *« Pour tout ce qui est marché, on essaye de faire respecter l'ordre naturel des choses comme dans la vente à la sauvette et ça marche bien, même sans règles on reprend ce que les gens savent faire et on met de côté les choses qui ne fonctionnent pas bien »* et il précise : *« il y a une charte : ils n'ont pas de droit de vendre des cosmétiques, de l'alcool, du tabac, du porno. »* De même, un administrateur (non biffin) affirme *« je ne suis pas pour une charte, ça fait juste bien au niveau des élus »*.

La rencontre entre la structure associative et la pratique des biffins est une pierre d'achoppement : c'est à la fois une pierre sur laquelle on bute, générant quelques conflits, mais c'est aussi une pierre sur laquelle on peut édifier une nouvelle idée, une nouvelle position qui va permettre de questionner un pouvoir, des pratiques qui ne sont pas figées mais adaptables. Cette pierre d'achoppement pose la question de la concertation avec les biffins et de la nécessité d'accorder sa stratégie en fonction de celle-ci. C'est une tension qu'il faut

prendre en compte, elle permet de favoriser une écoute mutuelle et ouvre un débat afin de mettre en route une nouvelle adaptation, un changement.

La mobilisation des acteurs

Précarité

La mobilisation des biffins lors des réunions ou des manifestations est une préoccupation majeure de l'association. De nombreux biffins venant vendre sur le marché sont dans une situation de précarité, comme il est convenu de la nommer. Dépourvus de logement, impossibilité d'accès au droit commun pour les étrangers, mauvais état de santé physique ou psychique...les situations sont diverses. Elles permettent de comprendre la difficulté pour certains de « se mobiliser ». L'urgence et la recherche immédiate de solutions ne permettent pas un engagement régulier. Plusieurs administrateurs confirment cette hypothèse :

« Mais les biffins, ils ont tellement une situation précaire, moi je suis un peu nanti par rapport à eux. Ils sont dans le « tout de suite », dans la précarité, ils viennent, ils viennent plus (...). Parce que voilà il faut faire tout vite, faut manger, ils ont des papiers à faire, ils sont malades »

« Les autres ne viennent pas, ils disent je n'ai pas de maison donc ils ne viennent pas. »

« Je pense que la difficulté de gouvernance existe dans l'association, et que la précarité du biffin, je ne sais pas si elle lui permet cette gouvernance ou pas, je ne sais pas. »

La précarité est donc un élément de réponse, bien qu'il y ait quand même certaines personnes en situation de précarité qui se mobilisent. De plus, comme le rappelle un administrateur :

« C'est vrai, qu'il y ait 25 personnes ou 25 biffins à l'AG je trouvais ça un bon score même par rapport aux 500 adhérents de l'association. Par rapport à d'autres associations dans lesquelles je suis passé, 25 sur 500 c'est un bon ratio. »

L'illégalité

Le côté illégal de la pratique de la biffe empêche aussi une plus forte mobilisation. En effet, il existe parfois des réticences pour les biffins à participer à une manifestation, de peur de se voir suspendre le versement d'allocations. La question se pose aussi pour les personnes ne détenant pas de titre de séjour ; la crainte de l'exclusion ou d'un refus de la préfecture est présente. De plus, même pour les personnes n'ayant pas d'allocation et étant en situation régulière, le risque persiste de recevoir une amende de 3500€ pour vente sur un lieu public

non autorisé. La mobilisation peut représenter un réel danger et entrave la liberté d'action des biffins, ainsi que le précise un administrateur :

« Je pense que le fait qu'ils soient dans l'illégalité et qu'il y ait une part d'illégalité dans l'action ça joue (...). Je n'ai pas encore fait toutes les analyses des difficultés rencontrées par les biffins mais je pense que ce n'est pas fait pour libérer la parole, cette illégalité. »

Finalement, la précarité et l'illégalité de l'activité posent une question qui est centrale dans l'action communautaire : comment adapter ses pratiques afin d'être au plus près de la réalité des personnes ? Ce questionnement est souligné par un administrateur, qui souligne que l'organisation et le cadre de l'association doivent être sans cesse repensés, car les réunions ne sont pas accessibles par tous et la parole peut devenir difficile :

« Je crois que c'est au CA, par rapport à des gens précaires, d'aider les gens à faire remonter leurs idées, et là le CA doit être hyper attentif parce que ça viendra pas spontanément de par la structure, déjà un CA et des réunions, ce n'est pas le cadre dans lequel réussira à s'exprimer un biffin »

Le marché comme haut lieu de mobilisation

L'association, dans son organisation, a bien mis en avant le potentiel de mobilisation que représente l'espace public et en l'occurrence, marchand. Nous l'avons vu, les biffins représentent un groupe hétérogène mais cependant lié à une activité. Le marché devient l'espace commun entre l'association et la pratique de la biffe et c'est dans cet espace public que se rencontrent ces deux cadres et que se forge une mobilisation. Si les réunions enregistrent une faible participation, le marché est un lieu où tout le monde se retrouve, ce n'est pas seulement un lieu de vente mais aussi un lieu d'échanges, et l'association Amélior tend à y valoriser les liens entre les différentes catégories de la population montreuilloise et francilienne, comme le commente un administrateur, *« de s'unir collectivement sous la même bannière, faire le marché ensemble, je trouve que c'est dans les pratiques quelque chose d'innovant »*. L'échange et les relations avec les commerçants, les riverains, les clients, constituent aussi une mobilisation permettant aux biffins et autres membres de sortir des représentations tronquées sur ce métier. C'est dans cet espace que se mettent en œuvre deux objectifs de l'association : permettre aux biffins de vendre dans un cadre autorisé et exercer une activité de plaidoyer. L'action de vendre au marché est en elle-même une revendication, un plaidoyer visible et concret, et l'autogestion du marché ainsi que la présence de plus de 250 biffins promeuvent leur cause, le marché est une application tangible du fonctionnement de l'association et de sa pertinence. Dans la même perspective, cet espace permet à tout le

monde de participer, de trouver sa place, au sens littéral et figuré, c'est un espace d'information grâce au relai des adhérents plus actifs de l'association : avancée des demandes de nouveaux marchés, augmentation du prix des places... Le marché est un lieu de concertation qui favorise l'expression de chacun et l'association rebondit sur ces pratiques pour penser les instances avec les biffins en fonction de leur manière de faire. L'engagement est polymorphe (participation au marché, aux réunions, initiatives diverses...) et est basé sur la libre adhésion.

c. Des effets contre l'exclusion

L'action communautaire face à l'individualisation

Pour beaucoup de biffins rencontrés, la participation à une action communautaire s'inscrit dans une volonté d'aider, de soutenir les autres membres de la communauté. Il existe un transfert d'entraide, et il semble qu'après avoir été soutenu par la communauté certains biffins désirent venir en aide aux autres, comme l'indiquent de nombreux biffins :

« C'était important pour défendre les biffins, qu'il y ait des gens qui soient là pour les soutenir, pour aller militer auprès des élus, pour aller à la mairie... »

« Si tu es tout seul, tu ne peux pas. Mais si tu es encadré dans une association, ils tolèrent. C'est ça la richesse de la France, c'est l'association. (...) Les associations c'est bien. Parce que les associations c'est ... c'est l'esprit collectif ».

« C'est important pour moi d'informer les gens car j'ai vu des gens, des associations, aider d'autres gens et moi je ne peux pas rester sans rien faire car j'ai vécu moi-même des choses dures. »

Cette action communautaire permet d'instaurer une solidarité élargie à toute la société, dans la mesure où elle crée et entretient du lien social et privilégie des relations égalitaires, favorisant la liberté. La biffe par son action de récupération-vente participe de la réduction des inégalités en permettant à de nombreuses personnes de s'équiper à moindre coût. Elle favorise le lien social par son commerce de proximité qui permet la rencontre directe entre le « fabricant » et le consommateur, sans intermédiaire. La consommation et l'achat se transforment en des actes du développement d'attaches sociales et peuvent être vus comme autant de gestes de protestation et de refus de la société de consommation dominante :

« Parce que, les gens qui achètent nos trucs, ce n'est pas des gens riches, des familles nombreuses... Des gens pas riches, voilà. Des gens moyens... ou même

pas moyens. Des gens qui ne sortent pas... pour aller dans les magasins acheter des trucs neufs. Donc, on aide ces gens-là et, en même temps, ça nous aide. »

« Faut faire du bien aux gens parce qu'ils ont besoin, c'est tellement dur la société en ce moment. Après s'ils voient des belles choses, ça leur fait plaisir, ça coûte moins cher qu'au magasin. C'est l'entraide et l'écologie. »

Certains biffins revendiquent cette activité comme favorisant le vivre ensemble, contrant un système capitaliste basé sur la division et la séparation des relations et des groupes humains. L'action communautaire humanise les relations sociales, qui ont tendance à être « marchandisées ». La rencontre entre citoyens se fait de manière naturelle et n'est plus un dictat, une injonction à vivre ensemble, et comme nous l'explique un biffin : *« j'aime bien les associations. C'est très important, c'est très très important. C'est ça qui nous rend humain »*. L'humanisation des relations sociales s'effectue aussi par la reconnaissance de la compétence de chaque individu, et non pas uniquement par le fait qu'elle réponde aux critères d'une offre d'emploi (temps de chômage, formations ...), qu'elle soit partie intégrante d'un système donné. Ainsi que le précise bien le président, il faut que *« les compétences des biffins soient reconnues, que le gens soient soutenus (...), lutter contre le chômage par les compétences des personnes et non pas uniquement par leur employabilité. »*

L'action communautaire contre l'exclusion

L'action d'une communauté sur son environnement permet aux membres de « faire ensemble », d'être regroupés, de se soutenir. Le groupe sert d'assurance, d'appui, ce qui permet de ne pas entrer dans la grande précarité. De plus, l'appartenance à un groupe favorise le sentiment de « faire partie de » et de ne pas se sentir exclu. C'est ce que précise un administrateur de l'association :

« C'est bien, c'est ça, l'idée. Parce que, dans notre monde, on ne peut pas vivre tout seul. Il faut toujours faire partie de... d'une association. Même si tu vois... la famille, c'est une association. Parce que c'est toujours... avoir quelqu'un, derrière toi, qui te soutient, c'est très important. »

L'action communautaire lutte contre l'exclusion car elle permet à un groupe de s'entraider et de se soutenir en dehors des dispositifs d'aide classiques. En outre, elle rompt l'isolement, qui est un vecteur puissant d'exclusion, comme l'expliquent beaucoup de biffins :

« J'oublie mes problèmes. Je vois d'autres personnes sur le marché, c'est différent, c'est bien le contact humain. »

« Ca m'a fait du bien. Je garde l'association parce que ça m'occupe, ça m'oblige. Ça m'oblige à bouger, je me dis bon il faut que j'y aille. Si tu ne fais pas

l'association tu restes chez toi comme un mort vivant, que là ça t'oblige à sortir. (...) Alors que quand t'as rien et bien tu restes chez toi. Tu te morfonds dans tes murs. »

« Au début moi je ne parlais pas beaucoup, j'étais plutôt renfermée. Au début, ce n'est pas venu tout seul comme ça tu vois, j'avais envie de rester dans mon coin. Les autres sont venus me voir ils m'ont dit « ça serait bien que tu viennes » et à la fin, j'ai cédé. De fil en aiguille, ça a pris de telles proportions que je me suis laissée prendre au jeu. (...) Ça m'a donné confiance en moi déjà. (...) Et sur les marchés je rencontrais beaucoup de gens, des avocats, des médecins (...), j'habitais chez eux (...). Ils m'ont appris à lire à écrire ... »

Ces témoignages montrent bien l'importance du « être ensemble », de développer un sentiment d'appartenance à un groupe. Point de repère dans un parcours de vie, il redonne confiance aux individus, leur permettant d'agir sur leur vie, de façon propre à chacun.

L'action communautaire comme processus d'insertion

« Amélior est une bonne association parce qu'elle m'aide à vendre mes trucs, à être encadré, à trouver une place sans que quelqu'un me dérange (...). Mais, comme je viens de dire, d'avoir un statut. Avoir un statut ce n'est pas... aller à la préfecture et tout ça. Avoir un autre statut c'est... la vie associative. »

De la lutte contre l'exclusion à l'insertion, il n'y a qu'un pas que l'action communautaire franchit de manière naturelle. Être inséré ne consiste pas uniquement dans le fait d'être en relation avec l'administration, d'être à jour dans ses papiers ou d'avoir un travail, c'est aussi être reconnu comme membre par la communauté. Nous l'avons vu, certains biffins mettent en avant le refus du salariat, qui est vu comme contraignant. La biffe apporte un agrandissement des choix dont la personne dispose. C'est une sorte de soupape car en refusant le salariat la personne n'est pas non plus exclue, elle s'insère dans une activité qu'elle choisit.

La question du choix est importante dans cette action communautaire car les biffins ont une réelle activité économique qui leur permet de ne pas être cloisonnés dans des parcours classiques d'insertion professionnelle. Comme nous l'avons vu la communauté n'est pas enfermante, elle peut être un tremplin vers un ailleurs, et l'association ne cherche pas à ce que les biffins le restent toute leur vie. Au contraire, elle défend le fait qu'avec une véritable reconnaissance légale, la personne peut choisir sa place, son projet, comme l'explique le président :

« Ils peuvent aller bosser chez Emmaüs, mais qu'ils aient le choix s'ils veulent aller dans le secteur marchand, qu'ils aient le droit de choisir leur métier (...). C'est un projet civilisationnel. »

Le projet de civilisation évoqué par le président n'est pas un effet de démesure ou une ironie, c'est le refus d'un système qui réduit les potentialités d'actions des citoyens par des injonctions à être et à faire ce qui est demandé. L'action communautaire entend défendre le droit à d'autres voies, à d'autres modèles de vie en société qui favorisent la liberté d'action, les initiatives populaires, et tiennent compte des choix des citoyens. Nous ne sommes pas là dans une utopie de société mais dans un projet innovant d'un autre modèle économique et social.

L'action et les compétences des biffins, qui sont à la base la récupération et la vente, sont amplifiées par l'action communautaire, qui sollicite d'autres compétences et savoir-être, grâce à leur participation à d'autres activités menées par l'association, comme le confirme ce membre :

« Nous on commence à savoir faire par la discussion, on parle aux gens, à force d'organiser... On commence à avoir l'expérience. »

Un autre membre met bien en évidence ses compétences en termes de relation avec les élus, de fonctionnements institutionnels et de stratégies, en un mot de compréhension du politique :

« À chaque réunion de la mairie j'explique mon boulot : « je récupère je revends ». En plus de ça, je dis que je récupère des sacs en plastiques pour les Filles du facteur³⁵, car la mairie connaît très bien les Filles du facteur, et alors la mairie dit « ah vous travaillez avec les Filles du facteur, c'est du crochet. (...) Il y a beaucoup de personnes qui me connaissent à la mairie. Et je leur dis que je récupère du plastique dans la rue et que je fais des petites corbeilles et ils disent « ah c'est super » et je leur montre. »

Un membre, quant à lui, met en avant la compréhension du système organisationnel et politique de la société française :

« Les associations t'aident à rentrer dans la société française, t'aident à comprendre comment ça fonctionne, la société française. Parce que... qu'est-ce qu'il y a dans une association ? Un président, un vice-président, etc. Donc, rentrer dans ce milieu-là, comprendre, (...) l'association te donne une autre idée du... je ne peux pas dire du savoir-vivre mais... un peu de savoir vivre dans les milieux français, dans la vie française. »

Ces nouvelles compétences élargissent le champ des possibilités d'action des membres grâce aux capacités d'analyse de situation et d'organisation politique. Les biffins comprennent les clés et leviers qui permettent d'activer ces structures, et non plus seulement de les subir ou d'en être l'objet.

³⁵ Association montreuilloise de recyclage de sacs plastiques en objets usuels ou décoratifs

L'action communautaire donne à voir de nouvelles façons de penser l'insertion. Celle-ci ne peut être réduite à une intégration au processus économique, c'est aussi pouvoir trouver sa place, pour agir sur sa trajectoire. L'action d'Amelior favorise une insertion singulière propre à chaque personne, il n'y a pas une définition préexistante au projet de la personne (trouver un emploi, apprendre le français...). Le parcours de chaque individu lié à la communauté se construit en fonction des interactions, de ses volontés, de ses aspirations à un instant donné. C'est un processus dynamique, qui évolue dans le temps et ne peut être défini et encadré une fois pour toute et de manière univoque.

III. L'ACTION COMMUNAUTAIRE, UNE EXPERIENCE DU RENVERSMENT

Ne faudrait-il pas plutôt écrire, déclencheur de renversements ? Tant le modèle de l'action communautaire peut rayonner et opérer de changements. Afin de montrer la force du levier enclenché par l'action communautaire, je propose deux angles d'analyse. Une analyse micro de ma pratique professionnelle lors du stage, et plus globalement de la pratique des travailleurs sociaux, dans la mesure où les usages en cours dans le champ de l'action communautaire peuvent influencer, voire bouleverser, ceux du travail social classique. L'autre point de vue analytique, est celui d'une analyse de type macro, qui favorise les processus et les démarches *bottom up*, et tire parti des expériences de terrain de l'action communautaire. Cette analyse macro permet de questionner l'isomorphisme institutionnel, comme par exemple l'élargissement du cadre légal concernant les associations (statuts...), et interroge les ruptures potentielles du cadre des politiques sociales, nécessaires pour créer une véritable innovation sociale.

1. PRATIQUES ET ORGANISATION DE TERRAIN

a. La biffe, un problème ? Plutôt une solution !

Cette question a traversé toute ma pratique lors de mon stage à l'association Amélior. De formation éducatrice spécialisée, ce stage a été un processus d'apprentissage d'une autre représentation des populations dites vulnérables ou en situation de précarité. Il est venu bousculer ma posture de professionnelle du travail social. J'emploie le mot renversement pour signifier comme cette expérience a pu aller dans le sens contraire de mes acquis ou pratiques. Si on se réfère à l'étymologie, c'est faire apparaître sur l'endroit l'envers des choses. C'est parfois un simple changement mais qui peut aller jusqu'à la déstabilisation voire jusqu'au désordre. Le renversement fait donc bouger les lignes et c'est un mouvement qui doit être pensé et accompagné.

Un renversement du regard

Le renversement du regard porté sur les biffins amène à penser la biffe comme une solution et non un problème. Dans un premier temps, on pourrait voir un « marché de la misère » composé de personnes précaires vivant sous le seuil de pauvreté. Cette vision, qui semble superficielle, génère des représentations de biffins mendiant ou demandant la charité, elle enferme la biffe dans une économie du pauvre ou de la survie. L'idée que certains biffins sont insérés dans la vie de la ville et qu'ils ne sont pas exclus car participant aux échanges économiques et sociaux est parfois difficile à entendre. Les personnes « précaires » sont pour les politiques sociales et le travail social des personnes à aider, à accompagner, à insérer.

Appréhender les biffins comme une communauté autonome et organisée est un renversement de regard qui est crucial pour comprendre ce qu'Abdel Mayek Sayad nomme « l'illusion technique de l'insertion » c'est-à-dire qu'il existe des procédures, des outils mais l'insertion ne se résume pas à un assemblage mécanique de dispositifs et doit prendre en compte la dimension humaine et sa diversité de réactions et de possibilités. La communauté développe ses propres règles, afin d'agir face à des situations difficiles qui sont potentiellement des situations d'exclusion. La communauté trace son propre cadre ou « dispositif » d'insertion et cette idée peut être extrapolée à d'autres initiatives communautaires, le renversement de regard posé sur « les usagers » amène à les appréhender comme des personnes ressources, des partenaires plutôt que comme objet de problème à résoudre. L'exemple des squatters et des biffins en est exemple édifiant. Ce sont des communautés qui ont développé une autonomie propre qui leur permet de répondre à des situations difficiles proches parfois de l'ordre de la survie. Ces organisations proposent des modèles d'organisation singuliers sur lesquels les politiques sociales peuvent s'appuyer pour réduire les inégalités car ces communautés montrent une autre manière de « faire du social ». D'une part, la création de nouvelles règles : les personnes formulent de nouvelles réponses, montrent de nouvelles ressources, sans aucun doute plus adaptées car plus proches de leur réalité. La figure du pauvre se transforme par l'action communautaire et tend à renverser le stigmate véhiculé par les politiques sociales. Le renversement du stigmate par la mise en évidence d'une autonomie renverse aussi, à mon sens, les représentations liées à ces populations dites précaires par la société civile. D'autre part, les différentes formes d'autonomies collectives donnent à voir une puissance d'agir, une capacité à se confronter et à aménager leur organisation avec des règles et normes déjà préétablies. Cette dynamique contraste avec une soi-disant passivité ou oisiveté préjugées.

Renversement des apprentissages

C'est sans doute lié aux apprentissages, mais il est vrai que le travailleur social a plutôt tendance à voir les problèmes, à problématiser les situations qu'à discerner les solutions. La raison réside plus probablement dans le fait que le travailleur social reçoit une commande institutionnelle qui contient implicitement un problème à accompagner, à résoudre et que de ce fait, le travailleur social part avec un a priori qui peut entraver ou modifier sa vision. Le cas de l'action communautaire est l'exemple par excellence qui prouve que des solutions existent, encore faut-il apprendre à les voir et les considérer comme telles et toujours avoir à l'esprit la démarche d'autonomie des acteurs.

Ce renversement de regard, de vision est un long processus. Lorsque j'ai commencé à travailler à l'association Amélior, je pense avoir voulu garder ma posture de travailleur social c'est-à-dire, mettre mes compétences au service de l'association : connaissance du paysage institutionnel en Seine-St-Denis, des démarches pour monter un statut d'auto entrepreneurs... Cette posture implique aussi la reproduction des gestes appris en formation d'éducatrice spécialisée. J'ai mis de la distance avec les biffins que je rencontrais et je suis restée dans une position de détenteur d'un certain savoir avec mes interlocuteurs, recueillant leur parole comme la parole d'un « usager » sans voir leur singularité, c'est-à-dire comme une personne qu'il faut écouter car elle a un problème et non comme une personne avec qui on peut échanger dans une relation complémentaire et égalitaire. Cette position de symétrie n'est pas automatique, elle se travaille et il faut y trouver un sens, comprendre son utilité. Se défaire de ces apprentissages se révèle difficile car le renversement est une figure d'acrobatie. On se retrouve en équilibre sans l'appui des apprentissages, de savoirs tout tracés et d'une certaine routine. « Il importe d'impliquer les individus dans les débats entourant les processus de définition des problèmes, d'analyse des causes et de définition des besoins et des solutions afin de négocier collectivement les normes de l'existence sociale. Cela vaut aussi pour les intervenants sociaux souvent instrumentalisés au sein de programmes conçus par d'autres et traités comme de simples exécutants » (PARAZELLI, 2003, p. 108). Michel Parazelli confirme cette vision du travail social répondant à une commande évaluée et formulée par les politiques sociales. Le travail social est souvent appréhendé comme un travail mécanique alors que le travailleur social au contact d'organismes communautaires humanise sa pratique, c'est-à-dire qu'il considère son interlocuteur non plus comme un usager ou bénéficiaire auquel on applique un cahier des charges mais comme un individu qui pense, agit et réagit parfois de manière spontanée et inattendue.

Prise de parole, prise de pouvoir ? Deux exemples pour soutenir les intérêts de la communauté

Le collectif de recherche-action Rues Marchandes rassemble et met en relation des personnes et des structures concernées par la question des biffins, récupérateurs-vendeurs et de l'économie solidaire. Ce collectif propose de rechercher et d'agir avec les biffins. Cette recherche-action, à laquelle j'ai participé, illustre bien l'importance de la prise en considération des acteurs, de leur expérience, de leur connaissance et intelligence du terrain, en un mot de leur parole. La recherche-action semble être une méthodologie adaptée à cette prise en compte du terrain : elle fait des allers-retours entre théorie et pratique et met chacun en position d'acteurs. Elle cadre bien avec l'esprit de l'action communautaire car elle agit directement avec et sur le terrain.

La recherche-action est à l'initiative de chercheurs (sociologue, anthropologue, géographe) et implique des biffins dans la recherche afin d'être au plus près d'une réalité de terrain. Son but est l'évaluation de l'action des biffins, sa valorisation et sa défense. Au cours d'une séance, il est question de réaliser une cartographie détaillant les lieux de vente des biffins en région parisienne. Les chercheurs se demandent de quelle manière réaliser cette cartographie : quel outil ? Quel format ? Certains biffins présents prennent la parole pour contester ce projet. Selon eux, la cartographie peut permettre une meilleure identification des lieux de vente par les forces de l'ordre, « ils les connaissent déjà » répond un chercheur. En outre, les biffins contestent aussi le projet de réaliser une cartographie sur les lieux d'approvisionnement. Ils refusent cette carte qui rend publiques les lieux de travail, les lieux plus intéressants, des lieux qui veulent garder pour eux. Il y a une confrontation entre la réalité de l'activité des biffins et la volonté de chercheurs de mener à bien une recherche pour souligner le bien-fondé de l'activité. C'est une recherche action pertinente car les biffins, comme les chercheurs ont le même objectif : défendre le droit des biffins. Néanmoins, la question se pose de savoir à quoi va servir la cartographie pour les biffins. Pour les chercheurs, il s'agit de donner une forme et un résultat à la recherche action. Cet exemple montre un écart : la proposition des chercheurs est cohérente mais il faut qu'elle corresponde aux attentes des biffins. Il semble qu'il y ait deux temps différents. Celui des chercheurs qui projettent une recherche action sur le long terme et les biffins qui demandent une action concrète et immédiate.

Autre hiatus, la question qui se pose au cours de cette réunion de travail : combien les biffins gagnent-ils par journée de vente, ceci afin de montrer l'utilité financière de l'activité. Je demande à une biffine à côté de moi combien elle a gagné lors du dernier marché, elle refuse

catégoriquement de me répondre mais je ne comprends pas pourquoi. Elle m'explique que si elle dévoile son chiffre d'affaire, certains biffins pourraient être envieux. Je pensais avoir la bonne position de travailleur et je n'avais pas encore saisi toutes les finesses de cette pratique. C'était une manière de me dire « ne vas pas trop loin, reste à ta place de bénévole ». De plus, c'était une façon pour elle d'exprimer une limite entre les biffins et les non biffins entre ses connaissances et d'autres connaissances. Cet exemple montre que l'aptitude au renversement doit être permanente. Il ne suffit pas d'affirmer « j'ai cette posture, je porte ce regard... ». Cet apprentissage n'est pas un acquis, il faut le travailler, le réfléchir, repenser sa posture.

Autre constat, la connaissance du travail de la biffe appartient aux biffins, les chercheurs ou les non biffins tentent de se l'approprier afin de défendre leurs intérêts. Cependant, cette volonté de valoriser l'action des biffins par des personnes ne pratiquant pas la biffe peut compromettre l'activité des biffins ou aller à l'encontre du projet initial. Cette capacité à écouter, à ne pas déformer la parole ou ne pas l'utiliser afin de servir son discours est compliquée à acquérir. Il semble naturel, surtout dans le cadre de recherche ou du travail social, de vouloir soutenir une démarche originale, cependant il faut veiller à ne pas récupérer cette parole pour la faire rentrer dans des discours que l'on veut défendre.

Le poids de cette parole est attesté par un autre exemple révélateur de l'importance d'inclure les acteurs à chaque étape du projet, une rencontre avec une élue chargée du commerce à la ville de Paris. Elle s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas de biffins à Porte de Vanves alors que 50 places sont disponibles et restent vacantes. Je lui réponds que les biffins n'ont accès à ces places qu'à partir de 13 h à qu'à cette heure-là, il n'est plus intéressant de vendre. Je tiens cette information des biffins mais m'exprimant à partir de ma place de bénévole de l'association, je ne donne pas l'impression d'être affirmée. Lors de cette réunion, il n'y avait pas de membres biffins de l'association. Cet exemple montre l'importance de la présence de biffins lors de rencontres avec des élus ou personne politique. Ils ont une légitimité forte et évidente en face d'élus. Leur parole et présence agissent comme une attestation de leur démarche, voire comme une stratégie : ils occupent l'espace publique, les lieux de rencontres officiels, ils sont visibles et audibles et en capacité de formuler une demande ou de mener une revendication. Ce nouvel exemple montre l'importance d'impliquer les biffins à toutes les rencontres car leur parole n'est pas retranscriptible.

Renversement et réciprocité

Le renversement n'est pas univoque mais réciproque. Si le regard porté aux personnes dites précaires se modifie, c'est aussi les représentations liées à l'image du travailleur social qui évoluent. Cette évolution questionne la stigmatisation des travailleurs sociaux. Le nom donné aux différents corps de métiers (assistants sociaux, éducateurs spécialisés...) sont fortement connotés et peuvent être paralysants dans la relation à l'autre et au groupe. L'action communautaire impulse un nouveau regard par la levée du stigmate et le bouleversement des codes et langages de ce champ professionnel.

Le travailleur social doit être admis et reconnu par la communauté et son acceptation ne se fait pas par la signature d'un contrat de travail mais par un système tacite de relation humaine et de reconnaissance qui prouve l'engagement de ses valeurs et ses compétences d'un point de vue professionnel et personnel. Le travailleur social n'est pas un simple vecteur et un pourvoyeur d'aide financière ou uniquement personne ressource capable de donner les bonnes informations. Son engagement doit être reçu et visible, et compréhensible. Quel intérêt a le travailleur social à venir travailler dans une telle organisation ? Les membres de la communauté doivent comprendre pourquoi le travailleur social décide de venir les rencontrer, cela doit être clarifié. Le reversement opère ici : le travailleur social n'est plus la personne qui aide ou qui renseigne, c'est une personne engagée dans la vie de la communauté, porteur de valeurs et les mettant en pratique, à travers son activité professionnelle. Dans le cadre de l'action communautaire, il n'est plus le représentant de l'institution ou de l'Etat, au sens large, et il doit être identifié pour ce qu'il est, c'est-à-dire partie prenante et agissante de l'action communautaire. Le statut, dans le sens de la définition du rôle et mission de chacun s'efface, il n'y a pas de flou mais plutôt un système d'égalité qui se met en place. Les compétences servent de repères plus que le statut ou le parcours professionnel et le rôle de chacun s'effectue par ses actions et sa participation active à la vie du groupe.

Dès lors, on peut se demander, quelle est la place du travailleur social au sein d'action communautaire ? Quelle posture professionnelle innovante se dessine ?

b. Travailleur social, organisateur....Quelles attitude et compétence pour l'action communautaire ?

Il existe des initiatives citoyennes, telles les actions communautaires, qui s'organisent et se régulent par elles-mêmes et dans lesquelles les travailleurs sociaux n'ont pas forcément de place, ni de justification. Le regroupement des personnes s'est fait de leur propre chef et la structure de la communauté n'est pas dans une demande explicite d'accompagnement social. En me référant à mon expérience, c'est davantage un travail d'organisation et d'animation de groupe que j'ai mené, alors qu'il n'existait aucune commande institutionnelle. Pour être plus fonctionnelle, je vais détailler ma pratique et l'apprentissage d'une nouvelle manière d'être sur le terrain.

J'ai formulé la demande de stage à l'association en me présentant en tant que travailleur sociale et étudiante au CNAM. Ces deux « casquettes » ont sans doute légitimé ma présence à l'association mais aussi lors de réunion avec des partenaires institutionnels en raison de la renommée de cette école. Cette position a eu une certaine répercussion lors de réunions et relations avec les institutions, et a légitimé l'action de l'association, en la rattachant aux pratiques de l'économie sociale et solidaire.

Me présentant comme travailleur social, les membres de l'association m'ont eux-mêmes présenté aux autres membres et partenaires ainsi. Assez rapidement, des personnes de l'association m'ont demandé de les aider dans leurs démarches administratives (création statut auto entrepreneurs, demande de logement social...). Je ne voulais pas être dans ce rôle et effectuer des accompagnements sociaux pour l'accès aux droits, je n'ai pas refusé d'accompagner les personnes qui avaient une demande, mais je les ai orientées vers des dispositifs déjà existants, privilégiant le réseau et contacts qu'ils avaient déjà. Cette position m'a permis de ne pas rester cantonnée à un rôle de travailleur social mais de mettre d'autres compétences en œuvre. Néanmoins, j'ai le sentiment d'avoir réalisé de l'accompagnement social mais d'une autre manière et ce terme d'accompagnement social a pris un autre sens dans la mesure où, il s'est accompli dans des formes différentes. Comment définir cet accompagnement social qui est renouvelé ? Il ne s'agit pas d'aider les personnes dans le montage d'un dossier administratif mais « être avec ». Par exemple, après avoir conseillé une personne de faire telle ou telle démarche, l'accompagnement se prolonge par la discussion avec la personne, savoir si elle a pu faire la démarche, dans quelle condition, quelles sont les suites à donner... Il est davantage question d'un échange qui prouve un certain intérêt et un soutien qui devient global car il est l'occasion d'échanger sur la situation plus générale de la

personne. Pour aller plus loin, je peux dire que cet échange est réellement inscrit dans une réciprocité. De mon côté aussi, j'expose ma situation, mes objectifs, mes difficultés. J'ai pu me défaire de cette distance « éducative » apprise en formation d'éducatrice spécialisée et éprouver que donner de soi, c'est instaurer une relation égalitaire et authentique non façonnée par un mandat ou un rôle prédéterminé. L'accompagnement s'inscrit dans une approche libérée des préconisations techniques permettant à chacun des participants de trouver sa place en fonction de l'interlocuteur et non plus en fonction d'un cadre ou de figures imposées, favorisant ainsi « l'être ensemble ».

Dès lors, peut-on encore parler de travail social au sein d'une action communautaire ? À mon sens, le travail social que (re)donne à voir l'action communautaire est un travail social au sens propre ; un travail du social, un travail sur la société qui fait émerger des questions sur les structures de notre société. Un travail dans lequel le « bénéficiaire » n'est pas au centre de l'action mais fait partie de celle-ci, participant à sa construction et son évolution. Ce travail social n'est pas enfermé dans une problématique (l'accès au logement, la santé...) mais ouvre sur une myriade de problématiques, miroir d'une personne multidimensionnelle. Nous le verrons, plus loin, le travail social promu par l'action communautaire se déploie et s'élargit à toutes les sphères de la vie ; à l'économie, la culture, le politique.

Ce stage est venu aussi questionner ma pratique du travail social concernant mon engagement. Celui-ci ne s'est pas concrétisé par un contrat de travail mais sur le principe de libre adhésion au projet de l'association, aux valeurs qu'elles véhiculent. J'ai pu choisir mes temps de participation et les aspects de l'action qui m'intéressaient davantage. Certes, il y a des contraintes horaires, des temps forts où la présence du plus grand nombre est requise mais en principe, chaque personne contribue en fonction de ses compétences, ses centres d'intérêt. Outre les aptitudes, chaque participant amène un regard neuf sur les actions à mener, la situation, l'organisation de l'association, le développement de nouveaux partenariats. La libre adhésion permet à chacun de collaborer selon ses envies, ses capacités et de faire interagir des corps de métiers différents qui ne travaillent que très peu, voire jamais ensemble. De cette rencontre, naît une synergie qui renouvelle le regard, fait bouger les postures évitant ainsi l'enfermement dans des cadres uniques et assignés. La dynamique de l'action communautaire prouve la richesse de l'engagement basé sur la libre adhésion et incarne la force produite par la rencontre entre des individus qui ne se rencontreraient pas en dehors de ce contexte, redonnant à voir une société basée sur les démarches et intérêts collectifs et non plus individuels.

Il n'y a pas eu de définitions préalables à mes missions lors de l'entretien d'admission au stage. Il s'agit plus d'un temps d'information sur l'association et des points et pistes à développer. J'ai pu donc choisir de m'investir dans le plaidoyer : renforcement du partenariat, organisation de soirées d'information et de promotion du métier de biffin, rédaction de tracts, pétition....acquérant ainsi une capacité d'analyse et de distance critiques sur le discours de l'association et son positionnement inscrit dans une constellation de différents acteurs et institutions. Le plaidoyer ne m'était pas familier, lors de mes postes précédents, je réalisais du « plaidoyer individuel » au guichet des institutions en rappelant le droit de la personne et les devoirs des institutions, mais sans aller plus loin dans la forme et le contenu. C'est pourtant ce soutien à la défense des droits des personnes en grande difficulté, qui m'a permis de m'engager dans le militantisme, mais j'ai dû souvent scinder mon travail de militantisme et de travailleur social, participant à des activités de revendication et de soutien en dehors de mes heures de travail. Le stage m'a permis d'appréhender des outils, des stratégies et de réconcilier mon engagement militant et ma pratique professionnelle. L'action communautaire met en œuvre des modes d'action et de revendication qui s'apparentent à une lutte car elle instaure des rapports de force ; toute action converge vers une forme de protestation et d'affirmation de l'action : être présent sur le marché, rédiger les statuts de l'association, participer aux réunions....Cela signifie que l'action communautaire participe de l'action militante puisqu'elle agit et témoigne en faveur de la réduction des inégalités. Le travailleur social et, toute personne collaborant à une action communautaire, devient un défenseur pour les droits et la reconnaissance des personnes. Le militantisme est constitutif de l'action communautaire, il est mû par les pratiques et les aspirations des biffins et ne déborde pas de ce cadre citoyen.

« Agir avec », l'épreuve du terrain

Nous pouvons donc faire le constat qu'une certaine rigidité professionnelle ne convient pas aux principes de l'action communautaire. « Le faire avec », préconisé par le travail social, prend tout son sens quand il s'agit d'une activité communautaire. En effet, il peut être nécessaire de montrer, de prouver son aptitude, sa détermination à réaliser, à exécuter des actions. Par exemple, j'ai vendu sur les marchés mensuels, lors de vides greniers, mais aussi à la sauvette dans les mêmes conditions que les biffins, j'ai appris le roumain et cela m'a permis d'ajuster ma pratique car j'ai compris à travers l'apprentissage de la langue, les manières d'être des familles roumaines et cela a valorisé mon action auprès d'elles. C'est une réelle

immersion, une expérience du quotidien, du vécu dans la mesure où, il ne s'agit plus d'avoir un discours ou d'écouter les gens parler mais de vivre et partager une expérience commune. Il faut développer une compréhension du milieu, l'éprouver, dès 5h du matin et vendre toute une journée d'hiver, afin de comprendre les conditions de travail.

« *Organizer* », une nouvelle profession ?

Nous avons déjà vu l'importance de l'engagement et de la mobilisation des membres de l'action communautaire. Les personnes sont autonomes, elles ont trouvé un accord sur un but commun et agissent en commun. Autant d'étapes qui ont besoin d'être organisées et coordonnées. La notion d'autorité, de direction du groupe s'inscrit donc dans cette nécessité.

Le rôle de « l'organisateur » peut constituer l'un des éléments de la dynamique de l'action communautaire. De manière générale, ce sont davantage des « organisateurs » que des chefs de projet. Leur récit de vie est souvent en lien avec l'histoire et l'évolution de l'action menée, comme le confirme, par exemple, le porte-parole du DAL, « *j'ai été sollicité car j'avais squatté quelques années avant, un squat associatif dans le quartier avec des amis* ». Cette proximité de parcours permet de donner une compréhension et une légitimité à ses actions et discours. Dans les associations rencontrées dans le cadre de ce travail, j'ai pu observer que « l'organisateur » est souvent une personne charismatique, à l'aise à l'oral et ayant un parcours de militantisme. Le risque est fort quand une personne moteur, « *la tête de la locomotive* » comme le souligne le président d'Amélior, doit répondre de la dynamique du groupe : l'engagement, la disponibilité exigée peut être source d'épuisement et de fatigue. Un autre risque, qu'il importe de souligner, est que « l'organisateur » défende ce qui lui semble pertinent et non l'intérêt de la communauté, qu'il se coupe de la communauté. Dans la même perspective, « l'organisateur » doit s'appuyer sur le fonctionnement, l'organisation de la communauté déjà présente avant son intervention. Nous l'avons vu, une communauté se définit aussi par des règles et normes qui lui sont propres et cette disposition est importante pour la pérennité de l'action. Imposer une autre organisation que celle élaborée, et intrinsèquement liée à la communauté, met en péril celle-ci. L'organisation proposée par la communauté doit être respectée, observée et comprise par « l'organisateur ».

La relation est à inventer, nous l'avons vu, mais sans doute aussi le métier. Le poste d'organisateur (*organizer*) commence à émerger et son profil est constitué selon les principes et la méthodologie Alinsky. C'est une nouvelle fonction qui relève du domaine social et qui se distingue des autres postes de travailleur social par les approches du terrain et sa capacité à s'immerger dans le milieu. L'organisateur concrétise la demande, la fait émerger suite aux

entretiens, écoute, fait une analyse du terrain et des besoins. L'organisation, le projet, les valeurs de la communauté sont un préalable. Ensuite, un soutien, une aide à la coordination, à la réflexion autour des actions est nécessaire afin d'amplifier ou de former une action communautaire, un mouvement communautaire. Cette aide est une demande (parfois tacite) de la communauté qui éprouve la nécessité d'une organisation (logistique, administrative...). L'organisateur s'appuie sur cette demande, il ne s'agit pas pour lui d'apporter des réponses mais d'en suggérer, d'être engagé pour la communauté et faire preuve d'inventivité.

2. L'EFFET PAPILLON DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le renversement analysé ici n'est pas celui d'un système. Il convient surtout de comprendre quelles transitions opèrent et quels en sont les répercussions. L'action communautaire peut être vue comme une onde choc avec des effets à différents degrés, imprimant un mouvement de propagation dans toutes les sphères de la vie de la cité.

a. Quelle place pour l'action communautaire ?

L'impuissance dans le travail social

Dans les Instituts de travail social, le mot « d'impuissance » est souvent utilisé. On s'en sert pour désigner une situation dans laquelle le travailleur social est démuné et ne peut plus soutenir, accompagner la personne en difficulté. C'est une impasse éducative, l'éducateur n'a plus d'outil ou de ressources pour agir avec la personne en vue d'un changement. L'apprentissage de cette impuissance est un temps important afin d'être « authentique » auprès de la personne accompagnée et de lui formuler qu'on n'a pas forcément de solution pour améliorer sa situation ou lui signifier que la résolution de certaines difficultés ne sont pas de notre ressort.

Face à des politiques d'exclusion, l'Etat déploie des programmes qui doivent réduire cette exclusion. Le travailleur social se retrouve pris en étau entre des dispositions législatives qui excluent certaines personnes de l'accès au droit commun et la commande publique qui est « d'insérer » ces personnes. L'exemple des familles « roms » roumaines illustre bien ce

paradoxe. Certaines familles n'avaient pas accès au marché du travail (avant 2014) et au droit commun (politique de restriction, régime transitoire) et faisaient partie de programme étatique visant à leur insertion. Ces contradictions placent régulièrement le travailleur social dans une impossibilité d'agir. Cette incapacité de réponse à la commande institutionnelle et son manque de potentiel d'action face à l'exclusion et à la précarité sont ressenties comme une impuissance face à des situations individualisées.

L'impuissance a été évoquée par Jean Louis Laville, lors de sa première intervention, à ce Master 2. Il a posé en ces termes la problématique de l'économie sociale et solidaire : « comment ne pas rester impuissant face au marché et à l'Etat ? » Entre les deux existe un « tiers champs » qui peut représenter le pouvoir d'action de la société civile. Dans ce cas de figure, l'impuissance ne doit pas être apprise mais analysée et dépassée. C'est donc bien par la prise en main d'actions émanant de la société civile, tendant à interférer et à agir sur les causes des inégalités, que l'on travaille sur l'impuissance. Ne pas rester dans cette position et se mettre en recherche d'un espace intermédiaire, c'est se permettre d'accéder à une certaine marge de manœuvre et donc de pouvoir agir.

L'action communautaire, l'affirmation d'un espace intermédiaire ?

L'action communautaire donne à voir un interstice, un espace entre l'Etat et le secteur privé. Le terme « espace intermédiaire » est judicieux, dans la mesure où, intermédiaire évoque aussi le lien entre soi et les autres, entre l'individu et le collectif et ce terme montre bien qu'il s'agit d'un outil de médiation. Le marché conventionnel et l'État ne sont pas les seules formes possibles d'organisation des rapports sociaux et économiques. L'autogestion ou autres formes « d'auto-organisation » des citoyens peuvent être plus efficaces. Pour démontrer le bon fonctionnement d'une auto-organisation basée sur la mobilisation des acteurs (Amelior), un biffin évoque la gestion d'un autre marché de biffins géré par une association largement subventionnée par l'Etat :

« Amelior gère mieux ses marchés qu'eux (une grosse association d'aide à l'insertion) et c'est parce que l'on est plusieurs. N'oublie pas, nous on est plusieurs, eux ils sont trois quatre et ils ne bougent pas du bureau, nous on bouge, quand il y a quelque chose on intervient. Et puis les biffins ils connaissent ils ont vécu avant alors quand il y a quelqu'un qui vient, t'es biffin donc tu sais comment ça se passe. Ceux qui sont dans les bureaux, ça se voit ils n'y connaissent rien. »

Ce biffin met en évidence la connaissance et l'intelligence de terrain et la force, la dynamique du groupe. L'implication des biffins dans la gestion et l'organisation du marché est facteur de plus grande efficacité selon cette personne que la gestion par une association qui ne fait pas

ou peu participer les biffins. D'une part, l'action communautaire entend agir face à cette impuissance institutionnalisée, à travers l'occupation d'un espace intermédiaire, en vue d'accéder à une certaine marge de manœuvre de ses activités et à affirmer sa présence, face à une puissance étatique peu encline à écouter les voix d'en bas. D'autre part, l'action communautaire prouve qu'une autre économie est possible, en dehors de l'économie conventionnelle et dominante, basée sur la financiarisation et la marchandisation des relations sociales.

L'action communautaire trouve sa place entre ces deux secteurs, en offrant à penser différemment les relations sociales et l'économie entendue ici au sens aristotélicien : la gestion de l'environnement au quotidien, ce que l'on met en œuvre chaque jour pour répondre à nos besoins. L'action communautaire de l'association Amélior démontre que, dans le cas de la vente d'objets dans un espace marchand, le client n'est pas seulement consommateur mais aussi acteur d'une réduction de la consommation d'objets neufs et d'une réutilisation d'objets. Peut-être n'en a-t-il pas conscience, néanmoins en venant acheter sur ce marché, les acheteurs inscrivent leurs actes dans une démarche écologique de préservation des ressources. La biffe, activité pionnière dans la réduction du déchet, s'inscrit d'une part entre un secteur marchand qui incite à la consommation et valorise l'incinération et enfouissement des déchets (très peu écologique et très cher pour les collectivités et les contribuables). D'autre part, entre un secteur public, en contribuant à réduire les déchets avant la collecte par les collectivités et en montrant qu'une économie de proximité est viable. Dans la même perspective, l'action des squatters se situe dans un autre secteur, dans une zone entre public et privé. L'organisation autonome permet d'assurer de nombreuses nuitées d'hébergement pour des personnes en errance ou ponctuellement sans logement. Elle invente une autre manière de penser l'hébergement d'urgence ou de stabilisation qui est uniquement administré par l'Etat.

Les règles et dispositifs développés par les actions communautaires s'inscrivent dans un schéma basé sur la relation marché/ Etat et ne fonctionnent pas en « électron libre » car restant en lien avec les autres secteurs (publics ou privés). L'action communautaire inscrit sa démarche dans un système préétabli dans lequel elle tente de trouver sa place, une autre place que celle assignée. Par exemple, l'action des biffins a influencé le développement de ressourceries et certaines collectivités font appel à eux pour gérer les déchets lors de videgreniers ; dans ce cas la municipalité ne fait plus appel à ses services ou ceux d'une entreprise privée. Cet exemple montre bien que l'action communautaire creuse un passage entre le public et le privé. Cette expertise et intelligence de terrain confèrent un vrai pouvoir à ces organisations communautaires qui peuvent, au-delà de l'influence, amener à changer les

règles du jeu socio-économique. Force d'influence, capacité à se confronter, impression d'une empreinte sur les pouvoirs publics et les entreprises privées, l'action communautaire agit dans la ville et fait entendre une voix, une autre voie.

L'action communautaire questionne l'appropriation d'un pouvoir par l'Etat ou le marché, c'est une remise en question de l'autorité des politiques publiques. Dans le mot autorité, on retrouve la racine « auteur », c'est-à-dire que l'on est auteur de son devenir, que l'on détient un pouvoir sur son projet, sa trajectoire. Ainsi, l'action communautaire, non commanditée par une politique, mais émergeant de la société civile, opère un changement de prise en main dans lequel se dessine une mutation de l'autorité. La suprématie de l'Etat est bousculée par le fait que des communautés sont auteurs de leurs décisions, de leurs actions. Elles inventent, elles érigent de nouvelles règles liées à leur environnement, leur quartier. Ce changement d'autorité vient modifier, rénover un système démocratique uni décisionnaire et basé sur la représentation. La rencontre des citoyens, leurs échanges et activités communes transforment la ville organisée par les politiques publiques.

L'action communautaire, comme droit à l'espace public

« A côté d'une sphère publique hégémonique et entrelacée à elle, une sphère publique plébéienne se forme. » (HABERMAS, 1993, p.6)

L'action communautaire ouvre un nouvel espace qui se matérialise par l'occupation de l'espace public. Son occupation et appropriation sont des éléments constitutifs de l'action communautaire. La présence physique dans l'espace public est aussi symbolique et incarne une reprise en main sur la ville, l'urbain et donne une visibilité à ce qui tend à être invisible.

La communauté bien que poursuivant un intérêt commun n'est pas nécessairement rassemblée, elle peut être dispersée dans l'espace urbain. L'espace public peut être appréhendé comme un espace de séparation, de superposition des individus sans qu'opère une rencontre, un « être ensemble ». Néanmoins, l'espace public joue ce rôle d'agrégation de la communauté. « Il est le lieu institué du vivre-ensemble qui lie les pluralités des communautés particulières, qui fait accéder les mondes vécus à une visibilité politique et (...) donne existence à un monde commun. » (TASSIN, 2008, p.133)³⁶ Par exemple, nous l'avons vu en deuxième partie, l'espace marchand public des biffins, qu'il soit autorisé ou non, est un

³⁶ TASSIN Etienne, « Espace commun ou espace public ? » in DACHEUX Éric (cordonné par.), *L'espace public*, Paris, CNRS Edition, coll. Les Essentiels d'Hermès, 2008

espace de réunion. C'est aussi un « espace de diffusion » (*op.cit.*, p.117) ; c'est-à-dire qu'il permet l'échange d'informations entre les membres de la communauté. C'est un « espace de diffusion » parce que la communauté se montre, elle laisse une trace dans l'espace, se rendant publique et entrant en contact d'autres individus, d'autres communautés, elle déteint sur le domaine public.

S'opère alors un autre renversement : les biffins mais aussi tout autre groupe de personnes susceptibles de former une communauté et qui prennent place dans la ville : grapheurs de rue, squatters, personnes expulsées de leur logement....sont susceptibles de reprendre un certain pouvoir sur la ville en apparaissant dans l'espace public. De l'invisibilité à laquelle elles voudraient être cantonnées, (par les pouvoirs publics, les riverains....) elles redeviennent visibles et donc existantes. De plus, l'occupation de l'espace public est délimitée par une partie visible mais l'occupation de l'espace public peut être aussi plus large en raison des besoins de l'activité et elle peut être plus ou moins visible ou discrète.

La présence sur l'espace public est une forme active de plaider, elle sert d'affirmation de ses droits à vivre dans la ville, « à faire partie de ». De plus, l'occupation de l'espace permet de montrer une force du groupe, de mettre en place un rapport de force avec les puissances publiques ou privées. L'espace public sert d'espace d'expression, d'interpellation voire de subversion face à des institutions publiques qui refusent de reconnaître les nouvelles pratiques sociales qui émergent de la société civile. C'est plus qu'être présent, c'est activer ses droits citoyens et affirmer son pouvoir d'agir en tant que citoyen.

Lors d'une réunion publique, la responsable de la sécurité à la préfecture de Paris évoque « la dérégulation de l'espace public » causée par l'activité des biffins. Certes, il y a dérégulation car il n'y a pas de régulation par la puissance publique qui apporte comme unique réponse, la répression. L'action de l'association Amélior tend justement à « réguler » l'espace public par l'appropriation de cet espace par les biffins et d'y mettre un cadre, des règles, réguler ayant pour sens étymologique mettre des règles, régler. L'espace public devient ainsi espace de délibération, d'échanges et de prises de décisions en dehors des espaces cadrés et administrés par les politiques publiques.

Les marges de la ville, lieux d'activation de la ville

Les petits espaces feraient-ils bouger les grands ?

Le mot d'interstice renvoie à l'idée de la marge. Occuper des interstices de la ville, c'est une manière, une volonté de reprendre possession d'espaces publics desquels certains sont exclus.

Trouver sa place dans l'espace public passe bien souvent, pour les groupes de personnes dont nous avons parlé plus haut, par un passage et un rassemblement dans la marge urbaine. Mais comme le décrit Jürgen Habermas, qui utilise l'expression « entrelacée », cette marge est en lien avec la sphère dominante. Elle n'est pas parallèle ou indépendante, elle vient rencontrer la sphère publique majeure et agit en interaction avec elle.

Ces personnes sont exclues, pour une raison ou une autre, de l'espace dominant et doivent trouver, imaginer des solutions ; la marge n'est plus un espace de survie mais d'invention de nouvelles formes de vie. Ce sont souvent des lieux d'apprentissage de l'autonomie dans la mesure où ils échappent aux règles en vigueur de l'espace normé et défini. Des règles et des codes s'instaurent dans ces marges et une certaine organisation se met en place. Dans ces espaces urbains à la marge, se développent ainsi une certaine créativité car les modèles sont à inventer. Lieux de regroupement, de rassemblement, ils agissent contre un effet de dispersion et d'affaiblissement des personnes. Par l'effet de rassemblement, des compétences, des idées, cette marge devient alors un lieu d'activation de leviers, une véritable marge de manœuvre, s'opposant à une passivité fantasmée. En effet, ces marges ne sont pas des lieux de passivité, ce ne sont pas des lieux distants de l'espace dominant, ce sont au contraire des lieux dans lesquels s'exprime une revendication populaire face à un « centre » qui impose ses règles de vie.

Un nouveau renversement advient : la force créative des marges exerce une pression sur la ville, la cité, les citoyens et transforme nos modes de vie. Ces modes de vie ont été précisément pensés par les urbanistes, les architectes qui édifient des villes dans leur entier et leur globalité. La marge n'est pas pensée dans un tel schéma et les modèles de vie dominants se perpétuent dans un principe *top down*, peu remis en cause. Cette remise en cause est souvent issue de la marge qui vient bousculer puis transformer la ville et ses habitants, prouvant ainsi la capacité d'innovation sociale des acteurs de la marge. On peut prendre en exemple certains espaces verts de Paris ou de sa banlieue appelés « délaissés » et qui ont été réinvestis soit par des jardiniers ou des artistes. Autres exemples, les graphes des rues qui ont modifié notre vision de la ville et de l'art, les murs devenant des vecteurs d'expression artistique ou encore le renversement du lieu privé/public provoqué par les squatters. Enfin, les biffins qui ont transformé l'idée de l'espace marchand : lieu ouvert qui impose son style et son rythme, et lieu par excellence du recyclage face à une société du « tout jeter ».

b. Formes et transformation de l'action communautaire

Si l'action communautaire devient une instance politique ne risque-t-elle pas d'adopter les réflexes politiques : pouvoir, réseau, codes et langages, récupération de lois à son profit... ?

Le financement public : menace ou opportunité ?

Il existe un risque d'isomorphisme institutionnel qui peut intervenir au sein des dispositifs communautaires, c'est-à-dire une injonction à s'adapter à des normes institutionnelles déjà existantes ce qui peut atténuer la portée de l'action communautaire. Comment conserver une autonomie, comment édicter ses règles dans un système codifié et normé ? C'est une question importante qu'il faut avoir à l'esprit et qui doit faire l'objet de réflexion approfondie.

Afin d'étayer cette question, je m'appuie sur ma pratique à l'association Amelior, qui est autofinancée. Lors d'une réunion à la préfecture de la ville de Paris, qui a pour objectif de faire connaître le travail de l'association et de demander des places de marchés supplémentaires, l'agent de la préfecture nous informe qu'afin que l'association soit connue, il faut faire des demandes de subventions. Elle nous affirme « *qu'il faut répondre à des appels à projets de la Direction de la Cohésion sociale* ». Ainsi, il semble que la seule reconnaissance du travail communautaire mené par l'association passe par le financement des pouvoirs publics. Le financement est-il une preuve de reconnaissance de l'utilité sociale de l'action communautaire ou est-ce une manière d'avoir une emprise, de contrôler les activités de l'association ? Le financement de l'action communautaire par les pouvoirs publics est un des éléments constitutifs qui permet l'essor de l'action. En outre, le financement légitime et apporte un certain crédit. Mais est-ce la seule manière de valoriser l'action d'une association ? C'est une reconnaissance symbolique qui peut être interprétée comme l'aval « on est d'accord, on vous permet d'avancer ». L'autofinancement de l'association Amelior, et le refus du financement public ou privé, sont des manières de conserver son autonomie. Le financement public est perçu par certains membres de l'association comme une entrave à la liberté d'action, d'entreprendre, une mise sous condition. L'autofinancement peut être appréhendé comme une revendication à l'autonomie de l'association, néanmoins l'autofinancement peut rencontrer des limites quand une association souhaite avancer, le financement pouvant lui permettre d'évoluer.

Cette question du financement reste en tension et questionne l'équilibre de la communauté. Elle est essentielle quand il s'agit de comprendre la construction, la temporalité, la maturité d'un projet associatif. Le processus d'autonomisation de l'action communautaire n'est pas linéaire mais dynamique et la rencontre avec d'autres cadres (même à petite échelle) pose la question de sa capacité d'adaptation et de la transformation de ses règles et de son fonctionnement. Cette tension peut être décrite comme propre à l'action communautaire entre volonté d'indépendance - afin de conserver une marge de manœuvre - et une dépendance qui met en péril ses valeurs et sa volonté de changement social.

L'isomorphisme en pratique

Une des missions du stage a été de « restructurer » l'association afin d'effectuer d'éventuelles demandes de subvention. Cela a demandé la réécriture des statuts de l'association, leur approbation et l'élection d'un nouveau bureau et CA. Cette demande, des membres de l'association, intervient après des réunions avec la préfecture ou des mairies qui demandent à l'association de mieux organiser les activités. Existe-t-il dans cette demande un embryon de réponse à la commande des pouvoirs publics ? Afin de mener à bien ces actions, nous avons convoqué une assemblée générale ordinaire et extraordinaire et l'information à tous les membres de l'association s'est faite pendant un marché. Une trentaine de biffins ont participé aux assemblées et la question de la mobilisation s'est posée. Peut-être nous sommes nous restreints dans la mise en œuvre des AG, voulant nous conformer au cadre conventionnel que sont l'écriture des statuts, l'élection des administrateurs... L'isomorphisme institutionnel, c'est-à-dire reproduire une forme identique qui se calque sur une institution existante, est un point de vigilance afin de ne pas perdre de vue la logique propre et singulière de l'association. Un administrateur pointe du doigt cet aspect *« un CA et des réunions, ce n'est pas le cadre dans lequel réussira à s'exprimer un biffin »*. Quel est le degré d'innovation dans l'établissement des statuts de l'association ? Faire une assemblée générale est une obligation légale, il faut veiller à respecter ce processus mais on aurait pu penser la réunion dans un autre cadre, sur le marché par exemple, espace où presque tous les adhérents sont présents, ou trouver un autre moyen d'adresser les convocations ; comme le rappelle un administrateur : *« une association c'est en perpétuel mouvement, on n'est pas comme dans une entreprise figée, on a une liberté d'action. »* Reproduire un modèle déjà existant, c'est le risque de dissoudre ses valeurs ; dès la conception de l'association, il faut intégrer la notion d'innovation et considérer quels sont les moyens en notre possession, ou qu'il est nécessaire d'aller chercher ou encore d'inventer afin de rénover un fonctionnement, une procédure.

L'organisation d'une association n'est pas enfermée dans un schéma, l'innovation se fait souvent dans la marge et doit être sans cesse requestionnée.

L'autonomie de l'action communautaire peut être aussi être comprise par les codes et usages liés au langage. Lors de la même réunion à la préfecture, l'agent de préfecture interpelle le président de l'association sur sa façon de s'exprimer. D'une part, pour « *son côté revendicateur* » et d'autre part car son langage « *est bon, pour le bistrot avec ses copains* ». Cet agent nous explique alors qu'il faut se mettre à la place des fonctionnaires et que l'association doit être en capacité de convaincre de son fonctionnement interne en utilisant le langage adéquat mais qui n'est pas forcément celui de l'association. Comment convaincre quand les codes et langages divergent ? Est-ce un « choc des cultures » ? Ces réflexions montrent indéniablement une certaine arrogance mais cet exemple n'est pas pris pour porter un jugement. Il pose la question de l'alignement sur le cadre des pouvoirs publics et de leur code et langage. C'est une demande implicite d'alignement sur une forme bureaucratique, en l'occurrence le langage, à laquelle il faut se soumettre pour être identifié et reconnu. Le coordinateur de la mission Squats évoque la transformation réalisée dans le discours tenu auprès des pouvoirs publics, il évoque la nécessité de « *rentre(r) dans cette ville, avant on se plaçait en dehors de ça, de par nos cultures, nos visions* », désormais, « *on squat leur forme de langage* » en précisant que « *le système normatif on n'y échappe pas quoi qu'il arrive* ».

Il existe une tension entre la volonté de se faire comprendre des institutions publiques tout en préservant une expression singulière.

L'isomorphisme institutionnel est un risque inhérent à toute action communautaire. En cherchant l'appui ou la reconnaissance des pouvoirs publics, le risque est présent de changer de démarches instituant. L'action communautaire préserve un « garde-fou » par l'expression et la libération de la parole de ses membres qui lui permet de trouver et de conserver ses propres réponses et logiques. A travers les expériences communautaires évoquées ici, il existe des questions qui restent en tension, elles sont néanmoins posées, formulées, elles entrent dans la sphère publique, grâce à la mobilisation et initiative de la société civile, et ne peuvent rester ignorées.

c. L'action communautaire, une instance politique innovante

«La véritable transformation ne peut être cherchée qu'à partir d'inventions institutionnelles ancrées dans des pratiques sociales.» (LAVILLE, 2010, p. 297)

L'action communautaire, une affirmation des droits et de la réappropriation de l'économie

L'action communautaire favorise « l'expression concrète des relations d'égalité » (BUCOLO, LAVILLE, 2006)³⁷, elle est un lieu d'apprentissage et d'exercice au plus petit niveau d'un modèle démocratique plus global. Par son fonctionnement qui prend appui sur ce modèle, elle (ré)affirme et éprouve les valeurs fondatrices de la république « liberté, égalité, fraternité ». L'action communautaire autorise l'expérience de la citoyenneté à un niveau local et devient une nouvelle forme de pouvoir dans le sens où le « faire ensemble » est privilégié, cette force est éprouvée et amoindrit l'isolement, l'individualisme. Cette manière d'agir est constituante de l'action communautaire, elle précède le projet et les statuts car elle est l'essence même du « faire ensemble ». Grâce au principe d'égalité dans sa gouvernance et de libre adhésion, l'action communautaire peut remettre en cause le système hiérarchique du pouvoir politique et aller jusqu'à déstabiliser des cadres et normes institutionnelles établis. Le droit à vivre ensemble, le droit à la parole, à la participation est revendiqué et demandé à l'Etat.

L'action communautaire est une manière de reprendre en main l'économie, de l'arbitrer et de sortir d'un schéma binaire Etat/marché. Aujourd'hui, notre système est basé sur l'idée que l'économie de marché peut réguler la vie en société et dans le même mouvement réduire les inégalités, alors que les inégalités ne cessent de croître. L'action communautaire des biffins envisage cet écart sous cet angle : comment gérer de façon optimale notre environnement (environnement est ici pris au sens large) ? L'économie populaire qui est une manière de subvenir à ses besoins, en gérant et en utilisant les richesses vacantes, (LAVILLE, 2010) peut être vue comme une contestation d'un système économique capitaliste basé sur la marchandisation de la force de travail et l'accumulation des richesses. L'économie populaire tend à se réapproprier sa force de travail et la biffe est bien une économie populaire car cette activité économique ne repose que sur la force de travail, se dispensant d'intermédiaire : la vente se fait dans une relation directe de vendeur à acheteur. Le prix n'est pas fixé en fonction

³⁷ BUCOLO Elisabetta, LAVILLE Jean-Louis, « Capital social et économie solidaire », in BEVORT Antoine et all., *Le capital social*, Paris, La Découverte, coll. Recherches/MAUSS, 2006

d'un cours boursier ou du marché financier, il est le résultat de la rencontre et du compromis fait entre deux parties. Le modèle économique de l'action communautaire menée par les biffins met en exergue une diversité de formes économiques possibles autres que celles de la financiarisation de l'économie et du travail salarié, c'est économie réanimée, source d'innovation.

Elle déplace la question du social au cœur de l'économie et réinscrit les rapports humains comme déterminants dans les échanges économiques. Bien qu'étant une activité marchande, la biffe est un exemple que l'acte marchand s'enracine dans un rapport social et non pas uniquement financier ; proximité, vente directe, création de liens, d'échanges, autant d'arguments qui peuvent définir la biffe comme une résurgence de l'économie solidaire. Elle répond, en effet, à des besoins sociaux et écologiques et ne fonctionne pas en vase clos. Ainsi, elle participe au « réencastrement de l'économie dans le politique et le social » (LAVILLE, 2010, p. 18). Le terme de « réencastrement » sous-entend cet effet d'étayage et de solidité, il agit comme une brique à ajuster à la bonne place. La biffe reflète une adaptation aux évolutions de la société et révèle le changement et les transformations socio-économiques : prise en compte de l'écologie, promotion de l'économie circulaire locale et de proximité, encouragement des initiatives collaboratives.

Un travail social élargi

Nous l'avons vu, l'action communautaire conduit à porter un regard neuf car positif sur les personnes rencontrant une difficulté commune, encourageant une perception globalisée et recontextualisée des personnes et de leur trajectoire. A contrario, le travail social tend, le plus souvent, à traiter d'une problématique, d'une partie de la situation des personnes. Le travailleur social focalise, par exemple, sur l'absence de logement et tente de répondre à ce problème, sans une prise en compte de la singularité et du parcours de la personne, de son environnement, appliquant le plus souvent une uniformisation des réponses à la multiplicité des situations. L'action communautaire renouvelle en profondeur ces pratiques en appréhendant la personne dans son lien au monde, aux autres et pas uniquement en considérant une problématique donnée. Elle permet de réunir, de rendre communes des difficultés par la mobilisation des personnes concernées. Le coordinateur de la mission Squats de MdM évoque la notion de « *santé globale* ». Il ne s'agit pas de soigner la partie du corps malade, mais de prendre en compte la totalité du corps et de l'inscrire dans son environnement. Le soin ne relève plus que de l'acte médical, il est aussi question du choix, du

bien-être, de la temporalité de la personne. La réduction des risques est souvent vue sous le seul prisme de l'usage de drogues, mais la mission Squats tend à élargir cette réduction à d'autres domaines, comme le confirme le coordinateur, « *on a commencé sur la réduction des risques des produits psycho actifs et VIH-VHC, mais ça a évolué à la réduction des risques médicosociaux liés aux conditions de vie. (...) On réduit les risques de se retrouver dans une situation cataclysmique* ». C'est bien le projet politique de l'action communautaire qui se dessine ici, dans le sens où elle se propose de réfléchir au sens des actions menées et non pas uniquement à leur finalité. Il s'agit de penser la personne dans sa globalité, de ne pas considérer une partie pour le tout mais de l'envisager dans son parcours, sa dynamique. L'action communautaire indique au travail social la nécessité de s'ouvrir à d'autres domaines, à d'autres champs, tel que le « réencastrement » dans le champ de l'économie. En effet, le travail social reste parfois cantonné à l'accompagnement médicosocial de personnes vulnérables mais en prenant appui sur d'autres sphères de la vie d'une personne, il donnerait à voir un autre projet politique ambitieux et intégral. Le travail social tendrait ainsi à agir comme un outil de construction, d'édification de l'économie.

Nous l'avons vu en première partie, le projet du travail social n'est pas apolitique, dans la mesure où il est commandité et organisé par les politiques sociales. Son objectif peut s'apparenter à une forme de contrôle social ou de volonté d'adaptation des personnes à un modèle socio-économique dominant. Il s'agit de rendre à la société civile le travail social, de le démocratiser car il n'est pas que du ressort des politiques sociales et peut être aussi mobilisé et organisé par la société civile. Ce n'est pas un désengagement de l'Etat que soutient l'action communautaire mais la prise en compte de nouveaux modèles sociaux : engagement au quotidien, nouveau mode de vie, nouveaux réseaux de solidarité. L'action communautaire n'ambitionne pas de dé-professionnaliser le secteur du travail social, elle met en évidence des initiatives citoyennes et parvient à les accomplir.

On revient alors sur le propos du président d'Amelior « *un projet civilisationnel* », qui pouvait surprendre. Mais il faut lui reconnaître cette vérité, l'action communautaire porte un projet de société : baisse de la consommation, écologie verte, solidarité renouvelée... Sa force de proposition est en soi une innovation car elle remet en cause le sens de nos vies et de notre système socio-économique. Elle nous invite à occuper notre place, dans la marche du monde.

CONCLUSION

L'objet de ce mémoire part d'un constat de terrain qui est que les dispositifs d'insertion ne permettent pas, en majorité, de soutenir et déployer les ressources propres aux personnes « à insérer ».

L'autonomie, thème central dans le travail social, questionne pourtant par son ambivalence. En effet, l'autonomie, telle qu'entendue dans le champ du travail social, est largement synonyme de conformation à un modèle conventionnel. L'étroitesse de cette définition amène à forcer ces cadres et à se tourner vers un autre paradigme qui prend en compte la singularité et la complexité inhérente à chaque individu.

L'action communautaire met à l'épreuve la question de l'autonomie en proposant une réponse innovante car elle inclut le choix de vie des individus et leurs capacités à imaginer d'autres modèles de vie en société. Elle peut se définir par la mobilisation et l'organisation d'une communauté qui s'efforce de faire reconnaître son droit dans l'espace public en vue d'un changement social. L'action communautaire a émergé dans la société civile en Amérique (aux Etats-Unis dans un premier temps), dans un contexte favorable à son imprégnation en raison du peu de poids l'Etat. En France, l'action communautaire s'implante difficilement car le concept de communauté est chargé de connotations défavorables : entrave à l'esprit universaliste et mise en péril de la cohésion sociale. Néanmoins, l'héritage de l'action communautaire est plus large ; se prolongeant dans le mouvement de l'associationnisme du début du XIXème siècle. C'est ce courant qui a permis aux ouvriers de se rassembler afin de revendiquer une amélioration de leurs conditions de vie, et qui s'est construit autour de l'égalité de ses membres, sur la base de leur libre adhésion. L'action communautaire inscrit son fonctionnement dans la même démarche d'actions communes. Si l'intérêt individuel n'est pas le moteur qui initie l'action communautaire, celle-ci n'entend pas nier l'individualité mais s'appuie sur la force de la communauté afin de permettre à l'individu de s'affranchir d'une situation subie et contrainte.

Afin de vérifier mon hypothèse selon laquelle l'action communautaire propose de nouvelles modalités, qui peuvent transformer le champ du travail social, j'ai fait dialoguer la théorie et le terrain, à travers l'association Amélior, autogérée par des biffins. En m'appuyant sur quatre critères de définition de l'action communautaire (action impulsée à l'initiative d'acteurs

concernés par une difficulté commune, un fonctionnement égalitaire et démocratique, double mouvement individuel et collectif, ayant pour but une transformation sociale), j'ai dégagé trois entrées d'analyse des pratiques de cette association : l'historicité, l'organisation interne et les effets de l'action. Cette analyse atteste que l'association Amelior est bien une action communautaire et qu'elle débouche sur un autre modèle d'insertion. La biffe est un réel dispositif d'insertion sociale dans le sens où c'est une démarche constructive pour organiser la vie en société. En récupérant les objets, les biffins investissent aussi des lieux et reprennent possession d'une ville et d'espaces desquels ils sont exclus. Le statut social des biffins se transforme : de personnes ayant un comportement déviant à modifier, voire à proscrire, les membres de l'association deviennent des êtres politiques qui trouvent leur place dans la cité. Forum essentiel de cette cité, le marché fait office d'étai et de soutien à la communauté. C'est le lieu des échanges et les liens générés sur le marché constituent en soi un processus d'insertion, dans le sens où le marché est un espace social, de mixité et de rencontres. L'association Amelior défend une autre représentation liée à la pauvreté et incite le champ du travail social à déplacer son regard du « sans » ou du « mal » vers un regard basé sur les capacités des individus à formuler leurs réponses à leurs besoins. L'action communautaire forme alors une onde de choc qui va au-delà du travail social, essayant un regard neuf dans les autres domaines de la société civile. Elle propose que le social, les rapports humains, soient réinjectés au centre de l'économie, l'humanisant et favorisant ainsi l'essor d'une économie solidaire basée sur un système égalitaire qui permet au plus grand nombre de passer d'une situation subie à une situation choisie.

Ainsi, les actions menées par cette association éclairent le travail social sur l'aptitude des individus regroupés en communauté à penser d'autres modes de vie et à agir en vue d'une transformation sociale, qui est un processus long et dynamique. Actuellement, l'association plaide en faveur d'une carte régionale individuelle, symbole de reconnaissance par les pouvoirs publics de l'utilité des travailleurs des déchets, de la récupération, du tri sélectif. Il s'agirait d'une reconnaissance administrative et législative forte de l'inclusion des biffins dans la gestion des déchets. Autre projet d'évolution, l'adoption de la forme coopérative, étape importante pour cette association émergente. La coopérative renforcerait à la fois l'impact de l'activité économique et la cohésion de la communauté par la mutualisation des moyens de production et des bénéfices.

L'action communautaire déborde du cadre de la lutte contre l'exclusion et s'ouvre sur un projet plus global dans lequel les biffins sont acteurs de la ville. Dans la même optique,

l'action communautaire imprègne le domaine de la recherche en sciences sociales, économique et politique et pose la question de l'implication des acteurs. L'action communautaire s'inscrit dans le domaine de la recherche car elle construit et diffuse des connaissances et la démarche de recherche peut renforcer, appuyer le discours, le plaider portée par une communauté. L'action communautaire déstabilise car elle nécessite, davantage que l'observation du chercheur, sa participation concrète et directe avec le terrain, abolissant une distance qui peut parfois avoir comme effet de « déformer » la parole ou l'intérêt porté à une communauté. Il ne s'agit plus uniquement de participer à une étape de la réalisation d'une recherche mais d'en être à l'initiative et de la conduire. L'action communautaire est en mesure de proposer un nouveau renversement dans le secteur de la recherche en opérant un changement dans la représentation liée aux sujets étudiés, pour qu'ils ne soient plus objet d'étude mais sujet de recherche. La recherche action est une amorce de réponse qui permet la participation des acteurs dans l'élaboration d'une question de recherche et qui vise à produire des données, des informations afin d'agir sur le terrain. La connaissance est affinée et authentifiée par la collaboration de chercheurs et d'acteurs. Elle est aussi plus intégrale, plus complète par l'apport de plusieurs visions et points de vue, et non plus portée par un seul regard.

La question de la formation, et de ses formes actuelles, est aussi pertinente quand on évoque le devenir de l'action communautaire. A titre d'exemple, le coordinateur de MdM m'a fait part de modules d'enseignements qui se font *in situ* c'est-à-dire dans les squats ou bien ce sont directement des squatters qui interviennent dans des universités. L'action communautaire vient ici questionner des cadres d'interventions établis qui eux aussi se transforment pour être au plus proche des réalités de terrain.

L'action communautaire est porteuse de sens et de germes dans les nombreux domaines qui entrent dans son rayon d'action. Mouvement de déstabilisation mais source d'innovations, émancipatrice de préjugés et avant-gardiste dans sa vision, l'action communautaire est un réellement « un projet de société ».

BIBLIOGRAPHIE

ALINKY Saul, *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, Aden, coll. La grande bibliothèque, 2012

BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte, 2013

BEVORT Antoine et *all.*, *Le capital social*, Paris, La Découverte, coll. Recherches/MAUSS, 2006

BOUQUET Brigitte, DRAPERI Jean-François, JAEGER Marcel, *Penser la participation en économie sociale et action sociale*. Paris, Dunod, 2009

CAILLE Alain (sous la direction de.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La découverte, 2007

CATTANI Antonio David, LAVILLE Jean-Louis (sous la direction de), *Dictionnaire d'une autre économie*, Paris, Gallimard, coll. Folio actuel, 2006

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. L'espace du travail, 1995

CASTEL Robert, DUVOUX Nicolas, *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, coll. La vie des idées, 2013

DACHEUX Éric (cordonné par.), *L'espace public*, Paris, CNRS Edition, coll. Les Essentiels d'Hermès, 2008

DONZELOT Jacques, MEVEL Catherine, WYVEKENS Anne, *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Le Seuil, coll. La couleur des idées, 2003

DUVOUX Nicolas, PAUGAM Serge, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, Quadrige, 2008

DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, Le Lien social, 2009

FILLIEULE Olivier et PECHU Cécile FILLIEULE, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques, 1993

HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, coll. Critique de la politique, 1978 (réédition de 1993)

HATEL Vivianne, SOULET Marc-Henry (sous la direction de.), *Faire face et s'en sortir Volume 1 Négociation identitaire et capacité*, Universitaires Fribourg Suisse, coll. Res Socialis, 2002

JAEGER Marcel, *Guide du secteur social et médico-social. Professions, institutions, concepts*. Paris, Dunod, 9^{ème} édition, coll. Guides santé social, 2014

LAVILLE Jean-Louis, *Une troisième voie pour le travail*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999

LAVILLE Jean-Louis (sous la direction de.), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Sociologie économique, 2000 (nouvelle édition)

LAVILLE Jean-Louis, *Politique de l'association*, Paris, Seuil, coll. Economie humaine, 2010

LAVOIE Jocelyne, PANET-RAYMOND Jean, *Les pratiques de l'action communautaires*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 3^{ème} éditions, 2014

NOIREL Gérard, *Les ouvriers dans la société française. XIX-XXème siècle*, Paris, Seuil, coll. Point histoire, 1986

PARAZELLI Michel, *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Les Presse de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 2002

PAUGAM Serge, *La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, PUF, coll. Recherches Politiques, 1993

PAUGAM Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2013 (3^{ème} édition)

PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, (réédition) 2012

POYRAZ Mustafa (sous la direction de), *Les interventions sociales de proximité*, Paris, L'Harmattan, coll. Le Travail du Social, 2005

SEN Amartya, *Inequality Reexamined*. Oxford University Press, 1992
Repenser l'inégalité. Paris, Seuil, 2000, pour la traduction française

SERVET Ertul, MELCHIOR Jean-Philippe, WARIN Philippe (sous la direction de), *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Des Sociétés, 2012

TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2010 (réédition)

Articles

AVENEL Cyprien, « Effets ambivalents des politiques d'insertion. Les droits et devoirs à l'épreuve de l'expérience vécue des bénéficiaires », *Vie sociale* n°1/2012, *Autonomie et contrôle social. Mythe et réalité*

BEGUIN Marine, « L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle », dans *VertigO*, Volume 13, n°3, décembre 2013, *La résilience en action dans les territoires urbains*

ELOY Jacques, « Les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie sociale* n°2/2012, *Actions collectives et travail social. Fragments d'histoire.*

FONTAINE Annie, « La quête d'autonomie de l'action communautaire au Québec. Mission ou illusion collective ? », *Le sociographe* 2013/5 (Hors-série 6)

JACQUIER Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale* n° 2/2011, *Les nouveaux territoires du social. Comment faire société aujourd'hui.*

PETIAU Anne, POURTAU Lionel, « Une autonomie polysémique. Réflexion à partir d'une recherche-action sur l'accès aux droits et soins des squatters », *Vie sociale* n°1/2012, *Autonomie et contrôle social. Mythe et réalité*

QUINQUETON Thierry, « Saul Alinsky, le conflit et la communauté à la source de l'intégration démocratique », *Vie sociale* n°2/2012, *Actions collectives et travail social. Fragments d'histoire.*

Rapports

BAZIN Hugues, RULLAC Stéphane, *Etude qualitative portant sur les conditions de vie des biffins en Ile-de-France* (lot n°2). (Marché n°1100292), 2012

CHAUFFAUT Delphine, DAVID Elodie, *La notion d'autonomie dans le travail social : l'exemple du RMI*, CREDOC, Cahier de recherche, septembre 2013

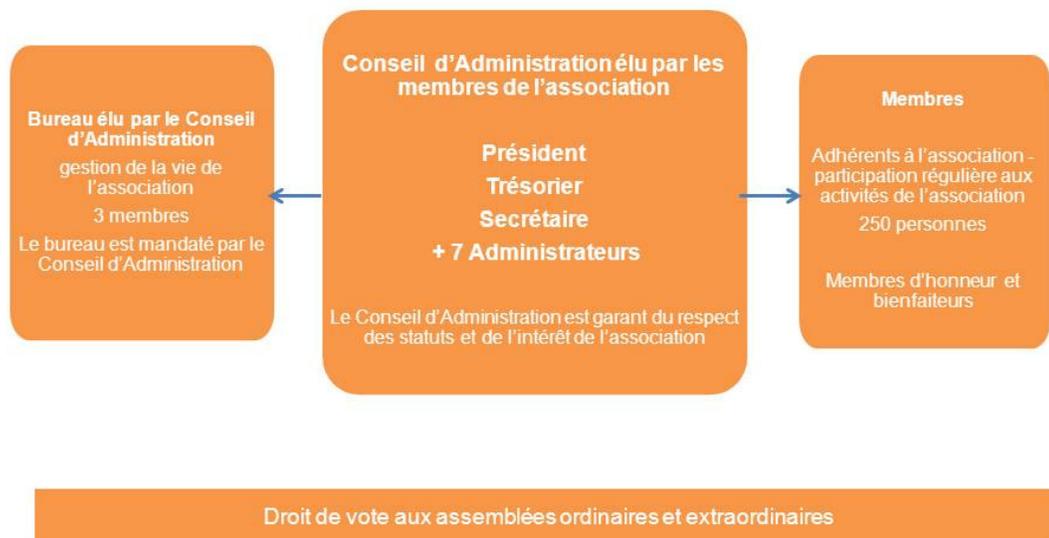
Rapport ADIE « Étude-action sur les biffins. Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la porte Montmartre, volet social et économique », août 2008

ANNEXES

Annexe 1 : Organigrammes de l'association Amelior

Je vous propose, dans cette annexe, l'organigramme de la gouvernance de l'association Amelior, qui met en évidence, un fonctionnement démocratique et que cette association est bien une association de biffins (sur les 7 administrateurs 6 sont des biffins). Cet organigramme ainsi que les citations qui suivent proviennent du projet association d'Amelior.

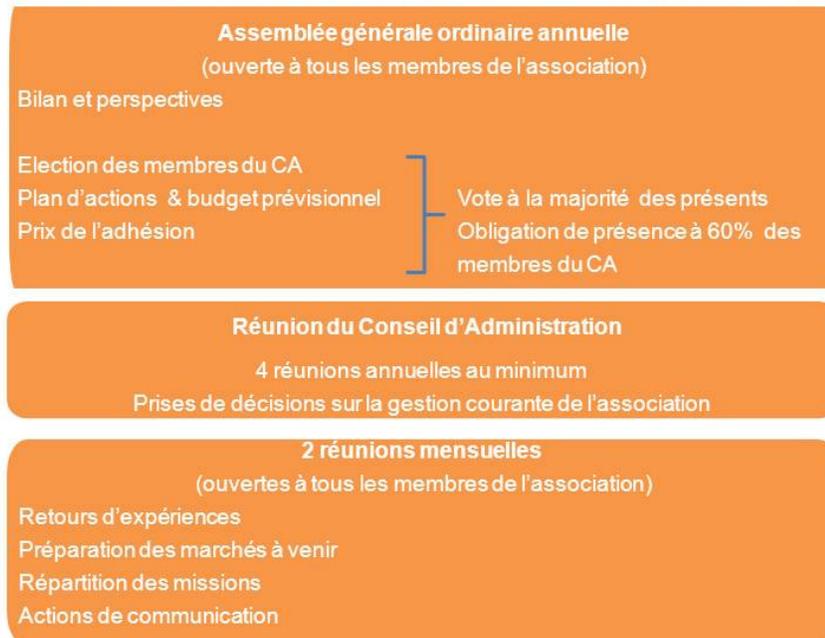
Structure et gouvernance de l'association AMELIOR



« Tous les membres de l'association AMELIOR sont bénévoles. Pour être membres de l'association, il faut avoir payé une cotisation annuelle et être possesseur de la carte de l'association. Les administrateurs participent à toutes les réunions et activités de l'association. Ils ont pour mission d'informer les membres des réunions, de proposer des ordres du jour et de réaliser des comptes rendus. Ils représentent l'association lors des différentes réunions, conférences et autres activités de plaidoyers. Les membres actifs participent activement à la vie de l'association. Comme les administrateurs, ils ont pour rôle de représenter l'association lors de différents événements et plus particulièrement sur les marchés. Ils participent aux

réunions et sont forces de proposition. Les membres passifs sont adhérents de l'association, ils participent aux activités de l'association mais ils ont une implication moindre dans la vie de la gestion de la vie associative. »

Instances décisionnelles de l'association AMELIOR



« Les réunions mensuelles se déroulent deux mercredi par mois de 19h à 21h. Des personnes non-membres de l'association peuvent ponctuellement venir participer à ces réunions »

Annexe 2 : Le marché de la croix de Chavaux illustré

Photos prises sur le marché du 8 juin 2016

Dès 5 heures du matin, l'installation commence. L'espace de vente est délimité, les places réservées sont indiquées par un marquage au sol. Les biffins mettent en place leur stand. Chacun cherche sa place...

Ci-dessus, une femme aménage son espace de vente. On peut voir qu'elle porte le gilet de l'association.





Une vendeuse de chaussures...



On peut trouver sur les marchés une multitude d'objets, tous issus de la récupération, auxquels les biffins donnent une seconde vie.

Les trésors de nos poubelles...



Sur les marchés, l'acte marchand est également un temps de reconnaissance et de rencontres.





C'est la fin du marché, chaque biffin et bénévole participant au nettoyage des lieux.
Un marché autogéré du début à la fin



Annexe 3 : Entretien retranscrit, association Droit Au Logement

Entretien réalisé le mardi 10 mai 2016, au siège de l'association. En caractère gras, sont retranscrits la parole du secrétaire de l'association et caractère simple celle du porte-parole.

Pouvez-vous vous présenter, vous êtes président de l'association c'est ça ?

Non, je suis porte-parole.

Pouvez me présenter l'histoire de l'association ? La création et le choix pour un modèle associatif ?

Il y a eu une première étape en 1986, suite à des incendies criminels dans le XXème. Des familles se sont retrouvées à la rue, donnant lieu à des mobilisations. A la suite d'un des incendies, il y a eu un squat pour loger les familles sinistrées 67 rue de Vignoles. Ces familles étaient hébergées en hôtel, place de la Réunion. J'ai été sollicité car j'avais occupé quelques années avant un squat associatif dans le quartier avec des amis. J'ai été contacté par les instits de l'école, une école un peu alternative mais publique qui m'a demandé de venir, donc à la fin d'une réunion on se retourne vers moi et on me dit « faut qu'on squatte on n'a pas d'autre choix » et il y avait des représentants de quartier ; des curés, des assistantes sociales, des enseignants, des parents d'élèves et des familles. On a ouvert cet immeuble et c'est comme ça que ça a commencé. Beaucoup de gens sont venus. A cette époque, sur les quartiers populaires, il y avait de grosses opérations de rénovations urbaine, Chirac avait lancé « la reconquête de l'Est parisien » il l'appelait comme ça. C'est aussi la mise en place de la loi MENURI en 86 qui annule celle de 48 et qui facilitait les expulsions locatives, qui permettait aux bailleurs d'augmenter les loyers comme ils le voulaient. Pour les logements sociaux aussi, cela permettait de vendre des logements sociaux, c'est une loi très libérale. Cette zone allait du XVIIème populaire jusqu'au XIIème, donc ces opérations d'urbanisme font monter les prix, ça se boboïse. Les entreprises immobilières se jettent sur le truc, virent les locataires. Donc en 87, il y a pas mal de mal logés ou sans logement qui sont venus et qui nous disent « je suis à la rue ». Donc avec mes amis avec qui on a ouvert l'usine rue des Pyrénées on ouvre d'autres immeubles, c'est ce que j'appelle la période d'humanitaire radical. Bon, il y a des logements vides, on les installe dedans, on leur dit comment il faut faire : l'eau, l'électricité, collecter un peu d'argent pour payer les charges. Et il y a des militants d'un mouvement politique qui sont venus et qui nous ont dit « oui mais faut organiser les mal-logés, on peut faire un syndicat des mal-logés ». On dit d'accord, avec quelques potes qui vivaient dans l'immeuble. A partir de là il y a la volonté de créer une structure de mobilisation des mal-logés, d'unir les mal-logés pour revendiquer. On passe à un message plus structuré, à une organisation plus structurée, avec une assemblée générale hebdomadaire et on fait quelques actions jusqu'en 90. C'est tout le système Chirac d'attribution des HLM. On occupe des immeubles HLM qui sont vacants et que Chirac garde pour les élections, comme ils sont vides on en profite. On fait d'autres actions, comme occuper la permanence de Raymond Barre qui était candidat à la présidentielle. En 90, on occupe un autre immeuble de la ville de Paris rue de la Fontaine au Roy et en mai 90 ils expulsent les deux immeubles squattés. A la suite de quoi, on installe un campement avec les expulsés après moult péripéties avec une très forte solidarité dans le quartier. On s'installe dans un square et il y a un gros soutien MdM, Secours Catho, Emmaüs plus l'extrême gauche, les anars. Il y a une convergence à ce

moment-là de solidarités qui est très forte. On finit par gagner cette lutte au bout de quatre mois, les familles sont relogées. Là, il y a une scission au sein du comité des mal-logés, donc on crée l'association le Droit au Logement. La scission c'est parce que les éléments politiques du comité des mal-logés étaient sur une orientation très politique, du type faut créer une avant-garde révolutionnaire avec le mal logés. C'était sur ce schéma-là donc forcément, une divergence est apparue. Moi, Jean et d'autres qui sont toujours au DAL d'ailleurs ont été sur l'idée de créer un mouvement lutte des mal-logés pour que le droit au logement s'impose. A cette période-là, en 90, il y a une loi qui est sortie, qui dit que le droit au logement est un devoir de solidarité nationale. On se dit droit au logement c'est très bien, on va appeler l'asso DAL, ça nous va. En général, les familles du comité des mal-logés ont rejoint le DAL car elles ne s'y retrouvaient plus, elles étaient plus intéressées à se bagarrer pour avoir un logement social. Les orientations du DAL, qui ont été demandées par les mal-logés de la place de la Réunion, nous avaient demandé de créer une association. Quand je dis "nous", c'est les délégués, les militants les soutiens, il y avait une discussion et l'idée c'était de créer une association déclarée, histoire de pouvoir négocier avec les mal-logés, de satisfaire les revendications des mal-logés, obtenir des victoires, comme la première que l'on obtient place de la République et d'autres part d'obtenir des avancées législatives. C'est ce que tu vas retrouver dans nos statuts, dans la charte c'est très clair, elle est sur Internet. A partir de là, le DAL va faire des actions répétées, beaucoup de répressions. D'abord des campements, on va chercher les soutiens des personnalités. On est soutenu par l'Abbé Pierre, ce qui fait que pendant quelques années en face ils n'osent pas nous toucher, quand il est là, ils n'insistent pas. Jacquard, Rosenberg quelques personnalités morales. Au fil des années, le mouvement va s'étendre. On passe du campement à la réquisition en 93, c'est là qu'on rencontre Sine qui va nous soutenir au 41 rue Coty. On fait des réquisitions, rue du Dragon ; On crée le comité des mal-logés une structure de lutte des sans-abris. On fait des dossiers pour les gens parce que si on se retrouve à négocier il faut qu'on ait des dossiers. C'est la leçon qu'on a tirée de la place de la Réunion. N'étant pas association déclarée, quel que soit le statut qu'on avait, là n'était pas la question, on n'était pas reconnu. Il y avait des associations caritatives qui se sont glissées et qui se sont positionnées entre nous, les familles et les militants. Moi, j'habitais l'immeuble, je faisais partie des expulsés donc entre les expulsés et les institutions publiques et au milieu, il y avait les caritatives, qui se sont positionnées et qui ont mené l'essentiel des négociations ; Donc nous, on était en bout de course, on recevait une proposition de relogement, on dit oui on dit non. On rencontrait quand même le médiateur, Rocard qui était premier ministre avait nommé un médiateur et avait dit « il faut accepter de négocier avec les représentants des mal-logés il faut que l'Etat essaye de discuter parce que jusque alors il ne voulait pas. Il y avait ce double jeu qui était difficile parce que les assos, elles ont fait les dossiers des gens pour les présenter aux organismes HLM. Les dossiers c'est les revenus, la composition familiale. Nous on avait pas fait les dossiers et on s'en est rendu compte. Si on les avait fait, on aurait fait les demandes avec ou sans eux. Les éléments qui permettent de mener la négociation, c'est les éléments que tu as sur les personnes qu'il faut reloger. Si on passe de la démarche individuelle à la démarche collective. Les structures caritatives ont fait ce travail là, je crois même qu'elles ont touché du fric pour le faire, je en sais pas trop. La loi Besson créait ce système d'intervention des associations parce qu'avec la loi sur la décentralisation, le gouvernement s'est rendu compte qu'il n'avait plus de capacité d'interventions pour s'occuper des mal-logés et que la loi de décentralisation se révélait être un désastre pour les mal-logés, pour les migrants, pour les publics fragiles. C'était plus une compétence de l'Etat mais une compétence des maires donc ils devenaient maîtres chez eux en matière d'urbanisme, de permis de construire, d'attribution d'HLM. Autrement dit au niveau des municipalités, des politiques d'épuration sociale qu'on voit se développer en France. Alors qu'avant c'est l'Etat qui disait là on met des HLM, les maires n'avaient rien à

dire. L'autre effet, c'est les services sociaux qui ont «té décentralisé au niveau des départements. L'Etat n'a plus de travailleurs sociaux pour s'occuper des gens, il n'a plus la main pour la production de logements sociaux et il a les mouvements de mal-logés qui commencent à la pousser. Tout ça fait qu'ils ont bricolé des trucs au fil des années pour arriver à la situation merdique que l'on a aujourd'hui. Donc les associations institutionnelles ou para institutionnelles, on a pris de plus en plus de poids dans la politique du logement de ménages pauvres. Ça c'est la leçon que l'on tire de la place de la Réunion, c'est les dossiers. Autre leçon que l'on tire du comité des mal-logés cette fois, c'est la cotisation, les gens il faut qu'ils participent physiquement mais aussi financièrement, donc une cotisation de 20 balles, ceux qui peuvent pas ils ne payent pas mais bon.

Les fondateurs habitaient tous dans le quartier. Moi-même je faisais partie d'une association qui faisait de l'alphabétisation. Il y avait beaucoup de soutien dans le quartier. On est resté en septembre, octobre C'est suite à l'occupation de la place que l'on a créé le DAL, c'était le 25 ou 26 octobre 1990. On a fait notre première assemblée à la PMI. Il y a beaucoup de familles maliennes notamment. L'association s'est créée, sûrement à l'initiative de J. B. Les familles ne voulaient pas être trimballées de squat en squat.

Qu'est-ce que vous faites dans l'association ?

Je suis secrétaire depuis le début. Au CA, on est une trentaine. Le quartier a beaucoup changé avant, il y avait beaucoup d'occupation sauvages et des taudis. Aujourd'hui, on est 28000 adhérents sur 28000, il y a 27800 qui sont des mal-logés. La cotisation est de 20€ par an. Pour que les personnes soient parties prenantes. On a très peu de financements, il y a la fondation Abbé Pierre. Nous on sait ce qu'on veut, des logements pour les gens. On a fait un raffut le 29, les familles étaient là, à la République avec Nuit debout.

Et quels sont les organes de décision ?

Tous les mois on fait une assemblée générale avec tous les adhérents. Il y a des adhérents qui sont relogés qui continuent à venir aux réunions. Aujourd'hui, il y a beaucoup de sans-papiers mais nous on n'est pas compétents donc on les oriente. Rue du Dragon, on est resté quelques mois. Aux assemblées, on leur dit ce que l'on a fait et on leur donne un calendrier, s'ils veulent s'investir ils viennent.

Non, parce qu'il y a une trentaine de comités. C'est une fédération qui fait des réunions régulières, qui sont liées autour d'une charte. L'assemblée générale, on la fait ici ou ailleurs quand on peut la faire ailleurs on la fait ailleurs. On fait les bilans des actions faites et on parle des actions à venir, il y a peu de discussions, des questions, des éclaircissements ça discute et puis c'est parti. En gros, on fonctionne comme ça, il y a les adhérents parmi les adhérents il y a des délégués, qui sont motivés et qui sont désignés par l'AG et par les militants. Les militants c'est soit des mal-logés relogés, ou des mal-logés ou des personnes quoi ont en vue de filer un coup de main et qui ont envie de s'engager. La cotisation, c'est une façon de participer à l'organisation, pour que les gens se sentent aussi attachés au mouvement. C'est moins que les syndicats ou les associations de locataire. Si on ne te demande rien, tu t'approches de l'assistanat. Nous on monte des dossiers, ça nous permet de conseiller, d'orienter les personnes, on connaît bien leur situation par rapport au logement, on a des juristes. On a affiné depuis le temps, on oriente vers des avocats au titre de l'aide juridictionnelle. On les aide à faire un DALO par exemple. Donc nous ce qu'on a fait en 25 ans, on a obtenu des avancées législatives qui ont permis de notamment de créer le Dallo

notamment, d'exercer une pression sur les acteurs politiques et les obliger à ne pas délaissier la question du logement. Et on continue à produire des logements sociaux en France ce qui est loin d'être le cas dans d'autres pays riches dans le monde. On en est même à demander de construire des logements sociaux dans des villes riches. On a bien résisté à l'offensive libérale sur le logement et puis des dizaines de milliers de familles relogées parce que l'action qu'on mène c'est pour que les gens aient un logement ce n'est pas pour nous faire plaisir sinon ça fait longtemps qu'on aurait arrêté.

C'est une démarche syndicale. On obtient quelque chose que quand il y a un rapport de force. Nous on veut que les gens se mobilisent pour leurs droits. S'ils ont d'autres demandes, on les oriente on ne peut pas tout faire. Durant la permanence, il y a une vingtaine de bénévoles.

Qu'est-ce que c'est cette permanence ?

Oui on accueille toutes personnes qui demandent de l'aide et là on leur propose de devenir adhérents. On leur explique qu'il faut participer pour obtenir ses droits sans cela, ils n'auront pas grand-chose. Les personnes qui participent ont plus de chances d'avoir un logement car on fait des listes des personnes participantes et quand on travaille avec un bailleur on propose le nom des personnes qui se mobilisent. La mobilisation accélère leurs chances de trouver un logement rapidement. Et puis ça fait évoluer les avancées juridiques. Les gens qui vivaient en squat, on a obtenu de la loi que ça soit un cas de nécessité que le droit constitutionnel considère que tout le monde doit avoir un logement mais l'occupation non autorisée n'est pas un droit. Le droit au logement n'était pas constitutionnel mais il l'est devenu grâce à nos actions institutionnelles.

C'est après quai de la gare. On a fait une occupation avec une centaine de familles avec l'Abbé Pierre et des tentes, on est resté quatre mois. On avait monté un grand chapiteau de cirque où on faisait des réunions tous les soirs pour organiser la vie du camp. Après, on a obtenu des algecos et il y a un immeuble qui a été réquisitionné par un préfet et puis les autres familles ont été relogées. Les familles étaient chargées de choisir des délégués, c'est surtout des familles. On ne leur a pas dit ce qu'il fallait faire, elles s'organisaient. On choisissait des immeubles qui n'appartenait pas à des petits propriétaires mais des institutionnels. Et on avait des copains qui venaient voir si c'était viable, des électriciens, des plombiers.

Et il y a des travailleurs sociaux lors de la permanence ?

Non on ne fait pas de travail social, c'est du syndicat qu'on fait. Si ils ont un problème avec l'administratif on les oriente vers une assistante social. On leurs demande d'ailleurs si ils ont une assistante sociale mais le plus souvent ils en ont vu des amis ça n'a rien donné. Ils doivent déjà faire la demande de logement social avant et après on leur donne une liste de pièces justificatives. Nous on fait une démarche revendicative. Les bénévoles ont une formation pour orienter les gens, on leurs dit que ce n'est pas du suivi individuel. Il y a une juriste qui s'occupe des sans domiciles car le suivi est particulier. Il y a des gens qui viennent ici qui n'ont rien du tout. On en a de plus en plus. Mais ça ne l'empêche pas de les mobiliser. On a un agent d'accueil, on ne donne pas de rendez-vous. Pour moi, il ne faut pas que ça soit une démarche administrative de venir ici, il faut demander aux personnes pourquoi elles viennent. Pour connaître la situation de la personne avant de regarder les papiers. Il faut expliquer la démarche aux gens qui viennent, s'ils ne sont pas d'accord, ils s'en vont. Par contre, on a des juristes qui sont payés par la fédération.

Annexe 4 : Entretien retranscrit, mission Squats de Médecin du Monde

Entretien réalisé au siège de Médecin du Monde, le mercredi 6 juillet 2016. Le caractère gras retranscrit la parole de l'éducatrice spécialisée, le caractère simple celle du coordinateur de la mission.

On a pas mal bossé avec Anne Petiau et là on intervient sur le DU santé communautaire.

Comment s'est construite la mission Squat, j'ai vu que c'est le prolongement de la mission Rave, vous pouvez m'en dire plus ? Qui a initié le programme ?

C'est tout l'intérêt du programme. Nous, on a fait de 1997 à 2010, on faisait partie de la mission rave c'est à dire l'intervention en milieu techno et on faisait ce qu'on appelle aujourd'hui de la réduction des risques, qui est liée à l'usage de produits psychoactif et aux contaminations VIH-VHC. Ce programme était le coordinateur à l'échelle nationale sur tous les événements festifs et on posait dessus des dispositifs psy médico en lien direct avec les populations dans leur temporalité sur leur espace et la plupart du temps occupés sans droit ni titre ; c'est donc du squat. Il y a beaucoup de similitudes entre ce milieu techno qui est un milieu itinérant qui se pose, qui squatte un lieu et qui recommence ailleurs et la temporalité n'est pas la même mais le phénomène est similaire. Les populations qui fréquentent les teufs en partie, surtout sur les free party, sont des gens qui viennent de la rue, ça leur permet de sortir de la ville car beaucoup de mecs à la rue restent dans la ville, de retrouver des copains, des gens de leurs générations. En tous cas, ce n'est pas un lieu où on discrimine les gens. A partir de là, et dans la temporalité des gens, se sont créés des liens très spécifiques autour de l'usage de drogues évidemment autour de la culture techno, du nomadisme. Et puis, ont émergé tout un tas de notions sur la santé globale. Il ne s'agissait pas que de la santé liée à la réduction des risques mais aussi quels étaient les risques liés aux usages de produits, les risques d'emprisonnement, des désocialisation, de pertes d'emploi... ça nous renvoi directement à la charte de l'OMS sur la compréhension de la santé globale telle que définit en 86 à Ottawa ; on appréhende la personne aussi comme acteur de sa propre santé. Donc dans ce cadre festif, évidemment qu'on avait des choses à apprendre et c'est les teuffeurs qui nous l'apprenait : savoir se poser sur un espace complètement anarchique et coordonner un camp de soins au milieu de tout ça c'est les teuffeurs qui nous l'ont appris. Les usages de produits, les nouveaux produits ça vient aussi des usagers. Les bénévoles et les professionnels qui étaient là, on était formé en grande partie par les gens de l'autosupport et ça faisait partie intégrante de nos formations en interne chez MdM.

Tu peux revenir sur ce concept d'autosupport ?

L'autosupport, en l'occurrence, c'étaient des associations qui étaient à la fois proches du milieu et de la culture techno et en même temps qui se préoccupaient de leur santé, qu'est-ce qu'on gobe ? Sur la durée des teufs, ils ont organisé des espaces d'apaisement que l'on appelle de « *chill out* » pour que les gens entendent moins de sons, que les gens puissent se poser, se reposer et c'est aussi un endroit d'information sur la réduction des risques et où ils peuvent échanger mais sur de la libre adhésion, sans jugement, c'est très proche de l'acceptation, c'est ce qu'on appelle la « clinique du lien ». C'est autour de cette clinique du lien et des préoccupations de santé globale et de l'investissement des patients dans leurs

trajectoires de vie et dans nos trajectoires conjointes que l'on a co-construit le programme squat.

Pourquoi ?

Parce qu'à un moment, il y a des lois qui ont statué sur les rassemblements techno et qui les ont interdits ou super réglementés, ce qui les rendait impossibles. Les teufs ont explosé en micro teuf en régions, en milieu rural, en périphérie de grandes villes.... Et dans les villes, dans les friches urbaines, dans les bâtiments abandonnés et dans les squats. Donc naturellement, on se retrouvait avec la même population qui avait les mêmes préoccupations, qui se ressemblait plus longtemps. Un squat c'est un lieu de vie, ça dure plus longtemps qu'un lieu de teuf, on se retrouvait avec les mêmes préoccupations de santé globale, avec des personnes actives. Un squatteur est citoyen, il peut alors être sauvage, un citoyen sauvage d'une ville, il a des droits autour de ça, il peut se préoccuper mieux de sa santé globale, il peut se réinscrire dans sa trajectoire. Enfin voilà on a co-construit ce programme avec les personnes dès le début, c'est-à-dire que l'on n'est pas arrivé avec nos projections de santé sur un territoire et une population cible. On a rencontré des gens, on a pris le temps, de se connaître et puis d'apprendre qui on était en dehors de nos étiquettes : éducateur spécialisé, médecin, infirmier, c'était d'abord une rencontre entre des êtres humains qui se posaient les mêmes questions sur un même territoire.

Le programme découle donc de ces rencontres, de cette observation ?

Oui mais sur un espace de teufs squatté temporairement et un espace de vie squatté plus longuement, il y avait tout un tas de nuances que nous on n'avait pas forcément calculé. Parce qu'un espace de teuf c'est un endroit particulier, c'est temporaire et après tout va rentrer à la maison. Mais la maison c'est où ? Et sur les espaces de teufs on a fait des sondages, des questionnaires et s'est rendu compte qu'il y avait entre 5 et 10% de la population qui vivait en mode traveller, avec des camions dans la rue, dans des squats ou dans des foyers avec des parcours chaotiques. Et la porte s'est ouverte ; comme on était dans des relations avec de l'échange, c'est comme ça que les gens ont commencé à nous dire, « ça serait bien que vous veniez voir chez nous ». C'est autour d'une philosophie d'intervention qu'on s'est rencontrés, c'est parce qu'on n'est pas arrivés avec un regard précis sur des gens surplombants, qui seraient potentiellement malades, déviants, asociaux. On s'est considéré dans un échange complémentaire, oui quand t'as la chasuble MdM, ils viennent vers toi en disant « ah docteur ». Non, t'es pas docteur, du coup tu enlèves la chasuble et tu parles avec le lascar comme tu es. C'est pour ça que j'insiste sur la clinique du lien et la philosophie d'intervention, parce qu'on ne fait pas pour les gens, bien sûr qu'on fait en partie pour eux mais on fait surtout avec eux.

C'est une philosophie propre à MdM ou c'est une spécificité...

C'est une grande spécificité du programme qui a évolué avec le temps. Après plus de 10 ans, il a fallu que ça rentre dans l'esprit de MdM parce que la réduction des risques était un peu confinée dans une action particulière, ça n'a rien à voir avec la veuve et l'orphelin sous les bombes par exemple. Ce n'est pas totalement vrai, donc on a ramené ça dans le projet associatif de MdM depuis 2015, ce n'est pas si vieux. Parce que l'on a beaucoup pratiqué la réduction des risques, parce que MdM est un grand précurseur de la réduction des risques. C'est un peu tous ces constats et observations de terrain que l'on a cette philosophie d'intervention et qu'elle est rentrée dans le projet associatif de MdM. Ça demande une

application, dans notre programme nous on dit on fait avec les gens, c'est présomptueux de dire ça et eux est-ce qu'ils ne font pas quelque chose avec nous ? Sur les permanences sociales, c'était plutôt co-organisé, les personnes mettaient en place les espaces de consultations, nous demandaient de venir. C'est à la demande des squatters qu'on venait, on ne s'est jamais pointé en hélicoptère pour sauver la veuve et l'orphelin, c'est que sur invitation. Ça respectait la philosophie du projet et celle des squatters qui sont dans une semi clandestinité ou illégalité par rapport à la propriété privée.

Pour répondre à ta question, ça s'est construit avec les gens. Ça nous a contraint à faire évoluer nos pratiques, nos modalités d'intervention et à se positionner par rapport aux pouvoirs publics. Si on a fermé le programme en 2010, c'est parce que la politique de l'Etat était répressive et non préventive, ils ne se préoccupaient pas de la santé des gens mais de la sécurité publique et mettaient en place des dispositifs ultra sécuritaires alors qu'avec très peu de moyens d'accompagnement on avait des résultats formidables, on était au-dessus de la moyenne nationale qui est deux morts par weekend sur une population de 80000 personnes. En 2010, c'est une volonté de notre part de fermer le programme, de dire à l'Etat vous ne faites pas votre boulot et de transférer notre programme vers l'autosupport, vers des opérateurs institutionnels comme la Croix rouge, l'école nationale de gendarmerie, les pompiers qui font aussi cet encadrement-là. Pour que cette clinique hallucinée, car c'est un état de conscience modifié même sans prendre un produit quand tu es dans la techno pendant trois jours, tes états de conscience sont modifiés. On a transféré ces missions-là, on a créé une formation pour la Croix rouge, pour former leurs équipes à avoir une meilleure approche, moins d'appréhension par rapport à ce public là en se disant « ah mon dieu, c'est tous des toxicos des drogués ! ». Donc c'est comment mettre en œuvre cette philosophie d'intervention sans qu'elle ne soit intrusive...Je dis ça parce que la Croix rouge, c'est très emblématique, ils ont une bible, un cahier des charges extrêmement précis pour chaque intervention, chaque geste de leurs volontaires. C'était très intéressant de confronter notre approche qui était très adaptée à une approche pragmatique, sérieuse, normée et ça a donné des formations très intéressantes, ce qui a contribué à l'évolution des pratiques de la Croix rouge.

C'est la première question normalement, mais pouvez-vous vous présenter (rires) ?

Je m'appelle R. et j'ai été coordinateur de la mission rave de 2001 à 2010. Et de 2004 à aujourd'hui, je suis coordinateur de la mission squat.

Je suis Y., je suis éducatrice spécialisée sur la mission squat depuis 2005 comme bénévole et depuis 2007 comme salariée.

Je peux vous demander vos parcours de formation ?

Je n'ai aucune formation, je suis auto support.

J'ai la formation d'éduc donc le diplôme d'Etat, j'ai beaucoup travaillé avec les usagers de drogue et en milieu carcéral.

Comment s'est faite l'identification des besoins ?

Ça été d'associer au plus les personnes mais R. était là depuis le début. Mais il y avait à MdM un document qui s'appelait les "douze propositions d'accès aux soins". On a fait lire ces propositions aux squatters pour voir s'ils se retrouvaient là-dedans, ce que ça pouvait leur apporter et ce sur quoi ils voulaient qu'on travaille avec eux. Pour comprendre qui était MdM et le cadre général d'intervention de cette grande maison

parce que ça peut faire un peu peur, on est une ONG avec un gros portage etc., également sur l'instrumentalisation et l'institutionnalisation, c'est compliqué. Ils ont pu dire ça on n'en veut pas, ça ne nous correspond pas et aussi faire des propositions et de voir avec eux comment on peut monter les actions. C'est comme ça que la Petite rockette a ouvert car ils voulaient décliner de l'activité sociale, culturelle et artistique. Le social c'est avec de l'habitation. Vu qu'il y avait eu ce temps d'échanges et de rencontres sur le projet, ils nous ont proposé tout de suite de faire une permanence medico psycho sociale dans leurs locaux. Donc ils nous ont dédié un lieu, un espace au sein du squat, une pièce que l'on a nettoyée et peinte. Je suis arrivée à ce moment-là. Tous les mercredis on y allait avec un médecin, une infirmière, ou éduc et des stagiaires. Ceux qui faisaient l'accueil, c'était des squatteurs donc ils s'impliquaient dans le projet aussi en orientant des personnes qui venaient.

Alors il y a un petit préalable entre la mission rave en 2005 et la mission squat on a fait un truc avec ces gens qui sont devenus les ouvreurs de la Petite rockette. On est parti en errance pendant un mois avec des professionnels de santé, des gens de l'autosupport, des gens des squats, des sounds system, des cataphiles, des gens qui vivaient en grande errance, santé mentale pour dire les choses rapidement, des usagers de drogue actifs, on est tous parti. Une soixantaine de personnes en convoi. On a été confronté à des situations qu'on découvrait ensemble : occuper un endroit, s'y installer, créer une organisation, tout replier pour repartir et recommencer. C'était une énorme machine expérimentale qui nous a permis au retour et c'est là que les squatteurs nous ont choppé ça s'est fait très peu de temps après le *Chill out tour*. Ah oui je t'ai pas dit le nom, alors cette notion d'apaisement, elle est revenue avec nous au squat, la connaissance de MdM et ceux des squats étaient plus intimes. Enfin, c'est passé par tous les états d'âmes qu'on peut avoir : l'euphorie, l'engueulade, il y en a qu'ont été jetés du convoi.

Qui a initié ce convoi ?

Moi, c'est un projet qui s'inscrivait dans l'errance, dans cette culture, dans la recherche de lieu de production, qui se posait les mêmes questions d'illégalité, sécurité, santé de personnes. Ce sont des gens que l'on a rencontrés dans les squats, c'est eux qui ont commencé à nous amener dans les squats pour certains, d'autres qui étaient à la rue et nous connaissaient pour d'autres raisons. Ça a été l'élément fondateur. Les objectifs étaient de mieux comprendre le projet de MdM, ce qu'étaient ces douze propositions et eux de nous apprendre comment on construit, là où vit lorsqu'il n'y a rien, comment on s'organise pour occuper un terrain illégalement et repartir en laissant tout propre. Comment faisaient les usagers actifs pour avoir leurs produits n'importe où en France en pleine rase campagne et toucher leurs RSA et comment nous on s'arrangeait avec ça, comment on vivait ça : proche témoin, complice, intime, les limites du secret partagé, tout a été bousculé. Y compris le regard et les pratiques des professionnels de santé. Donc, un échange sur les valeurs de MdM, du projet associatif mais aussi de ceux des squats, il n'y a pas de projets associatifs mais il y a des valeurs et des principes, peut-être plus qu'ailleurs. Et quand on est revenu, ces gens-là, pratiquement les mêmes acteurs ouvrent un squat rue St Maur ; ils nous invitent à venir et ils nous ont demandé de créer cette permanence.

Parce qu'à MdM et sur la mission rave, on fait de l'analyse de drogue et eux ils avaient peur qu'on les enferme dans squat=drogue, on en faisait tous les vendredis soirs mais la stigmatisation des squats c'est punks à chien, des gens qui pissent partout et qui boivent de la bière, l'idée était de ne pas stigmatiser et de dire le squat c'est aussi autre chose, c'est une façon de vivre, c'est de proposer une alternative à l'habitat, proposer des choses pour refaire vivre les quartiers. Dans cet esprit, ça été de monter une permanence psycho sociale car dans les squats il y a plein des gens qui ne savent pas où aller, car

quand tu perds ton squat, il faut refaire tes démarches des fois t'as pas le temps, tu en as marre d'être trimballé, il faut que tu changes d'assistante sociale tous les quatre matins. Avec ce lien déjà créé et cette confiance acquise, si il y a un médecin ou un psychologue, c'est que vous l'avez choisi et il va savoir mieux nous appréhender et ça se passe chez nous donc on pourra dire d'autres choses qu'ils ne disent pas dans un cabinet classique. Au début, les gens du squat ne sont pas venus consulter, ils ont envoyé un pote d'un pote. Et puis, il ont vu que des fois on arrivait à répondre aux questions, à débloquer des situations, complètement bloquées depuis des années, là ça a pris de plus en plus d'ampleur.

A ce moment-là ils se sont rendus compte qu'on se posait des questions ensemble, que de notre côté on avait des possibilités, des alternatives et eux aussi posaient des questions qu'on n'aurait pas imaginées : le fait d'appréhender la personne qu'à travers un seul prisme « tu as une démarche social à faire, tu vas là, pour ton suivi de santé, tu vas là ». C'était ensemble et en libre adhésion, ils pouvaient planifier leurs parcours de santé ils pouvaient prendre le temps. Un autre point important, c'est quel dans les squats quand ils s'installent quelque part, ils vont être sollicités par des potes, des voisins, ça toque souvent à la porte des squats. On héberge tous les soirs des gens qui ne sont pas du squat, qui sont de l'extérieur, qui sont de passage. Et ça ca été fondateur, le fait que dans un quartier le squat soit identifié en tant que squat c'est comme pour les teufs, le premier truc auquel les gens pensent c'est trafic, violence, tous les stigmates TF1 M6. Les squatteurs c'étaient aussi une réponse qu'ils pouvaient avoir par rapport aux personnes qui viennent frapper à leurs portes « revenez mercredi, on aura des médecins tout ça ». Ils ont été au conseil de quartier du 11^{ème}, on a reçu la délégation de la mairie etc. ils ont pu être identifiés comme un opérateur apaisant car ça apaisait le quartier au niveau de la sécurité, il y avait moins d'agitation, ils avaient résorbé une partie des problèmes de la rue. C'est le chef de la sécurité du 11ème qui a dit qu'ils intervenaient huit fois moins sur ce secteur avec l'ouverture du squat. C'est une fonction du squat. Donc les squatters qui répondaient par non à une sollicitation même pour une nuit et s'il y a avait de la places.

C'est le travail sur la dynamique de groupe restreint : comment un élément extérieur peut venir bouleverser un groupe ? (Didier Anzieux). Un individu extérieur peut venir perturber et déstabiliser un groupe. Donc ils préservent le squat et son fonctionnement. Le fait d'avoir une réponse à donner à ces personnes qui sollicitent le squat sur des questions de santé, de droits sociaux, de santé etc. ça a permis aux squatters de leurs donner une réponse en leur disant « viens mercredi », ils faisaient le lien. Et ils mettaient le logo de MdM sur la porte et ça changeait la donne. Le flic avait un peu plus d'appréhension quand il le voyait. Donc nous même parfois ont été en carence de réponses mais en réfléchissant avec eux, on improvisait, on expérimentait des réponses. Et souvent en termes d'hébergements, ils avaient des réponses qu'on ne pouvait pas avoir, eux ils avaient la capacité d'accueillir les gens mais à certaines conditions : qui sera référent de la personne car c'est ce soir qu'on me l'amène ? Comment on travaille ensemble ? On a créé un premier *sleep in*, un endroit où les gens pouvaient être accueillis et dormir pendant un moment défini par le squat, le conseil de maison. Ils sont souverains dans leur lieux, ils gèrent, ils organisent et nous on intervient en fonction des demandes, on a même été invité à certains conseils de maison pour débattre de question qui nous concernait et les concernaient en même temps.

Le sleep in, qu'est-ce que c'est ?

C'est un hébergement temporaire

C'est conditionné par une durée limitée et un accord que l'on passe, et charge à toi de trouver des alternatives, te reposer, de faire des démarches. C'était la grosse question des squatters, parce que plus tu héberges des gens plus il y a de l'incruste. Donc comment est-ce qu'on peut

héberger des gens, comment on peut s'appuyer sur un dispositif extérieur, on n'est plus dans une relation interne au squat, on est sur une relation intérieur/extérieur. Et cette relation extérieur elle recrée le lien avec des suivis sociaux, psy, médicaux. C'est notre réponse et la réponse des squatters, c'est le mix des deux qui a fait que ça a marché ou qu'on s'est planté. Dans le premier *sleep in*, on a mis des lits cigognes, un grand espace pour six personnes, avec les chiens et à l'usage on s'est rendu compte que quand il y avait deux personnes qui vivaient là c'était déjà pas mal. Et puis les squatters, ils sont concernés H24, qu'est-ce qu'il fait la nuit ? Et comment il mange ? Ils sont devenus des partenaires car ils observent la personne : son comportement, sa façon de s'intégrer au groupe. Certains sont restés des copains du squat et on continue l'aventure avec la Petite rockette. Donc eux ils avaient des réponses à donner alors qu'avant ils étaient en carence de réponse et nous on avait des propositions à faire alors qu'avant on arrivait avec des incertitudes. Le *chill out tour* a permis de rejoindre l'errance des squatters et notre errance sur les questions de santé et de savoir comment les fils allaient pouvoir être tricotés ensemble. Le sens qu'on pouvait donner aux choses. C'est pas tout de dire aux gens tu vas t'en sortir par le haut, on va te faire une couverture médicale, tu vas te refaire faire les chicots... on n'a pas de projection sur les gens, et on se dit que vers le haut il n'y a plus beaucoup de place et les squatters, les teuffeurs, ils offraient des alternatives de s'en sortir autrement. En s'appuyant sur les ressources, récupérations et partage. C'est gens-là, ils interpellent aussi notre société en leur disant vous avez des locaux vacants, vous avez des politiques sociales d'habitat qui ne sont pas adaptées au problème aujourd'hui. C'est plus les Trente Glorieuses où tu rentres dans une boîte et puis t'y restes jusqu'à la retraite, aujourd'hui nos gouvernements sont en errance. Ces gens-là ont l'expérience de l'errance, de l'échec programmé : tu ne fais pas ta déclaration tu perds tes droits, tu perds tes droits t'as les chicots pourries, tu bouffes mal, tu dors mal, on parle aussi d'espérance de vie là.

Comment avez-vous travaillé avec les autres squats ?

Tu sais, c'est comme les teuffeurs, c'est un réseau. Les gens de la Petite rockette connaissaient d'autres squats et de personnes. Auparavant, on avait bossé dans pas mal de squats et on avait été identifiés par des squatters surtout par rapport à la réduction de risque en milieu festif donc le lien était déjà un peu entamé. Ils sont venus tous ces gens-là à la Petite rockette, nous renifler, voir ce qu'on foutait. Ils nous ont mis à l'épreuve, observés, ils nous ont envoyés des personnes casse couille qu'ils avaient dans leurs squats et petit à petit ils ont vu la façon dont on ne travaillait pas les résultats. Ils se sont reconnus dans ces trucs là et ils ont vu qu'ils avaient le droit au chapitre, qu'ils étaient force de proposition. La personne concernée n'était pas trimballée, les squatters avaient une autre approche « bon elle t'a dit de faire ton RSA, t'as été le faire ? Bouge pas, monte sur le scooter et on va faire la domiciliation, ils poussaient les gens à faire des choses. Et puis, ils voyaient qu'il y en avait un qui faisait son RSA en quinze jours, alors que lui ça faisait dix ans qui le demandait. Lui il était violent et puis il a vu un médecin, un psy. Quand on a mis un psy en squat, on s'est dit avec Y. qu'il resterait assis toute la journée, c'était la personne qu'ils consultaient le plus parce qu'il y avait d'autres protocoles : consultation sauvage dans une piaule, en déambulation dans le squat. Après l'idée ce n'était pas de faire un suivi, mais d'orienter auprès d'autres collègues, vers d'autres dispositifs. Ça a été couronné de succès avec une très large fréquentation de femmes.

Et comment vous prenez en compte les nouveaux besoins ? Il y en a eu depuis le début ?

Il y a quand même beaucoup de problèmes, psy c'est le gros de la santé mentale. Des gens qui nécessitent des hospitalisations et des traitements à long terme, de fond. On a

eu des vagues de sortants de prison, de femmes, de mineurs, tu ne sais pas pourquoi t'as une année de mineurs, après c'est beaucoup le bouche à oreille. Ce que l'on rencontre c'est de nouvelles populations de squatters. Il y a toujours autant de mixité sociale, c'est ça l'intérêt des squats je trouve, on ne ghettoïse pas les gens. Aujourd'hui, t'appelles le Samu social, t'es une femme, tu vas dans un foyer de femmes, t'es un homme tu vas dans un foyer d'hommes, t'es un couple tu ne vas nulle part, t'as un chien, tu vas dans un truc pour chien, il n'y a pas cette mixité. Alors que dans les squats, tu peux être un jeune homo de 25 ans avec un vieux tout fou de 65 piges, au milieu de tout ça, des femmes avec des chiens qui sont artistes, enfin il y a toujours une mixité sociale. Il y a toujours autant de demandes pour être hébergé. Les gens sont un peu plus stabilisés en ce moment car il y a des lieux qui arrivent à perdurer. Il y en a beaucoup qui ont fermé mais il y a des équipages qui se suivent. Cette stabilité change de notre façon de travailler, l'idée c'est de leur dire : "t'as besoin d'un travailleur social, je suis là si t'as besoin d'un médecin, il y en a un". Après quand les permanences ont fermé, l'idée est de leur donner une géographie sur leur périmètre de vie, tous les bons plans pour avoir accès aux soins et à des travailleurs sociaux. C'est ça les six premiers mois, toi tu fais les liens avec les structures et puis ils se refilent le mot. Et puis, ils nous refilent le mot aussi « Mme Micheline, elle est pas sympa, mais l'autre elle est très bien ». Donc plus ils sont implantés avec un collectif, plus ça perdure et ils passent de moins en moins vers nous. Après même quand ils vont ailleurs, ils reproduisent ce schéma de rechercher la bonne aide, de faire suivre leur courrier.... Maintenant, on intervient que sur des trucs quand ça bloque. Par exemple, un mec qui n'a plus de RSA depuis un an, il a essayé de faire ses démarches pendant trois mois et après il arrête vu que ça ne marche pas. Les autres le voit, il ne mange plus...donc ils me le disent et là j'interviens, le mec débarque ici, ils savent mes horaires de bureau, je passe deux trois coups de fils. Ils aiment bien aussi prendre un rendez-vous comme ça on passe un vrai moment ensemble, on parle de pleins d'autres choses. Je n'oriente pas sur une structure mais plus auprès de personnes que je connais comme ça j'ai des retours.

Dans ce qui a changé, c'est la demande des squatters, c'est celle des institutionnels. On se fait vite fait approche par le 115. On s'est amusé à compter le nombre de nuitées d'hébergement produites par les squats. On est dix dans un squat sur une année, ça fait 3650 nuitées d'hébergements. Sauf que tous les jours, ils hébergent de une à cinq personnes, alors on a fait une cartographie. On ne travaille pas avec tous les squats d'Ile de France mais avec une quarantaine et on a fait un *mapping* pour voir qui hébergeait qui ? Quand ? Où ? Il y a un squat qui a fermé et on montait jusqu'à 200, 300 personnes hébergées par nuit, plus des nuitées d'hébergement, alors t'imagines le score que ça fait par an. Souvent, le 115, en carence de réponse, les déposait devant le squat ou leur disait "allez voir là-bas, il y a quelque chose". A cela tu ajoutes les diverses vagues migratoires. Donc en fait ce qui a changé ce n'est pas la demande mais c'est l'offre des squatters : reconnus, identifiés, valorisés. Ca a un cout une nuit d'hébergement, ils n'avaient pas envie de qualifier, quantifier le boulot qu'ils faisaient mais ils font un boulot d'éducateur, de psy, d'orientation, d'hébergement, de nourrir les gens, de réduction des risques. Donc après, on a été interpellé nous MdM, par le 115, par le CNAM, Paris Descartes, Bobigny, plusieurs facs chez lesquelles on intervient toujours pour la formation de futurs professionnels. Nous, notre travail a été de valoriser leur travail et ça a été reconnu par le 115, le déficit des dispositifs institutionnels est compensé par le bénéfice des squatters, c'est un autre circuit, c'est comment s'en sortir autrement. Alors tu vois c'est ça qui a changé. Evidemment la demande a évolué car ils se sont rendu compte qu'ils défendaient mieux leur dossier juridique, qu'ils étaient en capacité d'héberger et que ça représente une économie. Un bâtiment qui est vide se détériore vite. C'est tous ces facteurs-là qui ont participé et contribué au développement de ce type de projets, de programmes. Nous chez

MdM on ne fait pas de développement, on fait du transfert, comme pour la mission rave, on va fermer et on va transférer auprès d'opérateurs comme le 115 mais aussi les squatters qui connaissent tous les travers d'une ville, les quartiers à fréquenter ou à éviter, des lieux où on fait de la récupérations de meubles, des fringues, de la bouffe... C'est une économie moins couteuse, plus efficace. Après il y a plein d'autres schémas dont on pourrait parler, mais le squat c'est un endroit où tu vas pouvoir trouver ta piaule, qui ferme, où tu vas pouvoir poser tes affaires et ton histoire, tu vas pouvoir accueillir des gens ; c'est la zone d'apaisement. Il y a aussi un espace collectif, où on parle, on s'engueule, on reçoit MdM, on parle du suivi au tribunal et puis il y a aussi un espace public, on fait des concerts, une salle d'expositions. Même si tu as été en errance, t'as des endroits autour où tu vas pouvoir te reconstruire au moins à partir de toi. Notre boulot ce n'est pas de réinsérer les gens, c'est de leur permettre de s'inscrire ou de se réinscrire dans leur propre trajectoire. Ce n'est pas de trouver un projet dans les 48h, mais de vivre avec les autres ça permet d'échanger, de se resituer et de constituer un embryon de trajectoire. Mais ce n'est plus la trajectoire de petit 1 tu dois avoir un appartement petit 2 tu dois travailler, faut payer tes charges. L'autonomie entendue par l'Etat n'a rien à voir avec l'autonomie entendue par les individus. L'autonomie pour l'Etat c'est que tu dois t'assumer pleinement, tu dois payer tes impôts, tes taxes, te nourrir, avoir une éducation, avoir des droits ouverts pour l'accès à la santé. L'autonomie c'est quelqu'un qui rapporte au système à la fois en travaillant, à la fois en cotisant. L'autonomie entendue par les gens c'est autre chose, c'est « je veux être maître de mon destin, dans ma trajectoire ». A 16 ans on dit ça mais on le dit un peu toute notre vie quand même le reste du temps c'est du subit ou pas du choisi, donc c'est la possibilité d'avoir un choix. On sait qu'il y a des compromis à faire entre les choix individuels et la société dans laquelle on vit. Déjà dans la micro société qui est un squat puis dans la société qui t'enjoins de trouver un taf, cotiser ... il y a des alternatives à ce système par ce que ce système-là est défaillant on le voit bien : plus de chômeurs, plus de gens à la rue

Est-ce que c'est ce que vous nommez le refus de la normativité institutionnelle ?

C'est ce qu'ils disent dans les mots mais en vrai pour faire tourner un squat il y a beaucoup plus de règles. C'est leurs règles à eux mais il y a énormément de règles. Par exemple, à la Petite rockette, ça ouvrait de 10 à 22h donc il fallait quelqu'un pour ouvrir, pour faire le ménage, pour accueillir, pour fermer. En contrepartie d'habiter ici, tu dois participer aux activités de la maison, c'est un accord tacite, c'est un schéma que l'on retrouve ailleurs. Ça permet aussi à des gens de se responsabiliser : ok je squatte je ne paye pas de loyer mais je participe à quelque chose pour la vie de la maison mais aussi pour le quartier car tu accueilles des gens du quartier qui viennent voir, danser, faire un goûter pour les enfants. Donc tu retrouves du public, savoir parler un minimum. Et c'est très valorisant, les gens quand ils rentrent ils te disent « bonjour, comment ça va ? », il te disent « merci » quand ils partent donc ça permet aux gens qui ont des trajectoires de rue, qui étaient super agressifs de savoir vivre en collectivité et il a fallu qu'ils tiennent des permanences d'accueil donc ça les a obligé de se raser, d'être habillé convenablement, et de ne pas être bourré. Et là ils expliquaient aux gens comment s'inscrire, à quoi sert la permanence. Et c'est très valorisant pour une personne qui était sur un bout de trottoir, à demander un euro et là avec son savoir-faire et son savoir il répondait à la demande de gens.

Dans un projet de vie, la personne va pouvoir choisir de faire l'accueil, le ménage, l'organisation, elle va papillonner par affinité et oui trouver un petit peu sa place, un embryon de place.

Je reviens un peu en arrière mais sur la question de demande, il y a eu aussi des personnes qui avaient un appartement et qui allaient être expulsées ou d'autres situations. Ces gens allaient voir les squatters pour leur demander comment ça se passait chez eux. Ya des personnes qui se sont installées pour une période mais là les représentations réciproques sont tombées. Donc c'est un recours le squat. Des gens qui se sont manifestés avant d'être en situation d'exclusion. On a commencé sur la réduction des risques des produits psychoactifs et VIH VHC mais ça a évolué à la réduction des risques médicosociaux liés aux conditions de vie. Le fait qu'une personne qui a un appart et un boulot vienne nous trouver ce n'était pas discriminant, on allait voir les squatters pour travailler sur la réduction des risques de se retrouver à la rue. On réduit les risques de se retrouver une situation cataclysmique.

Il y a des squatters qui sont devenus des piliers, des phares, référents. « Tu es chez moi, pouvoir dire « tu es chez moi ». Quand t'es dans un foyer, tu peux recevoir personne, t'as des horaires, un règlement intérieur. Le règlement en squat est adapté à chaque situation, à chaque individu. Bien sûr qu'avant les mecs n'appelaient pas les flics ou les pompiers quand il y avait une overdose, ils avaient les jetons. Donc notre rôle, c'est aussi d'interpeller les pouvoirs publics, les institutions pour faire en sorte que des choses qui sont sauvages, clandestines et interdites deviennent autorisées. Je pense au programme d'échange de seringue et de méthadone, oui on a un pied en dehors de la légalité mais en même temps on interpelle le droit commun pour qu'il réponde à ses obligations.

Quelles sont vos relations avec les pouvoirs publics justement ?

Ça se passe très bien, on a un financement de l'ARS, avant on travaillait avec la direction général de la santé. On travaille beaucoup sur l'étayage des dossiers en justices. Le but ce n'est pas de tout dégueulasser, le but c'est de vivre. C'est bien entendu par certains partenaires. Par exemple, à la Petite rockette, maintenant il y a des salariés, grâce à des donations. On a remarqué que ça faisait pas mal d'argent donc on a investi sur le confort du squat et puis avant les gens tapaient dans la caisse donc on a mis en place un système de microcrédit. Sur les sommes qu'on a prêtées on a eu en gros 30% des gens qui ont remboursé. Le reste c'est à perte mais on s'en foutait parce qu'avant cet argent il partait. Donc avec cet argent on a commencé à réfléchir et à se tourner vers l'économie solidaire et sociale, on a squatté les institutions. On a monté un projet de ressourcerie, on a reçu 10000€ de la fondation de France. Dix après, c'est une vingtaine de salariés et puis un rayonnement sur le REFER, sur les ressourceries, on est secrétaire nationale des ressourceries, on en ouvre Corse, à Strasbourg, Clermont Ferrand.

Et dans les squats aussi, ils se sont réappropriés ce principe.

La Petite rockette c'est tout à fait, on a squatté l'institution, on a été reconnu par l'institution. On forme des collectivités à monter des ressourceries et, cerise sur le gâteau, la directrice de la Petite rockette, elle est élue au XIème arrondissement. On peut aussi squatter un conseil de quartier et un conseil municipal. Ce n'est pas on est des punks no futur, c'est on va reprendre le système autrement. Dans la communication, on va communiquer ce que l'on peut, ce que l'on ne peut pas on ne le communiquera pas. J'ai un sans papier, j'ai un fugitif, il rentre dans la zone grise et après il fera son chemin, là où il peut, là où il sera mieux. La Petite rockette c'est aussi une zone de gratuité. Tous les squats se fournissent à la Petite rockette gratuitement. On fait des vestiaires pour les jeunes mamans gratos, il y a aussi un vestiaire homme et femme de la rue.

Il y a une quarantaine d'assos qui envoient à la Petite rockette des personnes pour les vestiaires.

Dont Emmaüs et les hôpitaux de Paris au passage. Il y a un problème, Emmaüs a des tonnes de fringues mais ils les envoient se faire habiller gratuitement chez nous. A la Petite rockette,

tu es porteur de ton projet dans la structure et on va faire des séminaires avec toute la bande pour voir où on en est, où on va, pour ne plus subir mais choisir. Après, on subit quand on est institutionnalisé de faire des bilans de fin d'années, de faire des demandes de subs, de prendre des choix. Evidemment que la société on ne va pas la négliger mais on va s'en servir, on va l'asservir. C'est la masse d'entre les deux soit d'être tout en bas raide mort ou tout en haut isolé.

On a eu des époques où on a fait pleurer des maires, où on nous a envoyé les keufs. Quand on est dans des systèmes d'incompréhension et de représentations c'est clair qu'en face ils réagissent violemment. Par exemple, à Romainville, il y avait un squat et la mairie est intervenu pour une expulsion les squatters ont appelé la police en disant qu'ils étaient chez eux et que la mairie voulait les mettre à la rue. La police a dit « non, non on les connaît ils ne foutent pas le bordel, si vous voulez les expulser il faut suivre la procédure ». Il y a un squatter qui disait « celui qui gagne, c'est le premier qui dégaine le 17, la police ». On apprend dans la douleur mais on apprend aussi aux autres, aux flics ou aux mairies, il faut apprendre à se connaître et à faire tomber les représentations.

Tous les squats avec lesquelles vous bossez sont-ils des squats artistiques ?

C'est la vitrine.

C'est beaucoup plus facile d'ouvrir un squat et de mettre des marguerites dessus. Tu le vois très bien avec le DAL, quand ils occupent un bâtiment, ils mettent des familles avec des grandes banderoles ça fait flipper tout le quartier. On a bossé avec eux sur un amendement.

Oui parce qu'aujourd'hui, les mairies ou les ailleurs publics peuvent passer des conventions d'occupation mais sans hébergement. Ils veulent bien qu'il y ait des ateliers d'artistes mais pas que les gens habitent dedans. L'amendement met en place des conventions d'occupation avec hébergement pour des périodes données. Parce que l'hébergement est hyper réglementé, avec des prix de journée etc. donc ça veut dire qu'il n'y a pas que les associations, des gros porteurs qui peuvent héberger, il y a une reconnaissance que certaines personnes qui font des choses illégales arrivent à sauver la vie de gens.

Ça c'est une concertation avec des avocats qui ont défendu les squats, les squatters, notre équipe. On a réfléchi ensemble.

L'idée est bien belle mais il y a des lois qui sont faites. On va parler de la loi qui permet la réquisition, c'est de 1948 mais ça n'a jamais été appliqué.

Mais c'est à nous de le porter, d'être vigilant est ce que c'est mis en œuvre et dans quelles conditions ? C'est un travail qui s'amorce mais c'est aussi le résultat d'un travail. C'est aussi ça la démarche des squats, c'est comment avancer et comment faire avec l'environnement qui nous entoure, l'environnement politique, administratif, social, local, c'est comment on peut exploiter ces environnements-là, qu'est-ce que ça peut produire qui soit plus efficace et moins couteux. C'est auprès des mairies, des acteurs locaux qu'on va pouvoir activer ces leviers car ils sont plus directement concernés par les problématiques. On essaye de s'extraire du jeu de politiques en gardant un pied dans la porte. Ça c'est la force des squats, mais il y en a qui le faisait de manière empirique. On revendique que la mixité habitation, activité, culture ça marche très bien à l'échelle des quartiers, à l'échelle de personnes et c'est un des moyens le moins risqué, encore une fois en réduction des risques pour les personnes d'avoir une vie dans une cité comme Paris. Très rapidement, tu te retrouves exclus, rejeté, enfermé, hospitalisé, embastillé. Notre but à nous, ce n'est pas de sauver les gens, de les soigner. C'est l'acceptation de l'autre, tu peux avoir un gros abcès, tant que tu n'en parles pas je ne t'en parle pas, si tu me demandes pas quelque chose je ne ferai rien sauf s'il y a un diagnostic vital engagé, on n'est pas là pour sauver le monde. Ça te repositionne de manière très

surplombante, hégémonique j'arrive je vais te sauver toi, malgré toi, t'inquiète je sais ce qu'il faut que tu fasses et ça c'est voué à l'échec pour toi qui intervient, pour toi qui devrait en bénéficier et pour l'Etat qui dit « les scores sont mauvais et puis ça m'a coûté un bras ».

Tu as lu le rapport de Brigitte Bourguignon sur le travail social, elle a fait des propositions et il y a des leviers de boucliers. Elle a auditionné des professionnels de l'action sociale et elle dit que de plus en plus les usagers devront être intégrés aux organes de réflexion et de propositions mais aussi les gens des quartiers, les bénévoles. Et ce qui fait hurler les professionnels du travail social parce qu'ils se disent « ces gens-là ne sont pas des professionnels, ils vont nous bouffer notre boulot et que ce n'est pas possible parce que « nous on sait, on a fait des études. ». Il y a tout ce nouveau mouvement d'entrepreneuriat social, il y a plein de gens qui n'ont pas des parcours de travailleurs sociaux qui proposent et qui inventent de nouvelles manières de régler la fracture sociale. Mais après il faut voir que si la personne ne bosse qu'avec de la bonne volonté et qu'il n'y a pas de réflexion sur ces actions et les effets sur les gens. Après, nous voilà dans les squats si quelqu'un se propose pour faire du soutien scolaire, nous on n'hésite pas, on met une affiche et tout, c'est l'implication des gens.

Est-ce que ça a changé tes pratiques de travailler sur cette mission ?

Ah oui parce que le cadre c'est moi, ce n'est pas l'institution. Le fait que j'aie chez les gens. Les horaires, je ne commence pas à 8h le matin. Des fois à minuit, une heure on y est encore parce qu'on s'adapte à la temporalité des gens. Mon portable est allumé H24. On a été hyper réactif donc très identifiés. Et on accepte de ne pas avoir de réponses à chaque fois, dire non c'est comme une réponse. Je ne fais pas de suivis social, je fais que de la réorientation. Et j'ai surtout la liberté de dire non et je dis beaucoup non. Parce que les gens qui viennent te demander un ticket resto et tu dis non, il faut en fin de compte gratter la quatrième demande, pour pas te mettre en échec parce que tu ne peux pas répondre au truc, oui ça a beaucoup changé ma pratique.

A la DGS, c'était plus le comment que le pourquoi. Comment on amène les gens à plus se droguer ? Comment on amène les gens à ne pas mourir ? Mais il faut se poser la question du pourquoi ? Ca va tellement mieux quand tu travailles avec les gens même si c'est que des petits bouts de trucs. C'est la libre adhésion et il n'y a pas de dogme. Et puis les gens conservent pleinement leur identité.

La friche du collectif des Trois couronnes

Tout a commencé quand Cathy a obtenu une sub de la fondation de France pour les réveillons solidaires. Elle avait un projet de construire une cabane sur un banc public pour dénoncer le fait qu'il y avait des sans-abris. Je suis aussi au CA aux Enfants du canal donc je leur ai proposé de participer. On a parlé plutôt du fait de trouver un lieu et de pérenniser le projet. On a trouvé une friche, ils ont défriché avec des gars de la rue. Donc on a fait un réveillon en décembre mais on a voulu continuer. Donc on a voulu que ça soit un lieu d'accueil pour le quartier et cette cabane pouvait permettre d'héberger et non pas loger des gens dans leur trajectoire, dans l'urgence d'un moment donné sans qu'ils ne s'y installent. On a hébergé des roms qui s'étaient fait expulsés. Il y avait un monsieur qui venait d'arriver à la rue donc il a pu être hébergé maintenant il est hébergé en CHU et il bosse a carton plein.

Bon c'est spartiate, il y a pas de chiottes. Bon maintenant, il y a une permanence d'Aurore pour les jeunes en errance. Et il y a du monde du quartier qui passe. La porte elle s'ouvre et les gens passent.

Là c'est un ancien de la rue qui vient tous les jours et qui s'occupe du potager.

C'est eux qui reçoivent, ils ne sont plus à la vue de tout le monde dans la rue. Après ils ont des infos à donner aux autres. Et puis les voisins ils viennent, ils peuvent exercer leur solidarité, ça leur fait du bien. C'est un peu notre espace public, semi privé c'est un entre deux. On est soutenu par la mairie qui veut racheter cette friche au propriétaire privé. Ils vont nous apporter des poubelles, comme quoi on n'est pas en dehors du système.

Il y a une grosse boîte privée, c'est douloureux de le dire mais qui est venue enlever des tonnes de gravats en une journée donc ça nous a aidé.

Aujourd'hui on est plus à favoriser pour que ça se constitue en association avec des gars de la rue et que ça devienne une asso à part entière. Nous on ne va pas mettre la pression, enfin de temps en temps un petit coup de pression mais ce n'est pas la pression institutionnelle, « le pauvre il faut que tu t'en sortes, par le haut s'il te plaît ».

En plus cette demande n'est pas venue de nous mais des mecs de la rue qui ont dit « mais pourquoi on ne monte pas une asso, avec des contrats aidés ça permettrait de salarier. Il y a eu la chasse au trésor de la ville de Paris et la friche était un des points du circuit de la chasse au trésor. Le papier officiel de l'organisation du jeu a servi à demander les poubelles. C'est toujours par des chemins détournés, ça demande un peu d'intelligence, d'inter lier les choses ; **Par exemple, pour la sciure, il y a une voisine qui l'apporte chaque semaine, c'est pas nous qui lui demandons c'est elle qui le fait.**

On aurait pu imaginer le projet dans ce bureau avec beaucoup plus de moyen, on aurait fait à peu près la même chose, mais le résultat ne serait pas du tout le même. C'est là où on prétend que les dogmes des politiques de santé ou sociales, de l'emploi ne sont pas du tout adaptées aux personnes qui sont directement concernées, qu'ils soient ou pas socialisés. La transversalité à la mairie de Paris, ils ne connaissent. La culture, le social l'habitation, ils ne travaillent pas ensemble. On les a rencontrés ensemble, ils n'avaient jamais travaillé ensemble et on est arrivé avec un dossier super ficelé, si on peut habiter, travailler, créer ensemble et ça rend service à la communauté et vous avez un résultat beaucoup plus positif à mettre en avant. La mairie centrale elle est là « oh mon dieu, convention, la loi ». C'est la politique du fait accompli, d'où le tricotage avec MdM car ça donne un côté institutionnel un peu reconnu et puis de l'autre côté à observer les squatters bah oui, ils produisent des nuitées... Il y a un géographe de la santé à la Petite rockette et on a fait des évaluations très précises, combien de passages par an ? C'est 18000 passages par an, 65% de femmes, âge médian 35 ans. On a remarqué que 60% des gens venaient du quartier même, donc ils votaient dans le 11^{ème}. Le maire est passé à 180 voies. Tout le monde est venu recevoir les citoyens du coin. Il y a plein de politiques ou élus aujourd'hui qui ont essayé de se faire les dents sur les squats, on les connaît. Et là, on va occuper leur espace d'expression, leur espace d'action politique. Et on n'amène pas de douces utopies, non, on leur amène une réalité de terrain, on amène des alternatives à leurs préoccupations, qu'on sait réalisables, parce qu'on l'a expérimenté. Nous on est sur une phase de fond, où on réfléchit à transférer le programme et à le fermer. A faire en sorte qu'il soit repris par le 115 mais aussi par les squatters et par la municipalité. On met en place ce relai, on est en train de monter une asso et de monter des formations pour impliquer ces nouveaux professionnels, ces nouveaux politiques et ces nouvelles populations et les squatters qui sont aussi pour nous des formateurs.

Mais le 115, concrètement, ils en pensent à quoi ?

Bah ils se posent beaucoup la question du budget de l'hébergement, ils sont déficitaires camarade. Nous on avait fait l'évaluation, on arrive à 300000 nuitées d'hébergement avec les squats sur lesquels on travaille donc tu peux multiplier ce chiffre par 10. Donc quand tu prends ta calculette et que tu te dis que tu as fait à 15€ ta nuitée tout compris au bout tu trouves des millions et des millions d'euros.

Mais le 115, compte institutionnaliser ces lieux ?

Non, il va faire évoluer ses pratiques, peut-être faire évoluer l'accueil, peut-être faire évoluer les formations de ses intervenants. Ils vont peut-être reconnaître l'utilité des baux intercalaires, de travailler plus sagement et officiellement avec eux. Dans ces lieux là on va créer de l'emploi, il va falloir des accueillants, faire du ménage et ces gens-là deviennent eux même formateurs, y a des formations universitaires que l'on fait en squat, y en a qui n'avaient jamais mis un orteil dans un squat, les connaissances sont beaucoup plus directes, on gagne du temps. Et quand on intervient, on intervient toujours avec des squatters ou des gens de la rue et on voit à quel point ça percute davantage. Parce qu'il y a la demande des personnes, parce qu'ils savent que t'es travailleur social et puis la demande qu'ils n'osent pas formuler parce qu'ils ne savent pas si c'est la bonne et qu'ils ne savent pas où demander, qu'ils attendent de valider que leur idée était bonne. C'est aussi une reconnaissance quand 15 étudiants de Bobigny vont être des cadres administratifs de la gestion sociale. Ça se comprend mieux in situ que dans une salle de cours.

Là on travaille avec la directrice de l'ARS de Paris sur les maisons de santé...qui sont sous utilisées donc ça l'emmerde, on essaye de travailler sur le droit commun avec les squatters, de les amener à se servir de ces dispositifs qui sont fonctionnels et qui sont compétents. C'est aussi réconcilier les gens avec la santé. C'est comment on utilise les services mais c'est sans être dans l'injonction, « il faut que tu ailles te soigner sinon... ». Sinon, moi je ne sers à rien en tant que travailleur social. Les bailleurs à Mdm sont minoritaires 20%, donc on fait attention à ne pas être dans le contrôle social.

MASTER 2 PROFESSIONNEL
TRAVAIL SOCIAL, ACTION SOCIALE ET SOCIETE
INNOVATIONS SOCIALES ET CONDUITE DU CHANGEMENT
Spécialité **E.S.S** Economie sociale et solidaire

Olivia Mercier

L’ACTION COMMUNAUTAIRE,
UN DEFI POUR LE TRAVAIL SOCIAL

Les biffins de l’association Amelior

Le travail social est souvent perçu comme une intervention qui a pour objectif la conformation des populations dites inadaptées à un modèle dominant. Comment sortir de ce cadre uniforme et soutenir les actions de ces populations en vue du développement de nouvelles formes de solidarités ? L’action communautaire ouvre une réflexion structurelle qui vise le déploiement de nouvelles formes d’activités sociales et économiques fédératrices. L’action communautaire, par ses pratiques collectives, favorise-t-elle l’insertion de ses membres dans la société ? L’association des biffins Amelior, en est la preuve : basée sur un fonctionnement démocratique, elle permet une implication des biffins dans la formulation de leurs besoins et soutient leurs initiatives et actions communes offrant une réponse au besoin de renforcement du lien social et de réduction des inégalités. Questionner le travail social au prisme de l’action communautaire, c’est interroger la société dans son ensemble car l’action communautaire agit sur la cohésion de différents domaines de la société quelles que soient ses dimensions : sociale, économique et politique.